



Bruno BOSILO

29/01/2024

PER « GRAND VALENCIENNES » - (59)

# Annexes 1 à 7

Ministère de la Transition Ecologique - Direction Générale Energie Climat

# SOMMAIRE

---

- 1 Annexe 1 : Lettre d'engagement d'ENGIE Energie Services
- 2 Annexe 2 : Présentation de la société ENGIE Solutions
- 3 Annexe 3 : Présentation de l'expertise géothermie d'ENGIE Solutions
- 4 Annexe 4 : Fiches projets des réalisations en géothermie profonde d'ENGIE Solutions
- 5 Annexe 5 : Curriculum Vitae de l'équipe projet géothermie d'ENGIE Solutions
- 6 Annexe 6 : Curriculum Vitae de l'équipe projet géothermie d'ANTEA
- 7 Annexe 7 : La société de forage SMP
  - 7.1 [Lettre de soutien de la société de forage SMP Energies](#)
  - 7.2 [Présentation de la société de forage SMP](#)



# **Annexe 1 : Lettre d'engagement d'ENGIE Energie Services**



**Engagement souscrit au titre des dispositions des articles 43 et 44 du décret n°2006-648 du 2 juin 2006 relatif aux titres miniers et aux titres de stockage souterrain, et des Articles 4.3 et 4.5 du décret n°2019-1518 du 30 décembre 2019 relatif aux titres d'exploration et d'exploitation des gîtes géothermiques**

**Objet :** Demande Permis Exclusif de Recherche d'un gîte géothermique au Dinantien (Calcaire-Carbonifère) – Titre dit « Grand Valenciennes ».

Je soussigné, Thierry LANDAIS, Directeur du Territoire Nord, Grandes Infrastructures et Mobilités d'ENGIE Solutions, agissant au nom et pour le compte de d'ENGIE Energie Services, m'engage,

- **Au titre de l'article 43 du décret n°2006-648 du 2 juin 2006 portant sur les titres miniers :**
  - à informer le préfet :
    - de toute modification substantielle, d'une part, des statuts de la Société dans les trois mois de leur entrée en vigueur en apportant le texte certifié conforme des modifications apportées et une copie certifiée conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui les a décidées, et d'autre part, des capacités techniques et financières sur le fondement desquelles le titre a été accordé ;
    - de tout projet de nature à modifier par une nouvelle répartition des parts sociales ou par tout autre moyen, d'apporter une modification du contrôle de l'entreprise ou de transférer à un tiers tout ou partie des droits découlant de la possession du titre notamment celui de disposer de tout ou partie de la production présente ou à venir en apportant tous les documents appropriés ;
    - à ne pas donner suite aux projets de modifications citées aux alinéas précédents avant l'expiration d'un délai de deux mois à compter de la réception du dossier complet s'y rapportant.
    - de toute modification substantielle de nature à modifier les capacités techniques et financières sur le fondement desquelles le titre a été accordé.
- **Au titre de l'article 44 du décret n°2006-648 du 2 juin 2006 portant sur les titres miniers :**
  - à présenter au préfet dans le mois qui suit l'octroi du permis, le programme de travaux du reste de l'année en cours, avant le 31 décembre de chaque

Lettre d'engagement signée



- année, le programme de travaux de l'année suivante et, au début de chaque année, le compte-rendu des travaux effectués au cours de l'année écoulée ;
- à respecter l'engagement financier souscrit lors de la demande et d'en tenir une compatibilité.
  - **Au titre des articles 4.3 et 4.5 du décret n°2019-1518 du 30 décembre 2019 portant sur les titres miniers :**
    - à maintenir les capacités techniques et financières au vu desquelles le titre a été délivré ;
    - à demander l'octroi d'un titre d'exploitation ou de renoncer au droit à concession ou à permis d'exploitation prévu par les articles L. 134-2 et L. 134-3 du code minier dès qu'un gîte a été reconnu exploitable ;

Fait à Paris le 27 octobre 2023

Thierry LANDAIS  
Directeur du Territoire Nord  
Grandes Infrastructures et Mobilités  
ENGIE Solutions

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Thierry Landais", written over a light blue horizontal line.



**Engagement souscrit en application de l'article 5 de l'Arrêté du 28 juillet 1995**  
fixant les modalités selon lesquelles sont établies les demandes portant sur les titres  
miniers et leurs annexes.

**Objet :** Demande Permis Exclusif de Recherche d'un gîte géothermique au Dinantien  
(Calcaire-Carbonifère) – Titre dit « Grand Valenciennes ».

Je soussigné, Thierry LANDAIS, Directeur du Territoire Nord, Grandes Infrastructures  
et Mobilités d'ENGIE Solutions, agissant au nom et pour le compte d'ENGIE Energie  
Services, m'engage,

- Au titre de l'article 5 de l'Arrêté du 28 juillet 1995 fixant les modalités selon  
lesquelles sont établies les demandes portant sur les titres miniers et leurs  
annexes :
  - à présenter à la DRIEE (direction régionale de l'environnement et de l'énergie  
d'Ile-de-France), pour l'Ile-de de France ou le cas échéant à la DREAL  
(directions régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du  
Logement) pour les autres régions.
    - dans le mois qui suivra l'octroi du permis, le programme de travaux du  
reste de l'année en cours,
    - avant le 31 décembre de chaque année, le programme de travaux de  
l'année suivante et, au début de chaque année, le compte-rendu des  
travaux effectués au cours de l'année écoulée.

Fait à Paris le 27 octobre 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Thierry LANDAIS", written over a light blue horizontal line.

Thierry LANDAIS  
Directeur du Territoire Nord  
Grandes Infrastructures et Mobilités  
ENGIE Solutions



# **Annexe 2 : Présentation de la société ENGIE Solutions**





# **ENGIE Solutions, votre allié sur la voie de la décarbonation**



## Nos engagements

**Quand le défi environnemental devient plus urgent chaque jour, s'engager dans la transition énergétique ne suffit pas : il faut l'accélérer.**

Allié durable des villes, des industries et des entreprises tertiaires, ENGIE Solutions accompagne ses clients sur la voie de la décarbonation. Nous innovons chaque jour pour améliorer la performance énergétique et répondre durablement aux enjeux environnementaux et sociétaux. C'est au cœur des territoires qu'ENGIE Solutions agit en matière de mix énergétique pour associer sobriété énergétique et énergies plus vertueuses. Parce que la transition énergétique est autant l'engagement de nos clients que le nôtre, nous sommes votre allié de confiance **pour consommer moins et consommer mieux.**



## Nos missions

- Développer des solutions globales
- Imaginer des dispositifs sur mesure pour favoriser la décarbonation de vos industries
- Réduire l'empreinte carbone de vos villes
- Rendre vos bâtiments aussi vertueux et durables que confortables et agréables à vivre



**5 Mds€**  
de CA\*

**+300**  
implantations  
en France



**+15 000**  
collaborateurs\*



**3,4 MtCO<sub>2</sub>**  
évités chez  
nos clients\*

**40%**  
d'énergies renouvelables  
et de récupération (EnR&R)  
dans notre mix énergétique\*



\*chiffres 2021

## Nos solutions

**ENGIE Solutions innove et met en œuvre des solutions sur mesure et décentralisées pour que chaque acteur puisse contribuer à la transition énergétique selon ses ressources et ses enjeux spécifiques.**

**Nos experts vous accompagnent au quotidien pour développer vos infrastructures décarbonées locales, accélérer la décarbonation des mobilités et promouvoir l'attractivité de vos territoires, garantir votre efficacité énergétique et soutenir la décarbonation de vos sites industriels.**

### **Des solutions concrètes et des engagements forts pour l'ensemble de nos clients**

- **Développer et décarboner les infrastructures locales :**
  - des réseaux de chaud : un savoir-faire unique de production et distribution locale d'énergies vertueuses (biomasse, géothermie, récupération de chaleur...).
  - des réseaux de froid : grâce également à l'exploitation de ressources renouvelables, pour rafraîchir les bâtiments et assurer le confort des usagers.
- **Promouvoir la mobilité durable et l'attractivité des territoires :**  
encourager la mobilité durable en finançant, installant et développant des stations de recharge électriques, d'hydrogène et de gaz naturel.
- **Garantir l'efficacité énergétique :**  
grâce à des solutions réduisant les consommations énergétiques, offrant confort aux occupants tout en limitant l'impact environnemental.
- **Soutenir la décarbonation des sites industriels :**  
ENGIE Solutions est l'allié des industriels pour concevoir, réaliser et financer des solutions pour décarboner leurs sites et verdier leurs énergies.



## Nos références

### Infrastructures locales décarbonées

#### RÉSEAU DE CHAUD

#### GRAND-PARC BORDEAUX MÉTROPOLE

**86 % d'énergies renouvelables pour Bordeaux Métropole**



A l'échelle d'une métropole, installation d'une géothermie pour étendre et verdir le réseau de chaleur en associant géothermie et biomasse.

Grand-Parc, Bordeaux Métropole (33) confié à ENGIE Solutions la conception et l'installation d'une solution locale et vertueuse à travers la construction d'une géothermie doublée d'une chaufferie biomasse. Elle permettra de diffuser chauffage et eau chaude à 6 900 équivalents logements supplémentaires, alimentés à 86 % par des énergies renouvelables. Une avancée majeure vers les objectifs de transformation de Bordeaux Métropole en territoire à énergie positive d'ici 2050.

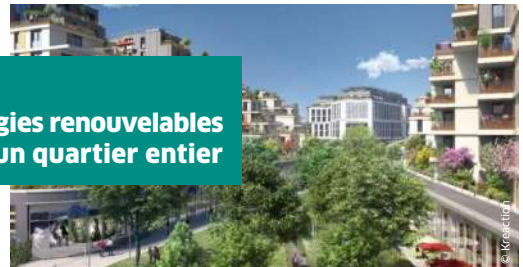
#### RÉSEAU DE CHAUD ET DE FROID

#### ISSY CŒUR DE VILLE

Innover pour alimenter en chaleur et fraîcheur un quartier via la géothermie.

Les équipes d'ENGIE Solutions déploient depuis plusieurs mois à Issy-les-Moulineaux (92) la future géothermie qui apportera à l'ensemble des habitants du quartier Issy Cœur de Ville chaleur ou fraîcheur selon les saisons, en s'appuyant sur une innovation : le stockage de glace et quatre thermofrigopompes.

**73 % d'énergies renouvelables pour alimenter un quartier entier**



**160 000 t de CO<sub>2</sub> évitées sur 20 ans**

**86 % d'ENR**



#### RÉSEAU DE FROID

#### FRAICHEUR DE PARIS

Exploitant le plus grand réseau de froid d'Europe pour la capitale, Fraîcheur de Paris, codétenue par ENGIE (85%) et RATP Group (15%), va étendre le réseau de 158 km pour rafraîchir jusqu'à 2 300 abonnés supplémentaires dont 300 bâtiments à vocation sanitaire.

Ce développement ambitieux s'inscrit dans la démarche de décarbonation et d'adaptation au changement climatique de la Ville de Paris avec un réseau de froid alimenté avec 100 % d'électricité renouvelable depuis 2013 et neutre en carbone depuis 2018. Avec son extension à tous les arrondissements de Paris, il augmentera sa contribution à l'objectif de neutralité carbone de la ville d'ici 2050 en évitant notamment 160 000 tonnes de CO<sub>2</sub> sur la durée de la concession.

## Mobilité et attractivité des territoires

### HYDROGÈNE RENOUEVELABLE

#### HYPOR TULOUSE BLAGNAC

##### Première station d'hydrogène vert dans un aéroport.

Associé à l'AREC, ENGIE Solutions déploie, via sa filiale HyPort, une première infrastructure de production et de distribution d'hydrogène renouvelable à l'aéroport de Toulouse-Blagnac (31). Grâce à cette installation, qui alimente deux stations de distribution pour le tarmac et le public, Toulouse-Blagnac devient le premier aéroport au monde à accueillir une infrastructure de production d'hydrogène vert et à proposer des bus à hydrogène pour le transport des passagers.

**1<sup>er</sup>** aéroport équipé d'une station d'hydrogène vert



### MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

#### EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG



**500** points de recharge d'ici à 2025

##### Des bornes de recharge électrique pour les collectivités.

L'Eurométropole de Strasbourg (67) va déployer, avec le concours d'ENGIE Solutions et de l'opérateur local Freshmile, 250 bornes de recharge électrique, soit 500 points de charge, d'ici à 2025. ENGIE Solutions s'est engagé à fournir à terme, une énergie 100 % renouvelable pour ravitailler ces bornes, dont le nombre doit doubler d'ici à la fin 2026.

### CARBURANTS ALTERNATIFS

#### STATION GNC / BIOGNC CLERMONT-FERRAND

##### ENGIE Solutions encourage les mobilités durables en développant des solutions de production et de distribution de carburants alternatifs.

Pour illustrer notre action, une étape majeure dans la transition ENGIE Solutions encourage les mobilités durables en développant des solutions de production et de distribution de carburants alternatifs tel que le Gaz Naturel pour Véhicules.

A Clermont-Ferrand (63), la station de carburants alternatifs GNC (Gaz Naturel Comprimé) et bioGNC, a été construite pour répondre aux besoins croissants d'acteurs publics et privés mobilisés en faveur de modes de déplacements plus durables et intéressés par l'acquisition de véhicules propres. Elle a été mise en service en mars 2022, et pourra fournir à terme 150 tonnes mensuelles de GNV (gaz naturel pour véhicules).

**4** pistes disponibles pour tout type de véhicule



**20%** de réduction de CO<sub>2</sub> par rapport au diesel (80 % dans sa version Bio)

## Solutions d'efficacité énergétique

### CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET CARBONE (CPEC)

La réduction des émissions de carbone grâce à la biomasse et au photovoltaïque.

Une future centrale de production thermique à partir de biomasse sera dédiée au réseau de chaleur alimentant une dizaine de bâtiments sur le site de la

### CCI CHARENTE FORMATION

CCI Charente Formation (16).

Cette centrale s'intègre dans un projet plus vaste de décarbonation du mix énergétique pour répondre concrètement à des enjeux énergétiques, environnementaux et patrimoniaux.



**-79%** d'émissions carbone  
soit 13 610 tonnes évitées sur 25 ans

**-87%** des besoins électriques  
couverts par le photovoltaïque

### PLAN D'ACCOMPAGNEMENT À LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (PAPE)

#### SOCIÉTÉ DES BAINS-DE-MER

30 ans de collaboration et d'engagement pour la sobriété énergétique.

Les équipes de la filiale monégasque d'ENGIE Solutions fournissent à la Société des Bains-de-Mer, depuis 30 ans, des solutions dédiées en maintenance et travaux et des engagements énergétiques objectifs grâce à un Plan d'Accompagnement à la Performance Énergétique (PAPE) lié aux productions. Ce plan est complété d'un Contrat de Performance Énergétique et Carbone (CPEC) lié aux bâtiments.



**-3,9 GW** en 7 ans  
sur la facture électrique

## Décarbonation des sites industriels

### COGÉNÉRATION BIOMASSE

#### NOVAWOOD-EST

Construction sur site d'une centrale de cogénération biomasse de 14,6 MW en remplacement de deux chaudières charbon.

Opérationnelle dès 2022, cette installation performante de production d'électricité verte et de chaleur utilise du bois de récupération comme combustible.

C'est la première étape décisive dans le projet de transition énergétique du site Novacarb (54) spécialisé dans la production de bicarbonate et de carbonate.



**- 150 000 t de CO<sub>2</sub>**  
par an

### GESTION ET APPROVISIONNEMENT DES UTILITÉS

#### MICHELIN

Premier site manufacturier zéro émission.

L'usine Michelin des Gravanches (63) est le premier site du groupe manufacturier à ne plus émettre de CO<sub>2</sub> et à utiliser 100 % d'énergies renouvelables. ENGIE Solutions y a installé, en remplacement des chaudières à gaz, une pompe à chaleur qui récupère les calories du process de l'usine pour chauffer l'atelier.

Non seulement ce site n'a plus d'émissions directes de CO<sub>2</sub> et réalise également chaque année une économie de 3 500 m<sup>3</sup> d'eau utilisés.



Présentation ENGIE Solutions

© Adobestock, ENGIE Solutions - Décembre 2022

**Rendez-vous sur [engie-solutions.com](https://engie-solutions.com)**



L'énergie est notre avenir, économisons-la !





# **Annexe 3 : Présentation de l'expertise géothermie d'ENGIE Solutions**





## **ENGIE Solutions, expert de la géothermie au service des territoires et industriels durables**





## La géothermie au cœur de la transition énergétique

Ressource naturelle, locale et renouvelable, la géothermie permet aux villes de bénéficier d'une énergie à faible impact environnemental.

Conception, exploitation, montage financier, maintenance et intégration auprès des riverains, ENGIE Solutions, leader de la géothermie en Île-de-France, accompagne les territoires dans la mise en place de solutions performantes et durables.

ENGIE Solutions développe des projets de géothermie :

- basse énergie et très basse énergie : pour les réseaux de chaud et de froid et à l'échelle d'un bâtiment,
- haute énergie en outre-mer : pour produire de l'électricité.

ENGIE Solutions, expert de la géothermie au service des territoires durables | 3

## Les différents types de géothermie chez ENGIE Solutions

On distingue trois types de géothermie selon le niveau de température disponible à l'exploitation.

### LA GÉOTHERMIE TRÈS BASSE ÉNERGIE

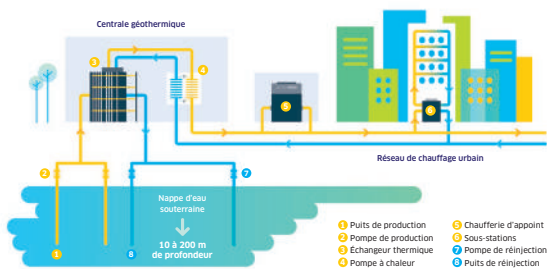
Avec des niveaux de température compris entre 10 et 30°C, la géothermie superficielle (profondeur maximale de 200 m) de très basse énergie est **principalement utilisée pour le chauffage et la climatisation à l'échelle individuelle ou d'un quartier** par des dispositifs qui allient géothermie et pompes à chaleur.

Pour exploiter cette chaleur naturelle, l'une des techniques utilisées, si une nappe d'eau souterraine est présente, est celle du doublet géothermal. Deux puits sont forés : un puits « producteur » extrait l'eau du sous-sol qui est ensuite acheminée dans un échangeur thermique situé en surface. Dans cet échangeur, la chaleur de l'eau géothermique est transmise à l'eau du circuit de chauffage urbain.

Puis, l'eau refroidie retourne dans le sous-sol grâce à un puits « injecteur », qui la renvoie à quelques centaines de mètres de l'endroit où elle a été puisée pour ne pas refroidir la ressource. Elle se réchauffe en cheminant à travers les couches géologiques avant de pouvoir être puisée à nouveau.

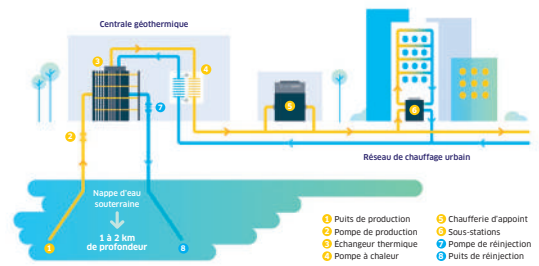
En l'absence de nappe, la géothermie très basse énergie peut également être alimentée grâce à des sondes verticales géothermiques.

Pour plus d'information, voir page 16.



### LA GÉOTHERMIE PROFONDE DE BASSE ÉNERGIE

Suivant le même principe que la géothermie très basse énergie, elle exploite des nappes profondes situées entre 1 000 et 2 000 mètres, à des températures situées entre 50 et 85°C. Elle est utilisée pour de forts besoins en chaleur comme les réseaux urbains ou les procédés industriels.

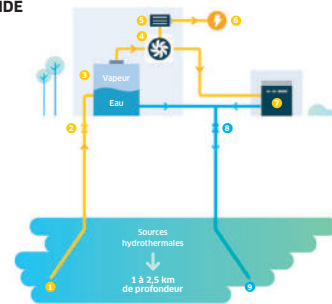


### LA GÉOTHERMIE PROFONDE À HAUTE ÉNERGIE

Elle exploite des sources hydrothermales très chaudes (150°C), situées entre 1000 et 2500 mètres de profondeur en contexte insulaire ou volcanique (outre-mer).

Elle est surtout utilisée pour produire de l'électricité grâce à la vapeur qui jaillit à forte pression pour alimenter une turbine.

- 1 Puits de production
- 2 Pompe de production
- 3 Séparateur vapeur/eau
- 4 Turbine
- 5 Alternateur
- 6 Système électrique des villes
- 7 Condensateur barométrique
- 8 Pompe de réinjection
- 9 Puits de réinjection





EN CHIFFRES

**90**  
pays utilisent  
la géothermie

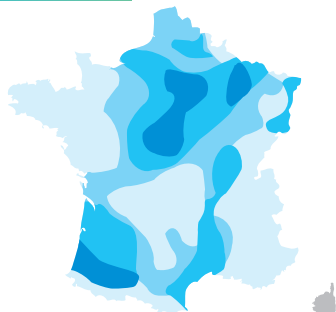
La France,  
**2**<sup>ème</sup>  
pays producteur  
d'énergies  
renouvelables de  
l'Union Européenne,  
après l'Allemagne.

## Produire une chaleur responsable

### LE SOUS-SOL DE L'HEXAGONE, RÉSERVOIR GÉOTHERMAL PROMETTEUR

La France possède un sous-sol géothermal extrêmement riche et prometteur, particulièrement dans les Bassins aquitain et parisien. Après une phase de développement important dans les années 80, en raison du prix élevé des énergies fossiles, le marché de la géothermie s'est ralenti dans les années 90, avant de connaître un renouveau très dynamique grâce à une politique énergétique en faveur des énergies renouvelables depuis 2010.

La direction Géothermie d'ENGIE Solutions présente des experts régionaux, au plus près de vos projets.



- Aquifères continus et profonds (température > 70°C)
- Aquifères continus et profonds
- Aquifères peu profonds
- Aquifères superficiels discontinus

### ENGIE SOLUTIONS INSCRIT SA STRATÉGIE EXPLORATOIRE DANS UNE MÉTHODOLOGIE DE « DÉRISQUAGE »

ENGIE Solutions dérisque ses projets par l'analyse en détails des données existantes locales et régionales (mesures de surface, géophysiques et de puits) mais aussi et surtout en adaptant les technologies les plus modernes venant de l'industrie pétrolière (pré-étude, mesure de surface, forage, diagraphe, complétion...).

Ceci est possible en partie grâce à un transfert technologique et méthodologique des filières matures : reproductibilité des bonnes pratiques minières et pétrolières mais aussi grâce à une analyse des retours d'expériences en géothermie.



L'exploration géothermique comporte une analyse de la ressource en 2 aspects :

- L'existence et la qualification d'une ressource à court terme (débit - température)
- La durabilité des ressources à long terme sur l'exploitation (percée thermique, hydraulique, filtration).

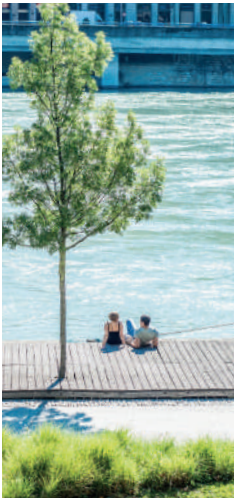
Bien que l'existence et la qualité de la ressource géothermale à court terme concentre les attentions, il est primordial d'impliquer dès le début du projet les contraintes d'exploitation afin de concevoir et adapter un projet industriel réaliste.

Pour réaliser ces études et dérisquer les projets, ENGIE Solutions s'entoure de bureaux d'études spécialisés en acquisition, traitement et interprétation sismique et de sociétés d'ingénierie et de services spécialisés en géothermie industrielle appliquée à la production d'électricité en France et à l'étranger.

## Réussir la croissance verte

### LES ATOUTS DE LA GÉOTHERMIE

Dans un contexte de raréfaction et d'envolée des prix des énergies fossiles, la géothermie offre de prometteuses perspectives. Renouvelable, locale et respectueuse de l'environnement, associant performance énergétique et économique, son potentiel est considérable pour la production de chaleur.



La géothermie, une ressource :

#### Performante et continue

Exploitable 24h/24 et 7j/7, la chaleur issue de la géothermie couvre à elle seule au moins la moitié des besoins en chaleur d'un réseau. Elle ne requiert aucun stockage spécifique, c'est le sous-sol lui-même qui sert d'espace de stockage.

#### Naturelle et propre

La chaleur existe naturellement dans le sous-sol et une exploitation géothermique produit très peu de déchets et de rejets de gaz à effet de serre.

#### Inépuisable et renouvelable

À l'échelle humaine, et au vu des volumes de l'eau souterraine considérés qui se chiffrent en plusieurs dizaines de milliards de mètres cube, cette ressource naturelle d'eau chaude est considérée comme inépuisable, d'autant que l'eau géothermale produite est ré-injectée dans le même réservoir. Contrairement aux idées reçues il n'y a pas de risque de tarissement de la ressource, car l'eau se réchauffe en continu en cheminant à travers les couches géologiques.

#### Locale et non délocalisable

Présente dans le sous-sol au plus près des besoins, l'énergie issue de la géothermie ne nécessite pas de transport. Exploitée dans des contextes très urbains, la géothermie demande une surface d'exploitation peu gourmande en espace, une fois les forages réalisés. Elle s'intègre parfaitement aux autres projets périphériques et représente un réel enjeu pour le territoire.

#### Économique

Si les installations de géothermie ont un coût, la source de chaleur est gratuite. Son prix n'est donc pas soumis aux fluctuations des marchés des énergies fossiles habituellement achetées. Elle n'a besoin ni de transport ni de stockage en contexte insulaire ou volcanique (outre-mer). Elle est surtout utilisée pour produire de l'électricité grâce à la vapeur qui jaillit à forte pression pour alimenter une turbine.



### LE TERRITOIRE À ÉNERGIES POSITIVES

Partenaire des collectivités locales, ENGIE Solutions, leader dans les réseaux de chaleur et de froid, accompagne les territoires dans leur réflexion sur la transition énergétique et dans la mise en œuvre de solutions concrètes en faveur de la neutralité carbone, du développement des énergies renouvelables et locales.

#### Géothermie et objectifs environnementaux

La Projection Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), prévoit le doublement des énergies géothermiques d'ici 2030.

ENGIE Solutions a pour objectif de maintenir sa part de marché (10 %) et de développer environ 3 TWh d'ici 2030.

Trois projets sont en cours en Outre-mer sur de la géothermie électrogène en milieu insulaire.

#### Loi Transition Énergétique

Porter la part des EnR à 32 % de la consommation finale brute d'énergie en 2030.



**Dépôt d'un titre minier pour rechercher une ressource** (AR, puis DACTIM puis PEX) et accompagnement lors de toutes les étapes (rédaction, dépôt, enquête publique, mutation, nouveau titre...).



**Accompagnement du schéma directeur sur le volet sous-sol** grâce aux études réalisées au sein du titre minier : définition des paramètres de puits (débit et température) en accompagnant les études avant projet.



**Demande de subventions et de garanties géologiques** pour les études du sous-sol et pour les travaux.



**Étude globale de réalisation** : solution clé en main sur production (puits, centrale, pompe à chaleur, échangeurs, appoint gaz...).



**Respect étude globale d'impact environnemental** : gestions des nuisances, du planning et des engagements HSE.



## Agir partout en France

### ENGIE SOLUTIONS, EXPERT DE LA GÉOTHERMIE DEPUIS 40 ANS

Dans un contexte de rarification et d'envolée des prix de énergies fossiles, la géothermie offre de prometteuses perspectives. Renouvelable, locale et respectueuse de l'environnement, associant performance énergétique et économique, son potentiel est considérable pour la production de chaleur.

ENGIE Solutions conçoit, finance, construit et exploite des réseaux qui fournissent de la chaleur notamment géothermique. A ce titre, elle intervient auprès des collectivités pour apporter des solutions sur mesure adaptées aux caractéristiques de leur territoire et des installations existantes, à leurs contraintes économiques et aux enjeux écologiques locaux.

#### EN CHIFFRES

**17**  
réseaux géothermiques majeurs

**4**  
nouvelles installations en 2020-2021

**100 000**  
équivalents logements chauffés par la géothermie dès 2025

**130 MW**  
de puissance en géothermie

**25%**  
de la chaleur géothermique en France

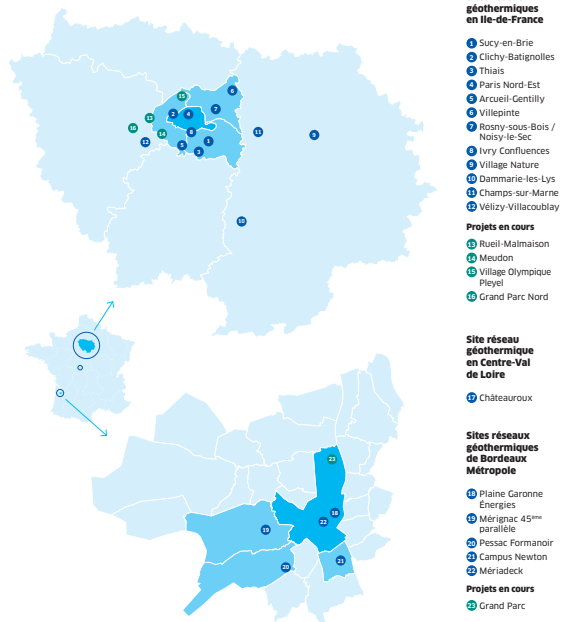
**30%**  
de la chaleur géothermique en Ile-de-France

**21**  
forages en 10 ans

**300 M€**  
investis en 10 ans

### ENGIE SOLUTIONS EN FRANCE

Nous sommes présents sur tout le territoire métropolitain et nous développons actuellement des projets dans d'autres régions (Centre, Nord, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie..).



## Créer, convertir & réhabiliter

### DÉVELOPPER UNE EXPERTISE COMPLÈTE

ENGIE Solutions opère sur trois typologies de projets en matière de géothermie.

Ses interventions relèvent d'une démarche globale impliquant nécessairement des états des lieux des forages sur les géothermies existantes, des audits sur les possibilités d'extension de réseaux et des études permettant d'optimiser la mutation de réseaux historiques vers des réseaux géothermiques.



12 | ENGIE Solutions, expert de la géothermie au service des territoires durables



#### Pérenniser ou réhabiliter des géothermies existantes

Des auscultations diagnostiques régulières permettent de contrôler l'état des puits et leur bon fonctionnement. Dans ce cadre, ENGIE Solutions offre des solutions spécifiques à chaque site :

- **Le rechemisage (nouvelle couche de tubage) des puits** pour en garantir la parfaite intégrité en utilisant des matériaux adaptés et innovants (fibre de verre par exemple),
- **L'approfondissement de la chambre de pompage** pour maintenir ou améliorer le débit des puits,
- **La création d'un triplet géothermique** : la rénovation des puits existants et leur conversion en puits d'injection, ainsi que la mise en service d'un nouveau puits de production.

#### Convertir des installations à la géothermie

Concernant des réseaux existants alimentés en chaleur d'origine fossile qui demandent à être verdisés, optimisés et convertis en réseaux géothermiques, ENGIE Solutions construit différents scénarios technico-économiques pour parvenir à l'équation la plus satisfaisante entre le prix de la chaleur, le taux de couverture ENR (Énergies Renouvelables) et le coût des travaux à prévoir.

Elle réalise ensuite l'ensemble de la boucle géothermique et l'améliore tout au long du contrat d'exploitation.

Les réseaux de chaleur ou les installations industrielles doivent être adaptés à cette énergie basse température.

#### Créer des réseaux géothermiques ex-nihilo

Dans le cadre d'une construction complète de réseau, ENGIE Solutions réalise en amont l'analyse technico-économique du projet, fore les puits de géothermie, conçoit et construit le réseau de chaleur pour offrir une solution géothermique totalement adaptée aux contraintes et objectifs locaux, combinée si nécessaire à l'utilisation d'autres énergies renouvelables ou fossiles.

Ces nouveaux réseaux peuvent aussi combiner la géothermie à plusieurs ENR comme l'incinération, les data centers ou les biomasses.

ENGIE Solutions, expert de la géothermie au service des territoires durables | 13

## Inventer le futur

### INNOVER POUR PLUS D'EFFICACITÉ

ENGIE Solutions conçoit des solutions spécifiques qui assurent une optimisation de la production énergétique et qui en font un acteur moteur dans le développement des nouveaux projets de géothermie.

**La technique du multidrains :** architecture innovante permettant d'exploiter la ressource sur des territoires inexplorés. Cette innovation a été récompensée du trophée de l'EGEC et du label Solar Impulse.

**L'usage de pompe à chaleur haute température** permet de moduler et de relever la température de l'eau géothermale, et d'améliorer le potentiel de géothermie des puits en cas de besoin.

**La production simultanée de chaud et de froid** se réalise grâce à des pompes à chaleur produisant à la fois de l'énergie thermique renouvelable chaude et froide.

**Le montage de cascades de température** permet d'obtenir une utilisation durable et économe de la puissance calorifique. Le réseau va servir prioritairement les bâtiments les plus énergivores puis ensuite les bâtiments de moins en moins consommateurs. Cette architecture peut se compléter par des conseils et des travaux pour améliorer l'état des réseaux secondaires au bénéfice de l'efficacité de l'ensemble du dispositif. Cette avancée a été lauréate du Trophée de l'innovation interne du groupe ENGIE.

**La conception sur-mesure des boucles géothermales.** Pompes, traitements géochimiques, vannes, filtres, échangeurs... ENGIE Solutions recherche et noue des partenariats avec des fournisseurs spécialisés sur chaque équipement qui composent l'installation, afin de proposer au final une boucle géothermale la plus justement adaptée au projet.

**Le stockage thermique intersaisonnier** consiste à récupérer la chaleur produite et non consommée l'été et à la stocker dans un puits de géothermie pour l'utiliser pendant la saison de chauffe.

**La veille technologique et réglementaire.** ENGIE Solutions participe à des clubs utilisateurs au sein du Bureau de Recherches Géologiques et Minières, à des groupes de travail comme GEODEEP (accompagnement des entreprises dans le développement de la Géothermie) pour développer à l'international le savoir-faire français en géothermie et CT GAP (Comité technique de la géothermie sur aquifères profonds) ENGIE Solutions est également membre de l'Association Française des Professionnels de la Géothermie, du Syndicat des Energies Renouvelables, du European Geothermal Energy Council.



### FORER EN MILIEU URBAIN DENSE

La particularité du forage géothermique réside dans la proximité des usagers et l'implantation urbaine ou très urbaine du chantier. Installer une machine de forage au cœur des villes nécessite de prendre toutes les mesures de réduction des nuisances environnementales.

La démarche d'ENGIE Solutions passe par des travaux préalables (choix de la parcelle, construction d'un mur antibruit, baches acoustiques, suivi temps réel du bruit...) assortis d'un plan de communication à destination des autorités publiques et des riverains (réunions publiques, panneaux et lettres d'information...) visant à obtenir l'acceptabilité d'un chantier d'envergure à proximité des habitations tout en valorisant les atouts du réseau géothermique pour la préservation de leur environnement.

La présence d'un médiateur travaux, présent physiquement pendant la durée de ceux-ci, permet d'établir une relation de confiance et un climat plus serein.

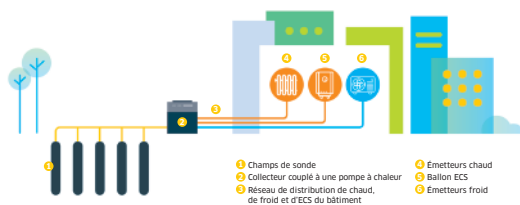
## La géothermie de surface

### LA GÉOTHERMIE TRÈS BASSE ÉNERGIE : PLUSIEURS TECHNOLOGIES DE CAPTAGE

Solution modulable, la géothermie très basse énergie peut alimenter un simple bâtiment ou un réseau de chaleur alimentant lui-même plusieurs bâtiments et répondre ainsi à différents usages : chauffage, production d'ECS et rafraîchissement. Deux technologies de géothermie permettent de couvrir les besoins thermiques des bâtiments en valorisant l'énergie située dans les 200 premiers mètres du sous-sol :

- **Système géothermique alimenté par une nappe souterraine** (voir page 4)
- **Système géothermique alimenté par des sondes verticales géothermiques**

Un système géothermique sur sondes est constitué d'un réseau de tube enterrés et encimentés dans lequel circule, en circuit fermé, un fluide caloporteur qui récupère la chaleur du sous-sol par contact direct avant de la restituer au réseau de chaleur ou au bâtiment via une pompe à chaleur. Cette technologie est déployable sur 90% du territoire français et peut même réduire son empreinte au sol grâce à des sondes inclinées.



Une installation de géothermie de surface est généralement couplée à une autre source d'énergie. La géothermie est dimensionnée pour couvrir la plupart des besoins thermiques puis un appoint prend le relais pour couvrir les pics de puissance. Ce fonctionnement hybride permet de trouver le meilleur compromis entre convergence vers la neutralité carbone, maîtrise de l'investissement et maintien du confort des occupants.

### LES INTÉRÊTS DE LA GÉOTHERMIE DE SURFACE (GÉOTHERMIE TRÈS BASSE ÉNERGIE)



#### Une énergie économique

Il s'agit d'installations énergétiques compétitives avec des temps de retours d'investissements généralement compris entre 5 à 15 ans. Passé cette période, il ne reste que de faibles coûts d'entretien et de consommation électrique. En effet, on considère en moyenne qu'à kWh d'électricité permet de produire 4 kWh de chaleur avec les PAC géothermiques. Les trois quarts de la facture énergétique sont ainsi pris en charge par la chaleur de la terre. Ce type d'installation bénéficie d'une durée de vie entre 30 et 100 ans permettant de profiter de ses vertus économiques et environnementales dans le temps.



#### Une énergie discrète

L'occupation foncière de la géothermie de surface, fort réduite, lui permet d'être une énergie renouvelable durable et décisive pour l'obtention des labels Bâtiments Bas Carbone (BBCA) et de Haute Qualité Environnementale (HQE), notamment dans des zones urbaines denses. Les travaux de forages peuvent aussi bien se réaliser en réhabilitation de bâtiments que dans des parkings en sous-sol avec des foreuses adaptées. Le local technique nécessaire au fonctionnement des installations est restreint et les trappes d'accès aux puits s'intègrent à leur environnement.



#### Une énergie locale décarbonée

La géothermie de surface est une énergie à empreinte carbone très réduite. En moyenne, elle rejette 45 g de CO<sub>2</sub> par kWh de chauffage soit 4 fois moins que l'électricité, 5 fois moins que le gaz naturel et 7 fois moins que le fioul. C'est une énergie ne nécessitant ni transport ni approvisionnement : elle est consommée là où elle est produite, localement.



#### Une énergie réversible

Il s'agit d'une des seules énergies renouvelables pouvant produire du chaud l'hiver et du froid l'été à l'aide de pompes à chaleur réversibles ou de thermofrigopompes. Pour réduire les coûts de fonctionnement, il est également possible de faire du géocooling, ou rafraîchissement passif, en faisant simplement circuler de l'eau froide venant du sol l'été pour rafraîchir les bâtiments.



#### Une énergie sur-mesure

La géothermie de surface répond aux exigences des villes, des collectivités, des industriels et des bailleurs sociaux car elle est complètement adaptable aux usages (chaud, froid, ECS, process etc.).

### MAIS AUSSI

#### Le régime de la géothermie de minime importance (GMI)

Ce schéma administratif simplifié autorise l'installation de systèmes géothermiques de faibles puissances et profondeurs avec une simple déclaration (pas de dépôt de titre minier nécessaire). Conditions : puissance échangée avec le sous-sol < 500 kW ; profondeur < 200 m ; respect des cartes réglementaires ; une eau captée à une température < 22°C, un débit < 80 m<sup>3</sup>/h.

#### Une énergie priorisée par l'ADEME

Eligible au financement Fonds Chaleur, la géothermie est la deuxième énergie priorisée dans la stratégie de décarbonation de l'ADEME (ENR'CHOIX).

#### Une énergie sécurisée

La Garantie AQUAPAC couvre les risques d'échecs des opérations géothermiques sur nappes comme un débit d'exploitation insuffisant lors de la mise en œuvre du forage ou une non pérennité de la ressource dans la durée.

**LE CONTRAT DE PERFORMANCE ENERGÉTIQUE (CPE) GÉOTHERMIQUE, UNE APPROCHE GLOBALE POUR UNE SOLUTION CLÉ EN MAIN**



**La géothermie, une action de performance énergétique**

La géothermie, solution de décarbonation et de réduction des consommations énergétiques, est un atout majeur qu'ENGIE Solutions intègre aux contrats de performance énergétique (CPE) de ses clients. Le remplacement d'une chaudière par une installation géothermique, éventuellement combinée à une solution photovoltaïque, permet d'atteindre les résultats cibles de réduction ou de décarbonation des consommations énergétiques et ainsi répondre aux garanties de résultats exigées par ce type de contrat.

**Stratégie énergétique globale**

Pour accompagner la stratégie de décarbonation et d'amélioration de la performance énergétique de ses clients, les experts ENGIE Solutions s'appuient sur une analyse globale du site, de ses usages et besoins énergétiques ainsi que des systèmes énergétiques existants pour concevoir un bouquet d'actions de performance énergétique optimisé.

**Accompagnement dans la durée**

ENGIE Solutions accompagne ses clients dans la durée en assurant la conduite et le pilotage des installations et des systèmes énergétiques mis en place. ENGIE Solutions garantit ainsi dans la durée l'atteinte des objectifs contractuels du CPE avec l'assurance de la continuité de service, de la sécurité et du confort grâce à ses experts et techniciens de proximité et à ses centres de supervision et pilotage.

Choisir la géothermie de surface dans le cadre d'un CPE avec ENGIE Solutions, c'est jusqu'à **70%** des consommations de chauffage alimentées directement par la chaleur de la terre :

Jusqu'à **85%** de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liées au chauffage.

Jusqu'à **75%** de réduction des consommations de chauffage.

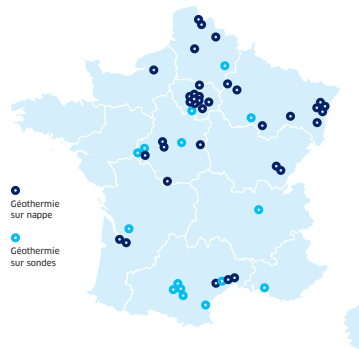
C'est une indépendance énergétique vis-à-vis des prix de l'énergie et de l'approvisionnement de la ressource et valorisation des ENR/RAR dans un mix énergétique qui implique jusqu'à **70%** de l'énergie de chauffage renouvelable.

14 | ENGIE Solutions, expert de la géothermie au service des territoires durables



**LES INSTALLATIONS GÉOTHERMIQUES DE SURFACE CHEZ ENGIE SOLUTIONS**

Des sites sur tout le territoire adaptés aux ressources locales.



**EN CHIFFRES**

**70** installations géothermiques alimentant des bâtiments, écoquartiers ou réseaux de chaleur et de froid

Puissances comprises entre **100 kW** et **5 MW**

**30 MW** de puissance totale installée

ENGIE Solutions conçoit et propose à tous ses clients la solution la plus adaptée à la ressource et aux besoins énergétiques. Cette solution peut être :

- une installation captant l'énergie stockée dans les **nappes phréatiques** (forage d'eau),
- une installation captant l'énergie stockée dans les **roches du sous-sol** (sondes géothermiques).

Aujourd'hui, ENGIE Solutions intègre ces solutions dans de **nombreuses typologies de bâtiments** : historiques, scolaires, médicales, industriels et résidentiels... mais aussi pour des quartiers via des réseaux de chaleurs vertueuses ou des boucles d'eau tempérée géothermiques.

ENGIE Solutions, expert de la géothermie au service des territoires durables | 19



## RELEVER DE NOUVEAUX DÉFIS

Concevoir et construire des réseaux de chaleur et/ou de froid géothermiques pour des villes, des quartiers ou des éco-quartiers : ENGIE Solutions s'illustre à travers 9 projets d'envergure.

20 | ENGIE Solutions, expert de la géothermie au service des territoires durables

### Paris 19<sup>ème</sup>

2012-2014

Production simultanée de chaud et de froid pour un éco-quartier : GéoMétropole.

Le Prix de l'Innovation a été attribué à ENGIE Solutions en novembre 2012 pour ce premier projet de centrale géothermique capable de produire du chaud et du froid. Située dans le nouvel éco-quartier du 19<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, la centrale se distingue par ses performances et sa complexité. Le réseau alimente des logements, des bureaux, des locaux d'activités et des équipements et espaces ouverts au public dont la Philharmonie (salle de concert de 2 400 places). La centrale géothermique est enterrée sur 3 niveaux et invisible de l'extérieur. Cette intégration réussie laisse une empreinte urbaine minimale.



### Marne-la-Vallée

2015-2016

Réalisation de la 1<sup>ère</sup> géothermie privée pour Villages Nature® Paris une destination éco-touristique d'envergure.

ENGIE Solutions réalise la conception, la construction et l'exploitation du doublet géothermal et du réseau de distribution de Villages Nature® Paris, destination éco-touristique inédite à deux pas de Paris et de Disneyland® Paris. La géothermie couvre 100 % des besoins en chaleur (hors aîlés) de cette destination développée sur 120 hectares. Une boucle géothermale optimisée permet une utilisation ajustée de la puissance calorifique du réseau : entrée à 79°C, la chaleur répond d'abord aux besoins de l'ensemble des équipements et des 916 hébergements. Redescendue en température, elle chauffe le parc aquatique couvert de 9 000 m<sup>2</sup> et ses lacs extérieurs de 2 500 m<sup>2</sup>, afin de permettre aux visiteurs de se baigner toute l'année à 30°C.

### GÉOTHERMIE TRÈS BASSE ÉNERGIE

### Strasbourg

1986

La géothermie au service de l'Europe.

Les 4 forages à 45 mètres de profondeur atteignent la nappe alluviale rhénane, pour un débit d'exploitation d'environ 2000 m<sup>3</sup>/h. Cette géothermie, couplée à 14 PAC permet le chauffage et rafraîchissement de 5 bâtiments (Établissements Recevant du Public) et 1 immeuble de grand hauteur représentant une surface totale d'environ 350 000 m<sup>2</sup>.



ENGIE Solutions, expert de la géothermie au service des territoires durables | 21

GÉOTHERMIE TRÈS BASSE ÉNERGIE

### Issy-les-Moulineaux 2021-2022

Un quartier connecté, alimenté par de la géothermie de surface.

Cette géothermie sur nappe de la Craie, grâce à 4 forages de 30 mètres avec un débit d'exploitation de 200 m<sup>3</sup>/h, permet la production innovante simultanée de chaud (2,5 GWh) et de froid (2,6 GWh) pour 607 logements, 40 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 12 000 m<sup>2</sup> de commerces et salles de cinéma.



### Bordeaux 2020-2021

Reprise du développement de la géothermie de chauffage urbain en Aquitaine.

Ce doublet exploitant la Cénomaniens, a relancé les forages profonds (1000 mètres) dans cette région, après une dizaine de réalisations dans les années 80. Couplé à une biomasse, il permettra à terme de fournir de la chaleur à 28 000 équivalents logements sur les 25 km de réseau pour plus de 80% d'EnR.



### Arcueil et Gentilly 2014-2015

Construction ex-nihilo du réseau de chaleur géothermique ArGéo.

ArGéo constitue le 1<sup>er</sup> réseau géothermique ex-nihilo réalisé en Île-de-France depuis plus de 30 ans. Depuis 2015, la centrale géothermique fournit plus de 60% des besoins en énergie du réseau, évitant ainsi le rejet dans l'atmosphère de 14 600 tonnes de CO<sub>2</sub> par an, soit l'équivalent des émissions annuelles de 8 000 véhicules. D'une puissance totale de 50 MW, le réseau ArGéo alimente en chauffage et en eau chaude l'équivalent de 10 000 logements (équipements publics, immeubles collectifs et entreprises) sur un réseau de 15 km.



### Vélizy - Villacoublay 2020-2021

Réalisation du 1<sup>er</sup> multidrains géothermique de France.

La conception et mise en œuvre de 2 puits multidrains a permis d'exploiter le Dogger dans cette zone jusqu'ici inexploitées par sa moindre qualité. La preuve de ce concept permet de développer des zones frontalières en Île-de-France et sur tout le territoire. Ce projet représente la concrétisation de la première SAS LTE géothermique de France, qui alimente un réseau de 19 km pour 12 000 équivalents logements.

### Sucy-en-Brie 2007

Création du premier triplet géothermal d'Île-de-France et rénovation d'une des plus anciennes géothermies d'Île-de-France : SOGESUB.

SOGESUB fut l'un des premiers réseaux géothermiques d'Île-de-France dès 1984. Constitué à l'origine d'un doublet géothermal, un troisième puits est foré en 2007 pour l'extraction de la chaleur du Dogger. Les puits existants deviennent tous deux des puits d'injection pour élaborer ainsi le premier triplet géothermal d'Île-de-France. D'une longueur de 3,3 km et d'une puissance totale de 29 MW, le réseau alimente aujourd'hui en chauffage et en eau chaude l'équivalent de près de 3 000 logements.



### Rueil-Malmaison 2021-2022

Couplage d'un SAS LTE et d'un nouveau réseau.

Ce doublet géothermique a été réalisé au cœur de la ville avec des moyens humains et techniques innovants pour gérer ce contexte et ses nuisances :  
 • un mur anti-bruit entourant le chantier,  
 • des bâches acoustiques au niveau des sources de bruit,  
 • un médiateur de chantier présent sur site.  
 L'entreprise de production, la SAS LTE GéoRueil, alimentera le nouveau réseau de chaleur de 24,5 km de la ville de Rueil-Malmaison, dont ENGIE Solutions est délégataire.



Credits photos : ENGIE Solutions, Antoine Maysonnier, Arnaud Février, Ludovic Le Couster, Waldeemar-Ursplash, Christophe Raymond, Evy Granddaure, Agence Achille, Adobe Stock, @Kreacion

**Rendez-vous sur [engie-solutions.com](https://www.engie-solutions.com)**



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



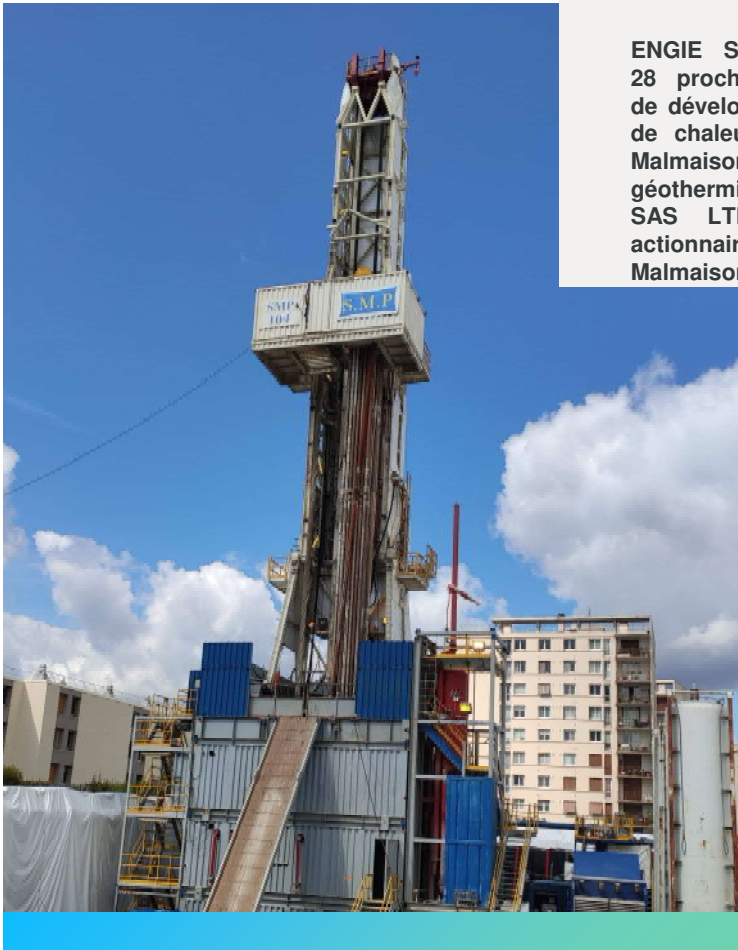


# **Annexe 4 : Fiches projets des réalisations en géothermie profonde d'ENGIE Solutions**




## GéoRueil, un levier de décarbonation du territoire

ENGIE Solutions a été choisi pour les 28 prochaines années afin de construire et de développer une géothermie et un réseau de chaleur au cœur de la ville de Rueil Malmaison. L'exploitation de la géothermie est réalisée par GéoRueil, une SAS LTE dont ENGIE Solutions est actionnaire à 88,5% et la ville de Rueil Malmaison à 11,5 %.



### GÉOLOGIE

 **11,3 MW**  
puissance géothermie  
pour **64 MW** puissance  
totale installée

**2** puits  
au **Dogger**

 **60°C**  
température de  
production

 **1 500m**  
de profondeur

 **350 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

### ENVIRONNEMENT



**21 000**  
tonnes de CO<sub>2</sub>  
évitées en 2020  
.....

Équivaut au rejet émis par  
**11 600** voitures  
par an  
.....

Permet d'alimenter  
**12 000**  
équivalents-logements

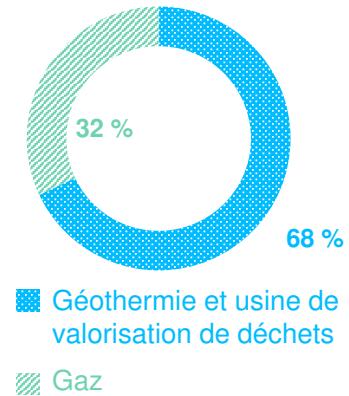


## GÉORUEIL

Implantée sur la rue Gustave Flaubert, la géothermie de Rueil-Malmaison capte la ressource géothermale à une profondeur de 1500 mètres et à une température de 60 degrés.

Cette ressource locale et renouvelable alimentera le réseau de chaleur, dès sa mise service au dernier trimestre 2022.

### MIX ÉNERGÉTIQUE PRÉVISIONNEL



### EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 60°C, qui est ensuite renvoyée dans le Dogger via le puits injecteur à 25°C .
- + Le mix énergétique est de 68 % géothermie.
- + ENGIE Solutions a été désignée au travers d'un contrat de 28 années pour assurer la conception, la réalisation et l'exploitation des puits ainsi que l'exploitation et la maintenance du réseau. Ce réseau de 26 km alimente 130 points de livraison et délivre un total de 130 GWh/an (prévisions).
- + Les principaux abonnés du réseau sont l'hôtel de Ville, l'IFPEN, l'Hôpital Stell,... etc.
- + À travers GéoRueil, ENGIE Solutions valorise les ressources naturelles du sous-sol de l'Île-de-France, en l'occurrence celui des Hauts-de-Seine.
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur est supérieure à 50 %, permettant aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.
- + Les investissements du projet s'élèvent à 71 millions d'euros, dont 24,49 millions subventionnés grâce au soutien de la région Île-de-France et de l'ADEME.

Financé par





## Une 1<sup>re</sup> SAS ENR créée en Île-de-France pour alimenter le réseau de chaleur de Vélizy-Villacoublay à plus de 60% d'énergie renouvelable

ENGIE Solutions a été choisi pour les 28 prochaines années afin de construire et de développer une géothermie sur le territoire Vélizien. L'exploitation de la géothermie est réalisée par Véligéo, une SAS LTE dont ENGIE Solutions est actionnaire à 80% et la ville de Vélizy à 20%.



### GÉOLOGIE

 **18,2 MW**  
puissance géothermie installée

**2** puits  
Multidrains au Dogger

 **65°C**  
température de production

 **1 600 m**  
de profondeur

 **360 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

### ENVIRONNEMENT



**21 600**

tonnes de CO<sub>2</sub> évitées grâce à la géothermie (prévisionnels)

Équivaut au rejet émis par

**14 700** voitures  
par an

.....

Permet d'alimenter

**12 000**  
équivalents-logements



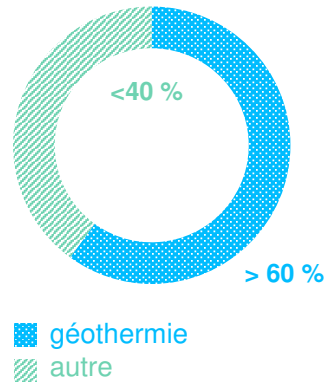
## VÉLIGÉO

La centrale géothermique alimentera en chauffage et en eau chaude sanitaire, les 19 km de réseau de chaleur de la ville.

Au total, ce sont 12 000 équivalents logements qui seront desservis.

Ce projet contribue fortement aux objectifs de développement des énergies renouvelables en faveur de la transition énergétique.

## MIX ÉNERGÉTIQUE 2022



### EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 65°C, qui est ensuite renvoyée dans le puits injecteur à 24°C.
- + À travers Véligéo, ENGIE Solutions valorise les ressources naturelles du sous-sol de l'Île-de-France, en l'occurrence celui des Yvelines.
- + Le mix énergétique record est de plus de 60 % géothermie
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur est supérieure à 50 %, permettant aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.
- + ENGIE Solutions assure l'exploitation de la géothermie et du réseau de chaleur de Vélizy-Villacoublay. Coté D'une longueur de 19 km, le réseau de chaleur Vélidis alimente 127 points de livraison et délivre un total de 111 GWh/an.
- + Les investissements du projet s'élèvent à 25 millions d'euros, dont 8,95 millions subventionnés grâce au soutien de la région Île-de-France et de l'ADEME.
- + Les principaux abonnés du réseau sont les bâtiments publics, les logements, le tertiaire...etc

Financé par



# GéoMarne

## Un nouveau réseau de chaleur géothermique au service du territoire

Projet porté par GéoMarne, filiale d'ENGIE Solutions et la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne (CAPVM), contribuant pleinement aux objectifs de développement des énergies renouvelables sur le territoire.



### GÉOLOGIE

**12,2 MW**  
puissance géothermie pour 50 MW puissance totale installée

**2** puits au Dogger

**70°C**  
température de production

**1 704 m**  
de profondeur

**350 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

### ENVIRONNEMENT



**25 000**  
tonnes de CO<sub>2</sub> évitées

Équivaut au rejet émis par **17 000** voitures par an

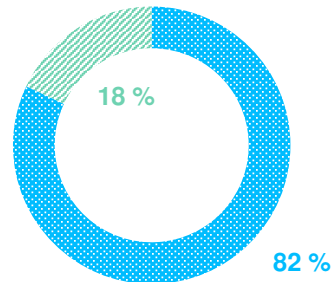
Permet d'alimenter **10 000** équivalents-logements

**ENGIE**  
Solutions

## GéoMarne

Installée à la cité Descartes de Champs-sur-Marne, la centrale géothermique GéoMarne permettra à terme d'alimenter, l'équivalent de 10 000 logements sur deux communes : Champs-sur-Marne et Noisiel, grâce à un réseau de chaleur de 19 km de long. 82 % des besoins en chaleur du réseau sont couverts par la géothermie.

### MIX ÉNERGÉTIQUE



■ Géothermie + PAC  
▨ gaz naturel

### EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 70°C, qui est ensuite renvoyée dans le Dogger via le puits injecteur à 40°C.
- + À travers GéoMarne, ENGIE Solutions valorise les ressources naturelles du sous-sol de l'Île-de-France, en l'occurrence celui du Val-de-Marne.
- + Le mix énergétique record est de 82 % géothermie et PAC et 18 % de gaz (prévisionnel).
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur est supérieure à 50 %, permettant aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.
- + ENGIE Solutions a été désignée au travers d'un contrat de 25 ans pour assurer la conception, la réalisation et l'exploitation des puits ainsi que l'exploitation et la maintenance du réseau. Ce réseau de 19 km alimente 120 points de livraison et délivre un total de 29,2 MWh/an (prévisionnel).
- + Les investissements globaux du projet s'élèvent à 40 millions d'euros, dont 10 millions subventionnés grâce au soutien de la région Île-de-France et de l'ADEME.



GéoMarne

ENGIE  
Solutions



## Un projet ambitieux et durable pour Arcueil et Gentilly

Dans la dynamique de l'opération de renouvellement urbain du quartier du Chaperon Vert, les deux communes d'Arcueil et de Gentilly ont décidé de s'engager dans un projet ambitieux et durable : exploiter la géothermie et construire un réseau de chaleur commun aux deux villes.



### GÉOLOGIE

**15 MW**  
puissance géothermie  
pour **50 MW** puissance  
totale installée

**2** puits  
au **Dogger**

**62°C**  
température de  
production

**1 600 m**  
de profondeur

**350 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

### ENVIRONNEMENT



**11 118**  
tonnes de CO<sub>2</sub>  
évités en 2020  
.....

Équivaut au rejet émis par  
**7 000** voitures  
par an  
.....

Permet d'alimenter  
**7 400**  
équivalents-logements

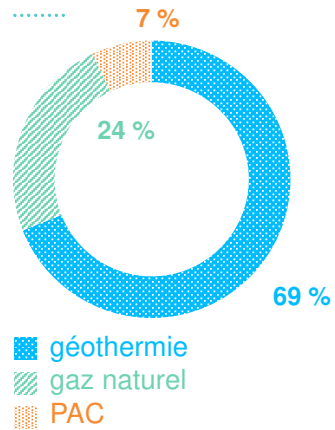


## ARGEO

Cette opération est la première création de géothermie profonde au Dogger en Île-de-France depuis 30 ans. Il s'agit de construire de toutes pièces 2 puits de forage à 1 600 mètres pour alimenter l'équivalent de 10 000 logements sur les deux communes.

C'est un projet qui s'inscrit pleinement dans les objectifs du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie de l'Île-de-France.

## MIX ÉNERGÉTIQUE



## EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 62°C, qui est ensuite renvoyée dans le Dogger via le puits injecteur à 25°C.
- + À travers ArGeo, ENGIE Solutions valorise les ressources naturelles du sous-sol de l'Île-de-France, en l'occurrence celui du Val-de-Marne.
- + Le mix énergétique record est de 83 % géothermie, 10 % PAC et 7 % de gaz (atteint en 2019).
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur est supérieure à 50 %, permettant aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.
- + ENGIE Solutions a été désignée au travers d'un contrat de 30 années pour assurer la conception, la réalisation et l'exploitation des puits ainsi que l'exploitation et la maintenance du réseau. Ce réseau de 18,9 km alimente 143 points de livraison et délivre un total de 74 315 MWh/an (chiffres 2021).
- + Les investissements globaux du projet s'élèvent à 47 millions d'euros, dont 6,9 millions subventionnés grâce au soutien de la région Île-de-France et de l'ADEME.

Financé par



# Géodaly

Réseau de chaleur  
Dammarie-les-Lys



## GEODALYS

### Un réseau de chaleur vertueux pour Dammarie-les-Lys

La ville de Dammarie-les-Lys a décidé de s'engager dans un projet ambitieux et durable : la transition énergétique vers la géothermie pour son chauffage urbain.

#### GÉOLOGIE

 **12 MW**  
puissance géothermie  
pour 40 MW puissance  
totale installée

**2** puits  
au Dogger

 **71°C**  
température de  
production

 **1 656 m**  
de profondeur

 **350 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

#### ENVIRONNEMENT



**7 930**  
tonnes de CO<sub>2</sub>  
évités en 2020

Équivaut au rejet émis par  
**6100** voitures  
par an

Permet d'alimenter  
**3 600**  
équivalents-logements

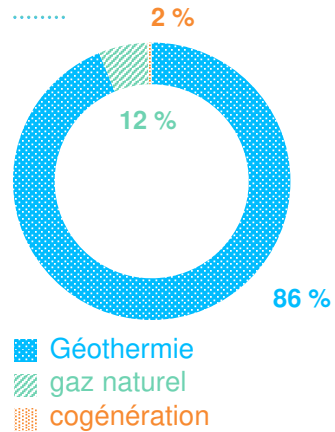


## GEODALYS

Ce projet met en valeur la conversion d'un réseau préexistant (fioul puis gaz) à une énergie renouvelable, grâce à la géothermie.

Cette alternative, décorrélée de l'envolée des prix des énergies fossiles, permet également une conversion du réseau à la géothermie avec un taux d'EnR de 86% !

### MIX ÉNERGÉTIQUE



### EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 71°C, qui est ensuite renvoyée dans le Dogger via le puits injecteur à 35°C.
- + À travers le projet Géodalys, la géothermie valorise les ressources naturelles du sous-sol de l'Île-de-France, en l'occurrence celui de Seine-et-Marne.
- + Le mix énergétique record est de 94 % géothermie, 5,7% gaz naturel et 0,2 % de cogénération (chiffres 2020).
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur Géodalys sera supérieure à 80 %, permettant ainsi aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.
- + ENGIE Solutions a été choisi pour les 27 années du contrat pendant lesquelles elle assurera l'exploitation des puits, ainsi que le contrôle et la maintenance du réseau.
- + Les investissements globaux du projet s'élèvent à 19,5 millions d'euros, dont 5,7 millions subventionnés grâce au soutien de la région Île-de-France et de l'ADEME.
- + Ce réseau de 7,2 km compte 37 points de livraison et délivre un total de 34,7 GWh/an (chiffres 2020).
- + Les principaux abonnés du réseau sont la Municipalité de Dammarie, 1001 VIES HABITATS, EFIDIS et OPH77.





## Une exploitation géothermique pour atteindre la neutralité carbone

La ville de Villepinte soucieuse de proposer des solutions énergétiques vertueuses à ses habitants, décide en 2015 de verdir son réseau de chaleur, par l'implantation d'une géothermie en 2016. 64% de l'énergie est ainsi d'origine géothermique.



### GÉOLOGIE

 **11 MW**  
Puissance géothermie pour 40 MW puissance totale installée

**2** puits au Dogger

 **72°C**  
température de production

 **1 700 m**  
de profondeur

 **350 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

### ENVIRONNEMENT



**8 200**  
tonnes de CO<sub>2</sub>  
évités en 2020  
.....

Équivaut au rejet émis par  
**4 800** voitures  
par an  
.....

Permet d'alimenter  
**6 200**  
équivalents-logements

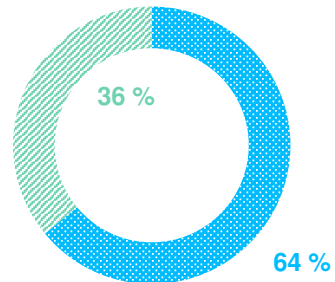


## GÉOPICTA

D'une longueur de 10,9 km, le réseau de chaleur alimente de nombreux bâtiments de la ville.

Il répond pleinement aux critères de responsabilité sociale et environnementale, en proposant des solutions locales pour le développement durable de son territoire.

## MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2020



■ géothermie  
■ gaz naturel

## EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 72°C, qui est ensuite renvoyée dans le Dogger via le puits injecteur à 36°C.
- + Le mix énergétique record est de 64 % géothermie et 36 % de gaz (chiffres 2022)
- + ENGIE Solutions a été désignée au travers d'un contrat de 30 années pour assurer la conception, et la réalisation des puits ainsi que l'exploitation et la maintenance du réseau.  
Ce réseau de 10,9 km alimente 57 points de livraison et délivre un total de 43000 Wh/an (prévisions).
- + Les principaux abonnés du réseau sont les bâtiments communaux de la ville de Villepinte, les copropriétés et les bailleurs sociaux.
- + À travers GéoPicta (filiale locale), ENGIE Solutions valorise les ressources naturelles du sous-sol de l'Île-de-France, en l'occurrence celui de Villepinte.
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur est supérieure à 50 %, permettant aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.
- + Les investissements du projet s'élèvent à 21 millions d'euros, dont 3,5 millions d'euros subventionnés grâce à l'ADEME et la région Ile-de-France.

Financé par



Région  
île de France



## Géotelluence, pour un chauffage urbain vertueux et durable


En choisissant la géothermie pour son chauffage urbain, Ivry-sur-Seine privilégie la performance et la sobriété énergétique, en valorisant une ressource locale et renouvelable : l'aquifère du Dogger du Bassin parisien.



### GÉOLOGIE

 **13 MW**  
puissance géothermie pour 71 MW puissance totale installée

**2** puits au Dogger

 **63,5°C**  
température de production

 **1 472 m**  
de profondeur

 **350 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

### ENVIRONNEMENT



**14 000**  
tonnes de CO<sub>2</sub> évitées en 2020

Équivaut au rejet émis par **9 500** voitures par an

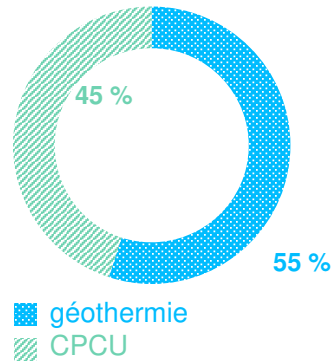
Permet d'alimenter **9 400** équivalents-logements



## GÉOTELLUENCE

Le site de production de chaleur repose sur l'exploitation d'un forage géothermal à 1 500 m de profondeur environ, d'une station d'échange raccordée au réseau de chaleur de Paris. La chaleur produite alimente la ZAC Ivry Confluences, ainsi que le centre-ville, grâce à l'interconnexion de ce nouveau réseau avec le réseau historique

### MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2021



### EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 63,5°C, qui est ensuite renvoyée dans le Dogger via le puits injecteur à 31,5°C.
- + Le mix énergétique est de 55 % géothermie, 45 % CPCU (chiffres 2021).
- + ENGIE Solutions a été désignée au travers d'un contrat de 22 ans pour assurer la conception, la réalisation et l'exploitation des puits ainsi que l'exploitation et la maintenance du réseau. Ce réseau de 5,5 km alimente 32 points de livraison et délivre un total de 10 GWh/an sur la ZAC, dont le développement est amené à se poursuivre. En Parallèle, 70GWh/an sont exportés vers le centre-ville, pour répondre aux besoins du réseau historique (chiffres 2021).
- + Les principaux abonnés du réseau sont les logements collectifs (privé et social), les bâtiments communaux, les écoles, les gymnases.
- + À travers Géotelluence, ENGIE Solutions valorise les ressources naturelles du sous-sol de l'Île-de-France, en l'occurrence celui de Val de Marne
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur est supérieure à 50 %, permettant aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.
- + Les investissements globaux du projet s'élèvent à 23,2 millions d'euros, dont 5,8 millions subventionnés grâce au soutien de la région Île-de-France et de l'ADEME.

Financé par





## La géothermie de GEOTHILYS, une solution fiable, adaptable et écologique

La ville de Thiais lance une opération de géothermie au Dogger, et décide de déléguer la conception, le financement et la réalisation à ENGIE Solutions.



### GÉOLOGIE

 **11,6 MW**  
puissance géothermie pour  
**32,6 MW** d'installation  
géothermie + gaz + FOD

**2** puits  
au Dogger

 **75°C**  
température de  
production

 **1 638 m**  
de profondeur

 **250 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

### ENVIRONNEMENT



**6 000**  
tonnes de CO<sub>2</sub>  
évitées en 2020  
.....

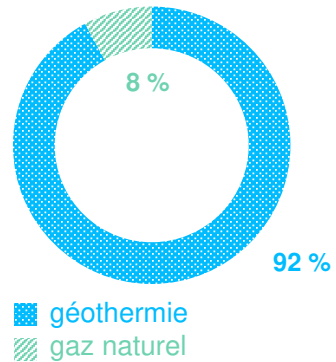
Équivaut au rejet émis par  
**4 080** voitures  
par an  
.....

Permet d'alimenter  
**4 000**  
équivalents-logements

## GÉOTHILYS

C'est au centre de la ville de Thiais, dans le quartier des Grignons que la centrale géothermie de Géothilys est implantée et assure depuis plus de 30 ans la production d'énergie géothermale.

### MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2021



### EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 75°C, qui est ensuite renvoyée dans le Dogger via le puits injecteur à 35°C.
- + Le mix énergétique est de 92 % géothermie, et 8 % de gaz (chiffres 2021).
- + ENGIE Solutions a été choisi pour 20 années du contrat pendant lesquelles elle assurera l'exploitation des puits, ainsi que l'exploitation et la maintenance du réseau. Ce réseau de 7,5 km compte 45 points de livraison et délivre un total de 39 GWh/an (chiffres 2021).
- + Les principaux abonnés du réseau sont les logements collectifs (social et privé) et les bâtiments communaux.
- + À travers Géothilys, ENGIE solutions valorise les ressources naturelles du sous-sol de l'Île-de-France, en l'occurrence celui du Val-de-Marne.
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur Géothilys est supérieure à 50 %, permettant ainsi aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.





## La géothermie Bordeaux PGE, pour un mix énergétique souple et vertueux

Avec le réseau de chaleur Plaine de Garonne Energies, c'est une nouvelle étape du plan climat pour atteindre des ambitions en termes de sobriété énergétique et de recours aux énergies locales et renouvelables.



### GÉOLOGIE

 **8,6 MW**  
Puissance géothermique

**2** puits au Turonien - Cénomaniens

 **45°C**  
température de production

 **732 m**  
de profondeur

 **225 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

### ENVIRONNEMENT



**19 000**  
tonnes de CO<sub>2</sub>  
évités en 2020

.....

Équivaut au rejet émis par

**14 615** voitures  
par an

.....

Permet d'alimenter

**28 000**  
équivalents-logements

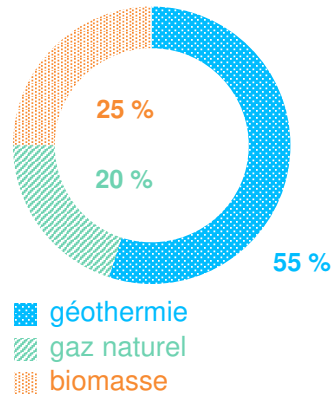


## PLAINE DE GARONNE ENERGIES

Bénéficiaire du réseau Plaine de Garonne Energies vous permettra de maîtriser votre facture énergétique et de profiter pleinement de votre logement, peu énergivore, construit selon les normes de la RT 2012.

Vous prenez ainsi part à la transition énergétique et devenez un acteur à part entière de la révolution écologique.

### MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2020



### EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 45°C, qui est ensuite renvoyée dans le Turonien-cénomaniens via le puits injecteur à 13°C.
- + À travers PGE, ENGIE Solutions valorise les ressources naturelles du sous-sol de la Nouvelle-Aquitaine.
- + Le mix énergétique record est de 55 % géothermie, 25 % Biomasse et 20 % de gaz naturel (chiffres 2020).
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur est supérieure à 50 %, permettant aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.
- + ENGIE Solutions a été désignée au travers d'un contrat de 30 années pour assurer l'exploitation des puits, ainsi que l'exploitation et la maintenance du réseau. Ce réseau de 40 km alimente 267 points de livraison et délivre un total de 98 GWh/an (chiffres 2020).
- + Les investissements du projet s'élèvent à 80 millions d'euros, dont 23 millions subventionnés.
- + Les principaux abonnés du réseau sont les bailleurs sociaux, les promoteurs privés et les bâtiments métropole.







## Une géothermie innovante et exemplaire pour une expérience touristique inédite

120 hectares dédiés à la détente, une faible empreinte écologique, et une richesse locale en énergie valorisée, résume le projet de Villages Nature, qui engage un tourisme écologique et responsable.

### GÉOLOGIE

 **16,5 MW**  
Puissance géothermique  
**19,5 MW** puissance totale installée

**2** puits au Dogger

 **78°C**  
température de production

 **1 854 m**  
de profondeur

 **350 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

### ENVIRONNEMENT



**11 151**  
tonnes de CO<sub>2</sub>  
évités en 2020

Équivaut au rejet émis par  
**8 578,2** voitures  
par an

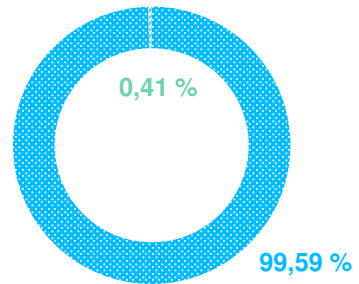
Permet d'alimenter  
**5 000**  
équivalents-logements



## VILLAGES NATURE

La chaleur de la terre au cœur du projet, la géothermie permet d'alimenter 916 cottages et appartements, 16 hectares d'équipements récréatifs et d'animation et l'Aqualagon : 1 parc aquatique de 9 000 m<sup>2</sup> et 2 500 m<sup>2</sup> de lagons chauffés à plus de 30°C.

### MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2020



■ géothermie  
▨ gaz naturel

### EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 78°C, qui est ensuite renvoyée dans le Dogger via le puits injecteur à 30°C.
- + À travers le projet Village Nature, la géothermie valorise les ressources naturelles du sous-sol de l'Île-de-France, en l'occurrence celui de la Seine-et-Marne.
- + Le mix énergétique record est de 99,59 % géothermie et 0,41 % de gaz naturel (chiffres 2020).
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur étant supérieure à 50 %, permet aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.
- + ENGIE Solutions a été choisi pour les 27 années du contrat pendant lesquelles elle assurera l'exploitation des puits, ainsi que le contrôle et la maintenance du réseau.  
Ce réseau de 17 km compte 17 points de livraison et délivre un total de 23 494 MWh/an (chiffres 2020).
- + Les investissements globaux du projet s'élèvent à 43,5 millions d'euros.
- + Les principaux abonnés du réseau sont le parc Village Nature (56 % de la fourniture) et Euro Disney (44 %).



**SOGESUB**

## La géothermie de SOGESUB, une solution fiable, adaptable et écologique

La Ville de Sucy-en-Brie a confié à la Société SOGESUB (Société de Géothermie de Sucy-en-Brie), filiale de ENGIE Solutions, dans le cadre d'une Délégation de Service Public de type concession, le financement, la réalisation et l'exploitation d'un triplet de géothermie profonde, première référence de ce type en Ile-de-France.



### GÉOLOGIE

**15 MW**  
puissance géothermie pour **29,1 MW** d'installation géothermie +gaz+ FOD

**3** puits au **Dogger**

**78°C**  
température de production

**1727 m**  
de profondeur

**300 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

### ENVIRONNEMENT



**5 000**  
tonnes de CO<sub>2</sub> évitées en 2020

Équivaut au rejet émis par **3400** voitures par an

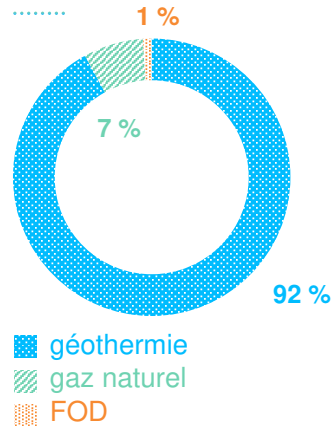
Permet d'alimenter **3000** équivalents-logements

**ENGIE**  
Solutions

## SOGESUB

SOGESUB est une centrale enterrée construite à proximité du château de Sucy-en-Brie, alimentant un réseau de distribution de chaleur de 7,4 kilomètres, et apportant l'énergie géothermique aux 3000 équivalents-logements et bâtiments scolaires raccordés dans les quartiers de la Cité Verte et de la Fosse Rouge.

### MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2021



### EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 78°C, qui est ensuite renvoyée dans le Dogger via deux puits injecteurs à 35°C.
- + Le mix énergétique record est de 98 % géothermie, 2 % gaz et 0 % de FOD (chiffres 2020).
- + ENGIE Solutions a été choisi pour 15 années du contrat pendant lesquelles elle assurera l'exploitation des puits, ainsi que l'exploitation et la maintenance du réseau. Ce réseau de 7,4 km alimente 25 points de livraison et délivre un total de 31 GWh/an (chiffres 2021).
- + Les principaux abonnés du réseau sont les logements collectifs (social & privé) et les bâtiments communaux.
- + À travers SOGESUB, ENGIE Solutions valorise les ressources naturelles du sous-sol de l'Île-de-France, en l'occurrence celui du Val-de-Marne.
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur est supérieure à 50 %, permettant aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.

Financé par



**SOGESUB**

**ENGIE**  
Solutions




## Ygeo, un projet exemplaire, qui s'inscrit dans la transition énergétique


Rosny-sous-Bois, Noisy-le-Sec et Montreuil ont fait le choix de s'engager ensemble dans un projet ambitieux et durable, la création d'un réseau de chaleur alimenté par la géothermie.



### GÉOLOGIE

 **14 MW**  
puissance géothermie pour 66 MW puissance totale installée

**2** puits au Dogger

 **59,5°C**  
température de production

 **2020 m**  
de profondeur

 **350 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal

### ENVIRONNEMENT



**13 285**  
tonnes de CO<sub>2</sub> évitées en 2021

Équivaut au rejet émis par **10 200** voitures par an

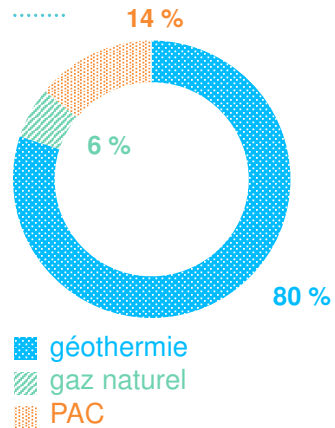
Permet d'alimenter **7000** équivalents-logements



## YGEO

Il s'agit de 2 puits de forage à 1 800 mètres de profondeur, une unité de géothermie et un réseau de plus de 10 km pour alimenter l'équivalent de plus de 10 000 logements (bâtiments publics, immeubles d'habitation et entreprises) sur les trois communes.

### MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2021



### EN CHIFFRES

- + Le puits producteur capte l'eau à 59,5°C, qui est ensuite renvoyée dans le Dogger via le puits injecteur à 25°C.
- + Le mix énergétique record est de 82 % géothermie, 15 % PAC et 3 % de gaz (chiffres 2020).
- + ENGIE Solutions a été désignée au travers d'un contrat de 30 ans pour assurer la conception, la réalisation et l'exploitation des puits ainsi que l'exploitation et la maintenance du réseau. Ce réseau de 12,1 km alimente 54 points de livraison et délivre un total de 69,4 GWh/an (chiffres 2021).
- + Les principaux abonnés du réseau sont les logements collectifs, les équipements collectifs (écoles, gymnase, mairie, crèche...) et militaire.
- + À travers YGeo, ENGIE Solutions valorise les ressources naturelles du sous-sol de l'Île-de-France, en l'occurrence celui de Seine-Saint-Denis.
- + La part des énergies renouvelables utilisées dans le réseau de chaleur est supérieure à 50 %, permettant aux usagers de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 5,5 % sur leur facture de chauffage.
- + Les investissements globaux du projet s'élèvent à 39,8 millions d'euros, dont 6,5 millions subventionnés grâce au soutien de la région Île-de-France et de l'ADEME.

Financé par





## SCALIS-POLYGONIS


### Le quartier Saint-Jean chauffé par une géothermie historique

En 1986, Scalis a opté pour l'installation d'un réseau géothermique dans le quartier Saint-Jean de Châteauroux Métropole pour alimenter aujourd'hui plus de 1150 logements.

#### GÉOLOGIE

 **4 MW**  
puissance géothermique

**2** Puits de production  
1 au Trias actif et 1 au Dogger arrêté

 **34°C**  
température de production

 **180 et 615 m**  
de profondeurs

 **110 m<sup>3</sup>/h**  
de débit géothermal en pointe

#### ENVIRONNEMENT



**1 950**  
tonnes de CO<sub>2</sub>  
évitées en 2020  
.....

Équivaut au rejet émis par  
**1 500** voitures  
par an  
.....

Équivaut à  
**700**  
logements

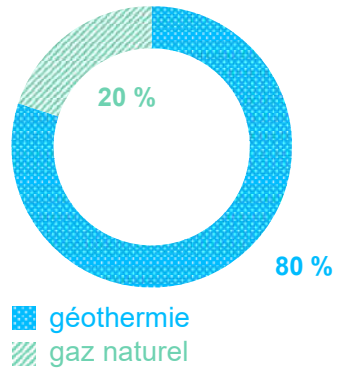


## SCALIS-POLYGONIS

Maintenir confort et performance énergétique est le défi que relève ENGIE Solutions à travers son engagement auprès de Scalis.

La géothermie profonde du quartier permet la réduction de 35% du coût du chauffage par rapport à une solution gaz.

### MIX ÉNERGÉTIQUE EN 2020



### EN CHIFFRES

- + Ce réseau de 1,8 km compte 11 points de livraison et délivre un total de 8 GWh/an (chiffres 2020).
- + Initialement, le puits au Trias était utilisé en base, température à 34°C, et le puits au Dogger en appoint, température à 16°C.
- + ENGIE Solutions a été choisi pour les 23 années du contrat pendant lesquelles elle assurera l'exploitation des puits, ainsi que le contrôle et la maintenance du réseau et de la chaufferie.
- + À travers ce réseau historique, la géothermie valorise les ressources naturelles profonde du sous-sol en Centre-Val-de-Loire
- + Le taux élevé d'énergie renouvelable dans le réseau permet aux usagers de bénéficier d'une TVA réduite à 5,5 % sur leur facture de chauffage.
- + En 2003, la réhabilitation du forage géothermique au Trias de 1983 a été réalisée pour environ 750 000 euros



# **Annexe 5 : Curriculum Vitae de l'équipe projet géothermie d'ENGIE Solutions**



## Nicolas Monneyron

### PROFIL

Ingénieur de l'ENSPM et de l'INSTN en Economie et Politique de l'énergie et de l'environnement, 13 ans d'expérience en géothermie et réglementation minière française, et délégué général de l'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG). Suivi de tous les projets géothermiques ENGIE soit 11 projets menés de l'expression d'un besoin, jusqu'au forage de doublets en passant par la faisabilité et les volets administratifs et réglementaires. Supervision de 21 forages géothermiques dont 3 work over. Obtention de 22 permis et 12 autorisations de travaux géothermiques. Pilotage de plus de 50 études de faisabilité géothermiques (géologie, forage, modélisation etc.) et participation à 3 Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) démonstrateurs.

### COMPETENCES CLEFS

- o Energies renouvelables
- o Technico-économique
- o Expertise géothermie
- o Pilotage de projets
- o Efficacité énergétique
- o Management et Expertise
- o Coordination travaux
- o Contacts privilégiés
- o Syndicats professionnels (commission SER, CA AFPG)

### LANGUES

- o Français – Native
- o Espagnol – Bilingue
- o Anglais – Opérationnel

## Directeur d'Activité Géothermie ENGIE Manager pôle Géosciences

### PARCOURS PROFESSIONNEL

#### ENGIE BU France Réseaux, Paris, France

2014– Aujourd'hui

- Responsable géothermie (électricité et chaleur), stratégie commerciale, financement projets et innovation (KEY Expert)
- Montage de partenariats techniques et commerciaux (fournisseurs, sous-traitants, entreprises internes et externes)
- Missions d'expertises en Géothermie sur les projets internationaux d'ENGIE (Europe & Caraïbes)
- Directeur de travaux géothermiques complexes. Stratégie et passation des marchés achats : optimisation CAPEX, forages, équipements et mise en service de 8 centrales géothermales
- Stratégie de gestion des OPEX et amélioration de la performance (contrats cadres, stock d'urgence, etc..)

2010 – 2014

- Chef de Projet, pilotage de l'offre commerciale géothermie et management techniques d'équipes projets
- Développement et création de réseaux de chaleur en Région Ile de France dont deux réponses AMI
- Valorisation du portefeuille des agences : renégociation, raccordement et gestion de contrats

#### CFG Services (BRGM), Orléans, France - 2007 – 2010

- Développement projets et commercial pour la géothermie
- Obtention de 10 concessions minières et d'autorisations de travaux de forages, assistance à maîtrise d'ouvrage
- Montage d'offre et réalisation de 12 études de faisabilité pour la géothermie profonde

### FORMATION

2006 - Ecole Nationale Supérieure des Pétroles et Moteurs (IFP School à Rueil Malmaison)

*Master Économie et Politique de l'Énergie et de l'Environnement*

- Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires [CEA à Saclay]

*Spécialisation Energies Nouvelles Ecole*

2005 - Polytech Annecy-Chambéry – Université de Savoie

*Master Valorisation des Énergies Renouvelables et des Déchets*

2004 - Institut Universitaire Professionnel de Belfort – Université de Franche Comté

*Licence Génie des Systèmes Industriels (GSI), option énergétique*



## Thomas Guéant

## Expert Géothermie / Responsable projets travaux et réglementation

### PROFIL

Ingénieur géologue diplômée de l'Université de Lille et de l'IFP School. 18 ans d'expérience dans l'industrie pétrolière. 7 ans d'expérience dans le secteur minier français (pétrole, gaz de houille, gaz de mines, géothermie). Gestion réglementaire d'un portfolio de 7 permis de recherche et 2 concessions et obtention de 12 autorisations de travaux. Supervision géologique de 2 forages exploratoires multi-drains. Forte expérience en management, évaluation et gestion de projets.

### COMPETENCES CLEFS

- o Géologie – géophysique
- o Evaluation des systèmes pétroliers
- o Modélisation géologique
- o Géologie de forages et d'opérations

### LOGICIELS

- ✓ Petrel
- ✓ PetroMod
- ✓ Cobraflow
- ✓ EasyTrace
- ✓ Temis 3D

### LANGUES

- o Français - native
- o Anglais – compétence professionnelle

### PARCOURS PROFESSIONNEL

#### ENGIE Solutions, Paris, France - 04/2019 – Aujourd'hui

- Pilotage des études de faisabilité et d'opportunité en géothermie
- Validation des études d'évaluation APS/APD avant dépôt réglementaire
- Accompagnement des procédures réglementaires des projets liés aux titres miniers
- Supervision AMOA en phase de réalisation projet et forages

#### La Française de l'Energie, France – 2013-2018

- Responsable de l'équipe Géosciences – projets non conventionnels
- Déploiement des phases opérationnelles
- Supervision de tests de captage de gaz de mine
- Supervision géologique de sonde
- Management des équipes et des projets sur l'exploitation de gaz de charbon
- Suivi réglementaire et administratifs des dossiers : code minier français, gestion de budget, bilan annuel d'activités et financier

#### GeoRex, , France – 2002-2013

- Géologue pétrolier, ingénieur d'affaires puis responsable unité « Assistance études subsurface et management des données »
- Analyse des besoins clients : Evaluation de programme d'études, supervision des études et positionnement des ingénieurs sur mission d'expertise
- Encadrement, gestion de carrières

#### Total, Paris, France – 2000-2002

- Géologue pétrolier stagiaire
- Evaluation pétrolière
- Synthèse et analyse de bassins

### FORMATION

2012– Diplôme d'ingénieur « Petroleum Geosciences », IFP School

2000– DEA 3 GS (Géologie, Géophysique, Géologie Sédimentaire) – Université de Lille 1



## Caroline GUION

## Géologue Expert Géothermie

### PROFIL

Ingénieur géologue diplômé de LaSalle et de l'IFP School. 6 ans d'expérience dans l'industrie pétrolière. Suivi de 5 forages en tant que géologue d'opérations, obtentions de 2 ouvertures de travaux et de 3 permis de recherches minières en France. 3 ans d'expérience en interprétation sismique et 3 ans en modélisation de réservoir. 1 an d'expérience en géothermie, études de préfaisabilité, supervision d'études de faisabilité et retraitements sismiques.

### COMPETENCES CLEFS

- o Géologie – géophysique
- o Modélisation réservoir
- o Données de puits
- o Code minier français
- o SIG
- o Pilotage de projets

### LOGICIELS

- ✓ PaleoScan – Petrel - Kingdom
- ✓ ArcGis - QGis
- ✓ Adobe Illustrator

### LANGUES

- o Français – Native
- o Anglais – compétence professionnelle

### PARCOURS PROFESSIONNEL

#### ENGIE Solutions, Paris, France - 01/2020 – Aujourd'hui

- Management et pilotage de projet de géothermie profonde sur bassins sédimentaires en France Métropolitaine
- Suivi dossiers réglementaires
- Définitions CAPEX forages
- Pilotage des études de sous-sol et de géophysique
- Analyse de préfaisabilité de prospection

#### Eliis, Houston, Texas - 10/2017 – 04/2019

- Expert logiciel PaleoScan : support, formation, testeur
- Consultante pour des projets d'interprétation sismique (Permian Basin, Golfe du Mexique...)
- Référente SIG

#### Lundin Petroleum, Montmirail, France - 01/2013 – 9/2017

- Développement : modélisation de réservoir (analyse de carottes, de diagraphies, corrélation, structurale et analyse pétrophysique. Gestion de la base de données SIG. Elaboration de documents administratifs : demande de permis, étude d'impact, rapport de fin de puits, etc.
- Exploration : synthèses régionales. Définitions de play et lead pour exploration. Calculs de volumes et d'incertitudes.
- Opérations : Conseils et planification de campagne de forage : SOR et well lanning. Géologue de sonde sur sites : supervision des opérations sur site de forages liées à la géologie : logging, carottages et mudlogging.

#### GeoPetrol, Paris, France - 07/2011 – 11/2011

- Evaluation de prospect géothermique : interprétation sismique, modélisation de chaleur

### FORMATION

2014 – Diplôme d'ingénieur « Petroleum Geosciences », IFP School

2013 – Diplôme d'ingénieur en géologie pétrolière, LaSalle-Beauvais



## Dimitri Aymard

## Hydrogéologue expert Géothermie Responsable modélisation

### PROFIL

Ingénieur hydrogéologue expert en Géothermie, diplômé de l'ENSG Nancy avec 5 ans d'expérience dont 2 ans en Nouvelle-Zélande et en Australie sur des thématiques géothermales haute et basse énergies. Impliqué sur différentes étapes clés d'un projet de géothermie, études de faisabilité, supervision de forages et d'essais de puits, modélisation de champs en exploitation et aide à la décision.

### COMPETENCES CLEFS

- o Géologie – Hydrogéologie
- o Modélisation réservoir
- o Ingénierie géothermique
- o Géophysique & Géochimie
- o Pilotage de projets

### LOGICIELS

- ✓ Tough2
- ✓ Leapfrog/Gocad
- ✓ Fellow/Modflow
- ✓ STARS

### LANGUES

- o Français – Native
- o Anglais – Bilingue
- o Portugais – Basique

### PARCOURS PROFESSIONNEL

#### ENGIE Solutions, Paris, France - 09/2020 – Aujourd'hui

- Management et pilotage de projet de géothermie profonde sur bassins sédimentaires en France Métropolitaine
- Réalisation de dossiers réglementaires
- Supervision et expertise des modélisations géothermiques

#### Rockwater, Perth, Australia - 03/2020 – 09/2020

- Programme hydrogéologique d'exploration, supervision de campagne de forage et d'essais de puits (packer test, géophysique, pompage, injection etc.)
- Etude de faisabilité géothermique basse et haute enthalpies

#### Geothermal Institute, Auckland, Nouvelle-Zélande - 01/2019 – 01/2020

- Modélisation de réservoir géothermique électrogène (Ohaaki) avec plus de 20 puits d'exploitation
- Modélisation d'un réservoir géothermique minier aurifère haute enthalpie (Lihir, Papouasie Nouvelle Guinée)
- Enseignement (Master UOA et industriels Kenyans) : géothermie profonde, réservoir, géochimie etc.

#### SETEC Hydratec, Paris, France - 01/2017 – 01/2019

- Gestion de projets de géothermie de minime importance (faisabilité, modélisation, sous-traitants, forages etc.)
- Etude hydrogéologique pour l'aménagement du Grand Paris

#### Ginger Burgeap, Paris, France - 03/2016 – 09/2016

- Gestion de projets de géothermie de minime importance (modélisation, réglementation, impact environnemental)

### FORMATION

2016 - Ecole Nationale Supérieure de Géologie (ENSG Nancy)

Ingénieur Géologue – Spécialisé en Hydrogéologie

2013 - Classe préparatoire aux grandes écoles (BCPST Poitiers)



Olivier AUDOUIN

## Expert Géosciences

### PROFIL

Ingénieur hydrogéologue expert en Géothermie et ingénierie de projets de forage, Impliqué sur différentes étapes clés des projets géothermiques, études de faisabilité, conception, supervision de forages et d'essais de puits, diagnostic de puits, suivi des paramètres d'exploitation.

### COMPETENCES CLEFS

- o Géologie – Hydrogéologie
- o Modélisation réservoir
- o Données de puits
- o Ingénierie de puits
- o Pilotage de projets
- o Code minier français

### LOGICIELS

- ✓ SAPHIR
- ✓ WELLCAD
- ✓ WELLSCAN
- ✓ STARS

### LANGUES

- o Français – Native
- o Anglais – Compétence professionnel
- o Espagnol – Basique

### PARCOURS PROFESSIONNEL

#### ENGIE Solutions, Paris, France - 01/2023 – Aujourd'hui

- Expert en géothermie très basse énergie

#### CFG, Orléans (45), France - 2013 – 2022

- Chef de projets études faisabilité technico-économique, dossiers réglementaires, travaux forages profonds.
- Conception / Réalisation d'essais de fin de forages sur puits géothermiques basse et haute enthalpies
- Elaboration de programme de forage et de réhabilitation de puits
- Suivi géologique de forage, analyse de paramètres de forage et modélisation sous le logiciel Wellscan
- Diagnostic de puits à partir de l'interprétation de diaggraphie
- Dimensionnement et suivi des paramètres de fonctionnement de la boucle géothermale
- Rédaction et montages d'appel d'offres

#### SEMM LOGGING, Vesdun (18), France - 2007 – 2012

- Chargé d'affaire
- Responsable projet diaggraphie sur des campagnes d'exploration minière (Canada, Afrique de l'Ouest et Centrale, Ethiopie, Madagascar ...)
- Référent formation, calibrage et contrôle qualité des mesures

### FORMATION

2007 – Doctorat "Intégration et inversion de données géologiques et mesures in-situ pour le conditionnement d'un modèle 3D d'aquifère calcaire / Site expérimental Hydrogéologique de Poitiers. *Université de Poitiers*.

2004 – DEA "Eau, transfert et Interactions". *Université Poitiers*



## Giovanni SCALISI Expert Géothermie

### PROFIL

Ingénieur Fluides, Energie, Environnement, Diplômé ISUPFERE 35 ans d'expérience professionnelle en géothermie industrielle profonde pour la production de chaleur et de froid en France et à l'international. Technicien mesures physiques en géothermie (1986-1994), Ingénieur Chef de Projet géothermie basse énergie (1994-2016), Directeur technique maintenance et suivi d'exploitation (2016 à ce jour).

### COMPETENCES CLEFS

- o Management
- o Direction de projets
- o Expertise technique (géothermie, électromécanique, hydraulique, thermique)
- o Relationnel client
- o Prospection commerciale
- o Montage d'offres
- o Négociation commerciale
- o Gestion de contrats de maintenance et de suivi d'exploitation

### LOGICIELS

- ✓ Pack office
- ✓ Hyper vision PREDITY

### LANGUES

- o Français/italien (langues maternelles)
- o Anglais (Lu et écrit, niveau moyen à l'oral)
- o Espagnol (notions)

### PARCOURS PROFESSIONNEL

#### ENGIE Solutions, Paris, France - 09/2022 – Aujourd'hui

- Appui aux opérations de géothermie
- Appui aux Directions de projet
- Déploiement et gestion de contrats cadres
- Suivi de performances et gestion des travaux de maintenance

#### CFG (Cie Française de Géothermie), Orléans, France - 11/1986 – 08-2022

##### Directeur technique maintenance et suivi d'exploitation :

- Gestion technique et commerciale du service Maintenance/Suivi d'exploitation (2,5 M€/an – 25 opérations géothermiques)
- Management d'une équipe pluridisciplinaire de 8 ingénieurs et techniciens
- Expertise technique en géothermie basse énergie
- Participation au développement commercial de prestations de services
- Gestion technique et financière de contrats de maintenance pour des Syndicats et de grandes entreprises du secteur privé et public
- Maîtrise d'œuvre de travaux sur les boucles géothermales de la Région parisienne
- Etudes de faisabilité de doublets géothermiques et optimisation des équipements de production géothermique (forages, pompes, échangeurs, instrumentations)

##### Ingénieur Chef de Projet géothermie basse énergie :

- Etudes de redimensionnement des moyens de pompage de boucles géothermales
- Gestion des travaux d'équipements des puits de production (pompe immergée et dispositif de traitement)
- Maîtrise d'œuvre des travaux de surface et de sous-sol
- Diagnostic de dysfonctionnements doublets et triplets géothermiques par différentes méthodes
- Rédaction des marchés pour la fourniture d'équipements de boucles géothermales
- Etudes et réalisation d'une géothermie sur pompe à chaleur

### FORMATION

- 1994 – Diplôme d'ingénieur ISUPFERE – Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, CNAM, Paris VII et Maximilien Perret
- 1986 – DUT Mesures Physiques - IUT Créteil



# **Annexe 6 : Curriculum Vitae de l'équipe projet géothermie d'ANTEA**

## Curriculum Vitae

### Nicolas FRECHIN

Date de naissance  
14 octobre 1977

Années d'expérience  
21 années

Nationalité  
Française

Langue  
Français

#### Expertise

Spécialiste en géothermie, j'ai mené de nombreuses études et encadré la réalisation de tous types d'installations (géothermie profonde, sur sondes, sur nappe superficielle, sur eaux usées), couvrant les aspects sous-sols et surface.

#### Principales Expériences

##### Géothermie sur nappe superficielle

- Multiples études de faisabilité (en 2018/2019 : Les Grands Bains du Monêtier-les-Bains (05), mairie-école de Lascazères (65), groupe scolaire à Antony (92)...)
  - Maîtrise d'œuvre de systèmes complets : base de loisirs de Buthiers (77), base de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines (78), piscine de Trie-Château, bâtiment de bureaux – Icade (Paris 19<sup>ème</sup>), ZAC Intercampus à Amiens (Engie Cofely) – (PAC + forages), MIN de Nice (Dalkia)...
- **Audits d'installation de géothermie superficielle (aspects sous-sol et surface, en partenariat avec Inddigo) pour le compte de l'Ademe en région Grand-Est, PACA, Occitanie, et Rhône-Alpes-Auvergne, Normandie et Pays-de-la-Loire (une soixantaine au total) de 2014 à 2022.**
- Instruction de dossiers Fonds Chaleur en géothermie superficielle pour le compte des Ademe régionales Occitanie, Hauts-de-France et Bourgogne-Franche Comté (en cours).

##### Géothermie sur sondes

- Tests de réponse thermique et études de dimensionnement
- Maîtrise d'œuvre : Ensta (Palaiseau – 70 sondes de 160 m) ; Energies du Sud (Montpellier – 100 sondes de 100 m) ; I3F à Chambourcy – 12 sondes de 200 m (PAC + forages)...
- Installation clé en main de systèmes complets (champ de sondes et pompe à chaleur) : Sicra à Rueil-Malmaison – 18 sondes de 200 m (PAC + forages)...

##### Géothermie profonde

- Expertise du projet de forage à 3 000 m de Lavey-les-Bains (Office fédéral de l'Energie suisse)
- Études prospectives pour les départements du Val-de-Marne et des Hauts-de-Seine (évaluation du potentiel géothermique de 0 à 3000 m de profondeur)
- Nombreuses études de faisabilité de doublets au Dogger dans le bassin parisien (Dammarie-les-Lys, Vigneux-sur-Seine, Bobigny-Drancy, Malakoff-Montrouge, Epinay-Villetaneuse, Pantin-Les Lilas...)
- Etude de faisabilité et dossiers réglementaire pour une exploration au Trias dans le bassin parisien (projet Bobigny-Drancy)
- Chef de projet de nouveaux doublets au Dogger (ouvrages de 2000 m de profondeur) :
  - 2013 : Le Mée-sur-Seine / IDEX
  - 2015 : Villepinte / COFELY RESEAUX
  - 2016-2017 : Dammarie-les-Lys / ENGIE RESEAUX
  - 2017-2018 : Vigneux-sur-Seine / IDEX

## Curriculum Vitae

### Nicolas FRECHIN

- 2019 : Champs-sur-Marne / ENGIE RESEAUX
- 2020-2021 : Vélizy / Engie Solutions – réalisation de multi-drains dans le réservoir – **Prix de l'innovation EGEC 2021.**
- Maîtrise d'œuvre de scellement d'anciens doublets :
  - Orly / VALOPHIS, Le Mée-sur-Seine / IDEX, Le Blanc-Mesnil / CORIANCE, Vigneux-sur-Seine / IDEX.
- Supervision des travaux de réhabilitation du forage de réinjection du doublet à l'Albien (700 m de profondeur) d'Eau de Paris (2018) – AMO EPA Saclay sur la mise en service des installations à l'Albien du plateau de Saclay (2020-2021)
- Maîtrise d'œuvre d'un forage d'un forage d'eau minérale naturelle pour les thermes de Jonzac (aquifère du Trias, 1600 m de profondeur verticale - 2021)

#### Autres Expériences

- 2007-2009 : Animation d'un projet Intelligent Energy Europe sur la diffusion de la géothermie en milieu industriel
- 2020, 2021 : Encadrement d'un cours sur le forage appliqué à la géothermie à l'ENSPM (IFP Energies nouvelles)
- 2020, 2021 : Formation sur la géothermie pour le compte de l'AFPG, à destination des relais bois-énergie de l'Ademe Occitanie, et du syndicat départemental de d'énergies de la Dordogne.
- 2020 : Réalisation d'un programme de conseils pour l'étude de la géothermie à destination de 10 bureaux d'études (en partenariat avec Agitaterre – ALEC métropole bordelaise et Gironde)

#### Parcours Professionnel

##### Antea Group :

- 2012-18 : Chef de projet à la Direction Technique ;

##### Saunier & Associés (bureau d'étude spécialisé en énergies renouvelables) :

- 2006-12 : Directeur de projet, responsable de l'activité géothermie ;

##### Geostock (société d'ingénierie, spécialiste du stockage souterrain) :

- 2005-06 : Chef de projet. Conception et suivi de réalisation de cavités salines ; Modélisations géo-mécaniques et thermiques de cavités.

##### Geoservices (société de services parapétroliers) :

- 2000-05 : Chef de projet. Mise au point de méthodes d'analyse des données acquises en cours de forages pétroliers.

#### Formation

- 2008 : Formation ENSPM/IFP – Architecture du puits en forage ;
- 2003 à 2005 : Formations ENSPM/IFP – Advanced Logging interpretation ; Organic geochemistry and reservoir ; PVT Modeling ;
- 2000 : Ingénieur civil des Mines de Nancy

#### Langues

- Français (langue maternelle), anglais, allemand.

## Curriculum Vitae



## Clément CRAYSSAC

Fonction  
Ingénieur géothermie

Date de naissance  
9 avril 1993

Années d'expérience  
4 années

Nationalité  
Française

Langue  
► Français, Anglais

### Expertise

Ingénieur en géothermie, je mène aujourd'hui des études et supervise la réalisation de nombreux types de géothermies : **géothermie profonde, géothermie sur sondes, sur nappe superficielle.**

### Principales Expériences

#### Géothermie de surface

- **Multiplés études de faisabilité de géothermie sur nappe superficielle et sur sondes** : Projet GreenHouse pour Mane à Le-Bar-sur-Loup (06) ; Collège la plaine des Glacis pour le département de Seine-et-Marne à La Ferté-sous-Jouarre (77) ; Groupe scolaire pour la commune à Antony (92) ; Château Monestier La Tour à Monestier (24) ; MIN pour Dalkia à Nice (06) ; Bâtiments communaux à Gournay-en-Bray (76) ; Château Saint-Léger pour iXblue à Saint-Germain-en-Laye (78) ; Projet de la SEMVIT au Trait (76) ; ZAC Intercampus pour Engie Cofely à Amiens (80) ;...
- Maitrise d'œuvre géothermie sur sondes : **90 sondes de 110m** pour la Mairie de Paris au centre de production horticole de Rungis (94)
- Maitrise d'œuvre géothermie sur nappe superficielle (système complet) : **3 forages de 70m, réseaux, équipements des puits, process centrale** pour le projet de la ZAC Intercampus pour Engie Cofely à Amiens (80)

#### Géothermie profonde

- **Multiplés études de faisabilité de doublets au Dogger dans le bassin parisien** : Bobigny-Drancy, Malakoff-Montrouge, Epinay-Villetaneuse, Pantin-les Lilas, Chatenay-Malabry...
- Etude de faisabilité et dossiers réglementaire pour une exploration au **Trias dans le bassin parisien** (projet Bobigny-Drancy)
- **Maitrise d'œuvre de nouveaux doublets au Dogger** (ouvrages de 2000 m de profondeur) :
  - 2017 : Dammarie-les-Lys / Engie Réseaux
  - 2017-2018 : Vigneux-sur-Seine / IDEX
  - 2019 : Champs-sur-Marne / Engie Réseaux
  - 2020 : Vélizy-Villacoublay / Engie Solutions : **réalisation de multi-drains dans le réservoir. Supervision en régie de la phase drains : company man**
- **Maitrise d'œuvre scellement ancien doublet au Dogger** à Vigneux-sur-Seine pour IDEX
- Appui sur des missions de **suivi réglementaire de centrale géothermique au Dogger** dans le bassin parisien

## Curriculum Vitae



### Clément CRAYSSAC

- **Rédaction de dossiers réglementaires** : PEX Champs-sur-Marne ; PER Grand Parc Nord ; AR-DOTEX Malakoff-Montrouge ; PER-DOTEX Aéroport de Paris ; PEX Vigneux-sur-Seine ; PER-DOTEX Bobigny-Drancy ; PEX Dammarie-les-Lys

#### Modélisations hydrodynamiques et thermiques :

- **Modélisations réalisées sous MARTHE pour des géothermies sur nappe superficielle** : MIN pour Dalkia à Nice (06) ; ZAC Inter-campus pour Engie Cofely à Amiens (80)
- **Dimensionnements réalisés sous EED pour des géothermies sur sondes** : Projet GreenHouse pour Mane à Le-Bar-sur-Loup (06) ; Château Monestier La Tour à Monestier (24) ; Centre de production horticole de Rungis (94) pour la Mairie de Paris ; Château Saint-Léger pour iXblue à Saint-Germain-en-Laye (78)
- **Modélisations réalisées sous MARTHE pour des géothermies profondes au Dogger** : AR-DOTEX Malakoff-Montrouge ; PEX Vigneux-sur-Seine ; PER-DOTEX Bobigny-Drancy ; PEX Dammarie-les-Lys

#### Autres Expériences

- ENTECH ingénieurs conseils – Bureau d'étude environnement – Mèze (34) (2 mois). Chargé de mission en assainissement, eau potable et études réglementaires Réalisation de diagnostics du système d'assainissement de deux communes (terrain, dossier) Réalisation d'un dossier de régularisation.
- VEOLIA Summer School – Découverte des activités de VEOLIA : énergie, traitement des déchets et eau (10 jours). Etude de cas sur la gestion durable de l'eau avec 43 autres étudiants de 27 nationalités.
- Université Technique de Darmstadt – Département recherche en géothermie – Allemagne (4 mois). Chargé d'étude – Sujet : « Investigations des propriétés pétrologiques et géochimiques du réservoir cristallin géothermique du fossé Rhénan ».

#### Parcours Professionnel

- Depuis Juillet 2017 : Ingénieur géothermie à Antea Group
- Janvier 2017 : Stage de fin d'étude à Antea Group

#### Formation

- 2013 – 2017 : Institut polytechnique LaSalle Beauvais – Master spécialisé en Hydrogéologie et Risques industriels
- 2011 : Classe Préparatoire BCPST – Lycée Thiers – Marseille



## Curriculum Vitae

### Margaux SAVARY



**Fonction**  
Ingénieure Géothermie

**Date de naissance**  
13 mars 1998

**Années d'expérience**  
2 années

**Nationalité**  
Française

**Langues**  
 ➤ Français & Anglais courant  
 ➤ Espagnol intermédiaire

#### Expertise

Ingénieure géologue de formation, j'occupe aujourd'hui en tant qu'ingénieure d'étude en géothermie. Mes principaux domaines d'intervention sont les suivants :

- Etudes d'impact géothermique, dossiers réglementaires ;
- Modélisation thermique et hydrodynamique des réservoirs ;
- SIG.

#### Principales Expériences

*Etudes de géothermie profonde au Dogger et au Carbonifère (faisabilité de projet, dossiers réglementaires, modélisation thermique et hydrodynamique des réservoirs)*

- SIPPPEC : Dossier réglementaire et étude d'impact d'un nouveau doublet géothermique au Dogger pour l'extension du projet de Bobigny (AR-DAOTM). Modélisation sous MARTHE de l'impact thermique et hydrodynamique des nouveaux puits.
- ENGIE Solutions : Dossier réglementaire et étude d'impact du projet géothermique de Douai au Carbonifère (AR-DAOTM). Modélisation sous MARTHE de l'impact thermique et hydrodynamique des nouveaux puits.

#### Missions internationales

- Modélisation 3D d'un réservoir pour déterminer la stratégie de forage du projet de géothermie haute température de Tulu Moya (Ethiopie), 2021-2023
- Quantification des débits disponibles et construction de carte géologique pour le projet en eau potable de villages au Ladakh (Inde), été 2019

#### Parcours Professionnel

- Depuis mars 2023 : Ingénieure d'étude en géothermie chez Antea Group
- 2021-2023 : Ingénieure d'exploration géothermie haute température chez Meridiam (Addis-Abeba, Ethiopie)
- 2021 : Géophysicienne chez Spotlight

#### Formation

- 2021 : Ecole Nationale Supérieure de Géologie - Spécialité Energie du sous-sol. Diplôme d'ingénieur géologue à Nancy (54)
- 2018 : Classe Préparatoire BCPST à Caen (14)

## Références Antea Group en géothermie profonde

DATE	NOM DU PROJET ET MISSION D'ANTEA GROUP	CLIENT
2022-2023 (en cours)	<b>DOUAI (59) : Maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation de deux nouveaux doublets géothermiques au Carbonifère.</b>	<b>ENGIE SOLUTIONS</b>
2022-2023 (en cours)	<b>LE CHESNAY-ROCQUENCOURT (78) : Maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation de deux nouveaux doublets géothermiques au Dogger.</b>	<b>ENGIE SOLUTIONS</b>
2017-2022	MALAKOFF (92) : Rédaction du dossier réglementaire (AR-DAOTM) pour le projet SIPPAREC.	SIPPAREC
2022-2023 (en cours)	<b>VELIZY-VILLACOUBLAY (78) : Suivi réglementaire de la boucle géothermale</b>	<b>VELIGEO</b>
2020-2022	<b>VELIZY-VILLACOUBLAY (78) : Maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation d'un nouveau doublet géothermique au Dogger innovant (forage de multi-drains horizontaux dans le réservoir).</b>	<b>VELIGEO ENGIE RESEAUX</b>
2019-2020	<b>CHAMPS-SUR-MARNE (77) : Maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation d'un nouveau doublet géothermique au Dogger.</b>	<b>GEOMARNE ENGIE RESEAUX</b>
2019 (en cours)	BORDEAUX (33) : Assistance à Maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet Plaine-Garonne.	Bordeaux Métropole
2019	LE MESNIL-AMELOT (77) : Rédaction du dossier réglementaire (PER-DOTEX) pour les futurs doublets d'ADP.	ADP
2019	VIGNEUX-SUR-SEINE (91) : Maîtrise d'œuvre relative au scellement du doublet géothermique au Dogger GVS1-GVS2	IDEX
2017-2018	<b>VIGNEUX-SUR-SEINE (91) : Maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation d'un nouveau doublet géothermique au Dogger</b>	<b>IDEX</b>
2018	ZAC CLICHY BATIGNOLLES (Paris 17ème) : Assistance technique et supervision des travaux dans le cadre de la réhabilitation du puits d'injection du doublet géothermique à l'Albien	Eau de Paris
2015-2023 (en cours)	<b>Accord cadre SIPPAREC pour l'étude de faisabilité de nouveaux projets de géothermie profonde dans le bassin parisien – rédaction des dossiers réglementaires correspondants.</b>	<b>SIPPAREC</b>

DATE	NOM DU PROJET ET MISSION D'ANTEA GROUP	CLIENT
	<b>Sujets en cours : Bobigny-Drancy (deux doublets avec un forage intégrant une reconnaissance au Trias), Malakoff-Montrouge, Pantin-Les Lilas-Pré-Saint-Gervais, Fontenay-aux-Roses, Kremlin-Bicêtre</b>	
2015-2018	GEOCLOGGING : Programme de R&D portant sur les problématiques de colmatage des doublets géothermiques sur nappe et la définition de mesures préventives	ADEME
2017-2023 (en cours)	<b>IVRY SUR SEINE (94) : Suivi réglementaire de la boucle géothermale</b>	<b>GEOTELLUENCE ENGIE RESEAUX</b>
2018-2023 (en cours)	<b>DAMMARIE-LES-LYS (77) : Suivi réglementaire de la boucle géothermale</b>	<b>GEODALYS ENGIE RESEAUX</b>
2016-2018	<b>DAMMARIE-LES-LYS (77) : Maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation d'un nouveau doublet géothermique au Dogger</b>	<b>GEODALYS ENGIE RESEAUX</b>
2015-2018	<b>ORLY NOUVELET (94) : Suivi réglementaire de la boucle géothermale</b>	<b>AGESVAM</b>

Antea Group a remporté le prix de l'innovation de l'année 2021 décerné par l'EGEC (European Geothermal Energy Council) pour le projet de forage multi-drains horizontaux dans le réservoir à Vélizy-Villacoublay.



### The previous winners of the European Geothermal Innovation Award

2021: In the 2021 edition, the winner of the Ruggero Bertani European Geothermal Innovation Award 2021 is **ENGIE Solutions** with its innovative multidrain boreholes well architecture. This project, developed by ENGIE Solutions and built with **Antea Group** and other partners, can almost double the productivity of a geothermal reservoir.

The multidrain technology has been designed for a new geothermal district heating network in Vélizy-Villacoublay, a Paris Basin's municipality eager to cover more than 60% of the heat demand with geothermal energy. This means satisfying the heating needs of 12,000 houses and saving 22,800 tons of CO<sub>2</sub> per year compared to a gas solution.

Le lien vers la publication du 24 juin 2021 du site de l'EGEC est disponible ci-dessous : <https://www.egec.org/engie-solutions-is-the-geothermal-innovator-of-the-year-with-the-multidrain-boreholes/>



# **Annexe 7 : La société de forage SMP**

# 7.1

---

## **Lettre de soutien de la société de forage SMP Energies**



**SMP Energies**  
 ZA Pense Folie - 45220 Château-Renard  
 Tél. : 02 38 28 13 80 - Fax : 02 38 28 91 21

Le 19 octobre 2023

**Objet : Lettre de soutien – PER « Grand Valenciennes »**

SMP Energies a le plaisir d'accompagner ENGIE Energie Services en tant que société de forage partenaire du projet de Renault à Douai. Ce projet vise à la décarbonation des usages thermiques de ce site dédié à la construction de véhicules électriques, au travers de la mise en œuvre d'un projet de géothermie basse énergie intégrant la réalisation de deux doublets de forage au Calcaire Carbonifère, à une profondeur de 4000 m, permettant d'effacer 64 et 70% de ses consommations gaz.

ENGIE Energie Services a récemment sollicité SMP Energies dans le cadre du dépôt du Permis Exclusif de Recherche du « Grand Valenciennes » qui a pour objet d'apprécier le potentiel géothermique profond de ce périmètre et pour ambition de développer, dans la continuité du projet de Renault Douai, d'autres projets utilisant la ressource géothermale du Calcaire Carbonifère pour assurer la décarbonation de réseaux de chaleur urbains et des usages industriels.

Société de forage spécialisée dans les projets géothermiques à grande profondeur, SMP Energies souhaite apporter son plein soutien à ce PROJET et mettre à disposition, son savoir-faire et ses capacités techniques.

Dans le cadre du Partenariat qu'elle entretient avec ENGIE Énergies Services, elle mobilisera ses équipements décarbonés, pour la réalisation des prochaines opérations qui pourront être menées dans le cadre du futur programme de travaux proposé par ENGIE Energie Services.

Monsieur Fabien Lemesnager  
 Directeur Général  
 SMP Energies

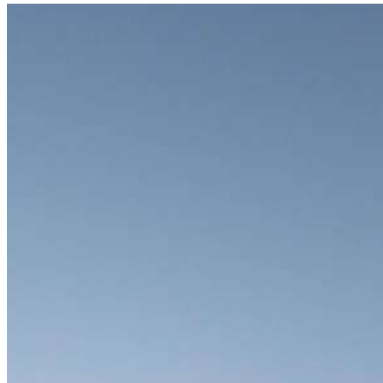
**SMP Energies**  
 ZA Pense Folie  
 45220 Château-Renard  
 Tél. : 02 38 28 13 80  
 Fax : 02 38 28 91 21  
 SAS au capital de 14 000 000 €  
 RCS Orléans 417 549 029 - APE 3312Z

RCS ORLEANS 417 549 029 / Code APE 3312Z  
 SAS au Capital de 14 000 000 Euros

# 7.2

---

## Présentation de la société de forage SMP



# TRAVAUX DE FORAGE GÉOTHERMIQUE

Offre Technique - SMP ENERGIES  
Projet Géothermie Calcaire Carbonifère



Rédigé	Vérifié	Approuvé
Étienne BILLOT Support Technique	David VAVASSEUR Directeur des Opérations	Benjamin HENNETTE Directeur Technique
Date : 25/09/2023 Signature	Date : 25/09/2023 Signature	Date : 25/09/2023 Signature
		



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

## Révisions

Version	Date	Modification
0	23/10/2023	Proposition initiale
1		
2		

## Client

**Maitrise d'Ouvrage :**
**ENGIE Solutions**

Correspondants :  
Thomas Guéant

Email : [thomas.gueant@engie.com](mailto:thomas.gueant@engie.com)

## Vos interlocuteurs SMP ENERGIES

Fabien LEMESNAGER Directeur Général ☎ +33 (0)2 38 28 13 80 📱 +33 (0)6 74 41 64 88 ✉ <a href="mailto:fabien.lemesnager@smp-drilling.com">fabien.lemesnager@smp-drilling.com</a>	Benjamin HENNETTE Directeur Technique ☎ +33 (0)5 59 02 49 99 📱 +33 (0)7 77 70 51 96 ✉ <a href="mailto:benjamin.hennette@smp-drilling.com">benjamin.hennette@smp-drilling.com</a>	Etienne BILLOT Département Commercial ☎ +33 (0)5 59 02 49 99 📱 +33 (0)6 31 71 41 62 ✉ <a href="mailto:etienne.billot@smp-drilling.com">etienne.billot@smp-drilling.com</a>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE



## TABLE DES MATIERES

<b>1.- PRESENTATION SMP ENERGIES .....</b>	<b>5</b>
1.1 Organisation SMP ENERGIES .....	6
1.2 Organisation Spécifique Géothermie .....	7
1.3 Flotte d'appareils .....	8
1.3.1 Spécifications de la flotte d'appareils .....	9
1.4 Clients.....	10
1.5 Système de Gestion HSEQ .....	11
1.5.1 Outils HSEQ.....	12
1.5.2 Empreinte environnementale .....	13
1.5.3 Logiciel de Gestion HSEQ et du Personnel .....	13
1.5.4 Logiciel de Gestion des Opérations de Maintenance .....	14
<b>2.- MOYENS HUMAINS .....</b>	<b>15</b>
2.1 Organisation Chantier.....	16
2.1.1 Le PERSONNEL non posté .....	16
2.1.2 Le PERSONNEL posté .....	16
2.1.3 Moyens Humains et Compétences .....	17
2.2 Organigramme.....	17
2.3 Rôles et Responsabilités .....	18
2.3.1 Responsable Opérations.....	18
2.3.2 Rig Manager .....	18
2.3.3 Chef de Chantier .....	19
2.3.4 Coordinateur Sécurité .....	20
2.3.5 Chef de Poste .....	22
2.3.6 Assistant au Chef de Poste .....	22
2.3.7 Accrocheur .....	23
2.4 Système de Gestion du Personnel .....	24
2.4.1 Nouveaux employés.....	26
<b>3.- AMENAGEMENT DE LA PLATEFORME .....</b>	<b>27</b>
3.1 Etude acoustique et moyens de réduction du bruit.....	28
3.1.1 Cartographie sonore de l'appareil de forage .....	28
3.1.2 Moyens de réduction du bruit.....	29
<b>4.- ORGANISATION ET LOGISTIQUE DU CHANTIER .....</b>	<b>33</b>
4.1 Logistique .....	34
4.2 Gardiennage.....	34




**TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE**

- 4.3 Alimentation en eau..... 34
- 4.4 Alimentation Electrique de l'appareil..... 34
- 4.5 Gestion des eaux d'essai..... 35
- 5.- TRAVAUX DE FORAGE ET MOYENS A METTRE EN ŒUVRE..... 36**
  - 5.1 Travaux de forage ..... 37
  - 5.2 DTM..... 38
  - 5.3 Skidding (Rippage) ..... 38






**NOTE IMPORTANTE**

Afin de faciliter la lecture et l'évaluation de notre offre, l'ensemble des documents détaillés sont inclus dans ce document PDF.




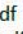



Pour ouvrir ces documents il faut simplement double cliquer sur le trombone  qui se trouve à côté de la description du document

Exemple :

**6.7.1 Politiques**

- Liste des procédures et mode opératoires SSE.pdf 
- SMP POL 00 - Déclaration du Président SMP ENERGIES.pdf 
- SMP POL 01 - Politique Développement Durable.pdf 
- SMP POL 02 - Politique Santé et Sécurité.pdf 
- SMP POL 03 - Politique Environnement.pdf 
- SMP POL 15 - Politique Maintenance.pdf 

**6.7.2 Procédures Générales**

- SMP - GPR 02 - Rev1 - Permis de travail.pdf 
- SMP - GPR 03 - Rev1 - Analyse de Risques Opérationnels.pdf 
- SMP - GRP 05 - Rev1 - Réunion HSE.pdf 
- SMP - GPR 06 - Rev0 - Temps d'arrêt pour la sécurité.pdf 
- SMP - GPR 08 - Rev1 - Rapports d'incident et analyses.pdf 
- SMP - GPR 09 - Rev1 - Prévention de chute d'objet.pdf 
- SMP - GPR 10 - Rev1 - Gestion des EPI.pdf 



TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE



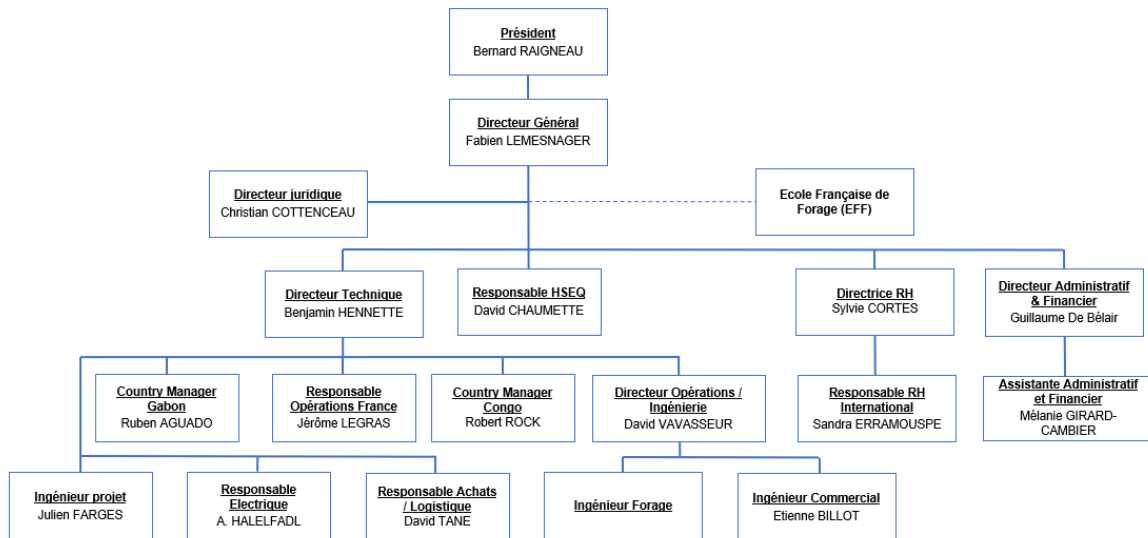
# 1.- PRESENTATION SMP ENERGIES

## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE



## 1.1 Organisation SMP ENERGIES

SMP ENERGIES est une société française de forage et de reconditionnement des puits pétroliers, gaziers et géothermiques.



Créée en 1998, nous disposons actuellement d'une flotte de 18 appareils qui opèrent en France, Afrique de l'Ouest (Gabon et Congo). Le siège social de SMP ENERGIES est situé à Château-Renard à 130 kilomètres au Sud de Paris (France). SMP ENERGIES dispose de deux bases opérationnelles en France (Château Renard et Pau), une au Gabon (Port Gentil) et au Congo (Pointe Noire).

SMP ENERGIES a connu une croissance forte et continue depuis sa création en 1998. Au cours des 10 dernières années le nombre d'appareils a doublé et continue à croître avec le ferme engagement de développer et diversifier son activité en France et à l'international, notamment l'activité Géothermie.

Notre objectif est de fournir à nos clients la meilleure qualité de service en termes d'équipement, personnel, hygiène, sécurité, qualité et environnement.

L'acquisition d'un moderne centre de formation en 2012 a été un grand pas dans notre ambitieux programme de formation. L'EFF (Ecole Française de Forage) est située à Pau (France). Equipée d'un appareil de forage et de deux simulateurs.

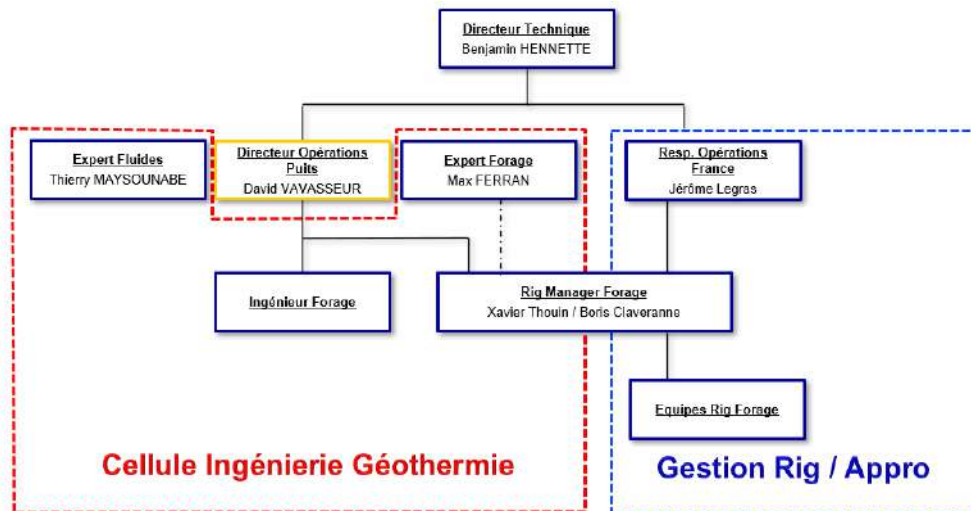
L'EFF offre un grand nombre de formations aux métiers du forage (IWCF, Stripping, Drilling Supervisor, HSE) et développe des formations spécifiques à la géothermie de surface et profonde.



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 1.2 Organisation Spécifique Géothermie

SMP ENERGIES a mis en place une organisation spécifique et renforcée pour la gestion des projets de Géothermie :



Le Directeur des Opérations sera l'interlocuteur privilégié pendant toute la durée du projet.



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 1.3 Flotte d'appareils

SMP ENERGIES offre une vaste gamme de services de forage et reconditionnement de puits à l'aide d'une flotte d'appareils modernes et flexibles opérés par du personnel qualifié et expérimenté, capable de travailler dans un environnement difficile avec les plus hauts standards de santé, de sécurité, d'environnement de qualité.

Nos appareils sont conçus en France et fabriqués aux Etats Unis avec l'objectif de répondre aux besoins de nos clients les plus exigeants.

La capacité des appareils SMP ENERGIES varie de :

- 80 à 100 tonnes pour les forages et les services de reconditionnement peu profonds
- 120 à 350 tonnes pour les forages et les services de reconditionnement plus profonds

Appareils	Activité ppale	Capacité au crochet (MT)	Treuil de forage (HP)	Pompes de forage (HP)	Tête d'injection motorisée	Fabricant	Année de construction	Location actuelle
SMP 1	Pulling	80	240	-	Bowen S 2.5	HRI	1998	France
SMP 2	Workover	80	350	1 x 400	Bowen S 2.5	HRI	1998	France
SMP 3	Workover	80	350	1 x 400	Bowen S 3.5	HRI	1999	Gabon
SMP 5	Forage Workover	113	400	2 x 750	Bowen S 150	HRI	2002	France
SMP 6	Workover	80	350	1 x 350	Bowen S 3.5	HRI	2003	France
SMP 7	Forage Workover	80	350	2 x 400	Bowen S 3.5	HRI	2005	France
SMP 8	Workover	80	350	1 x 350	Bowen S 3.5	HRI	2008	France
SMP 9	Workover	100	425	1 x 400	Bowen S 3.5	HRI	2008	France
SMP 10	Workover	100	425	1 x 275	Bowen S 3.5	HRI	2008	France
SMP 11	Workover	136	475	1 x 400	Bowen S 150	HRI	2012	Gabon
SMP 12	Workover Forage	80	450	1 x 750	Bowen S 150	HRI	2012	France
SMP 14	Workover	100	425	1 x 400	Bowen S 3.5	HRI	2013	France
SMP 101	Forage	200	1 000	2 x 1 300	Tesco 250	HRI	2006	France
SMP 102	Forage	190	1 000	2 x 1 000	Varco 95	Dreco	1996	Congo
SMP 103	Forage	250	1 500	2 x 1 600	LTI 250	DSI	2009	Gabon
SMP 104	Forage	250	1 500	2 x 1 300	Tesco 350	PMC	2010	France
SMP 105	Forage	350	2 000	3 x 1 600	Tesco 500	JELEC / SMP	2014	Congo
SMP 106	Forage	350	2 000	3 x 1 600	Tesco 500	JELEC / SMP	2013 / 2014	France



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 1.3.1 Spécifications de la flotte d'appareils

La dernière génération d'appareils conçus par SMP ENERGIES combine :

- Appareils VERTS pour minimiser l'impact environnemental des opérations
- Appareils COMPACTS pour optimiser la conception des plateformes
- Appareils « MARCHANTS » pour se déplacer rapidement sur une plateforme multi-puits
- Appareils DEPLACEMENT RAPIDE pour optimiser l'efficacité de campagnes de forage en réduisant le temps de démontage-transport-montage





**TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE**

## 1.4 Clients

Notre expertise et professionnalisme dans le domaine du forage et du reconditionnement des puits nous ont permis de travailler pour de nombreux opérateurs de Géothermie en France, Belgique, Suisse et compagnies pétrolières et gazières en Europe, Afrique de l'Ouest et Afrique de l'Est.

Nous avons également construit avec succès notre expertise dans la prestation de services intégrés pour l'industrie de la géothermie en France.





TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

## 1.5 Système de Gestion HSEQ

Le Manuel Santé/Sécurité/Environnement (SSE) et le Manuel Qualité SMP ENERGIES (disponibles sur demande) présentent le système de gestion de la société en matière HSEQ, certifié ISO 14001:2015, ISO 9001:2015, ISO 45001:2018 en 2021.



La Direction Générale s’engage formellement sur un objectif zéro défaut et l’ensemble du personnel SMP ENERGIES participe à la réussite de cet objectif par la mise en œuvre du programme SAR (détection de Situation A Remonter) dont le suivi est intégré dans les rapports quotidiens de forage.

La politique Santé/Hygiène, Sécurité, Environnement et Qualité (HSEQ) de SMP ENERGIES s’inscrit dans la démarche fondamentale exprimée dans la Charte HSEQ signée par le Président et le Directeur Général de SMP ENERGIES. Cette politique correspond à la volonté de SMP ENERGIES d’être exemplaire et innovant dans la démarche Santé/Hygiène, Sécurité, Environnement et Qualité.

La préservation de l’intégrité physique des personnels SMP ENERGIES est la première de nos valeurs.

Cette approche est en parfaite adéquation avec le message de notre entreprise « Anticiper, Maîtriser, Proposer, Consolider » pour atteindre notre objectif zéro accident avec arrêt.

Le Manuel Document Unique SMP ENERGIES est basé sur l’analyse des risques liés aux activités de forage. Dans le cadre du plan de prévention qui sera réalisé avant le démarrage du chantier les risques spécifiques seront analysés et, si nécessaire, rajoutés au Document Unique.



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 1.5.1 Outils HSEQ

SMP ENERGIES a développé et mis en place de nombreux outils HSEQ adaptés au terrain. Ces outils mis à disposition et utilisés par le personnel et tous les sous-traitants permettent de faire vivre le système de management HSEQ de SMP ENERGIES sur ses différents chantiers :

- **SAR** (Situation A Reporter) : remontée d'informations terrain, aussi bien bonnes pratiques que axes d'amélioration.
- **SAR tour** : tour de chantier à la recherche d'axes d'amélioration et/ou bonnes pratiques.
- **TOFS** (Time Out For Safety) : temps d'arrêt marqué en cas de situation accidentogène ressentie.
- **JSA** (Job Safety Analysis) : analyse de risques pour une opération donnée.
- **Permis de travail** : contrôle systématique des travaux qui sont identifiés comme à risques.
- **Certificat d'isolation et d'entrée en espace confiné** : check list sécurité pour des équipements recensés et avant d'entrer dans certaines zones.
- **Audit par poste** : check list des équipements/ zone à contrôler au moment de la prise de poste.
- **Audit DROPS** : check list des équipements pouvant chuter de hauteur, contrôle des rétentions.
- **Safety Meeting** : réunion sur une thématique HSEQ tracée dans un registre prévu à cet effet.
- **Procédure opérationnelle** : incluant les consignes et rappel de risque pour le pré job.
- **AR9** : Analyse de Risque en 9 points, réalisé en dernière minute (en cas d'absence de procédure et JSA)
- **Flash sécurité** : Communication sur un thème HSEQ particulier, en lien avec l'actualité du chantier.
- **Capitaine sécurité** : désignation d'un leader HSEQ dans l'équipe (implication à tour de rôle pour le personnel).
- **Parrainage** : Système de tutora pour tout nouvel arrivant.
- **Casque vert** : permet l'identification d'un nouvel arrivant sur chantier.
- **SMP Konnect** : logiciel RH/HSEQ permettant notamment le suivi des formations/habilitations du personnel, le suivi des plans d'actions HSEQ, des fichiers SAR, le reporting HSEQ et de mettre à disposition la documentation HSEQ à jour.





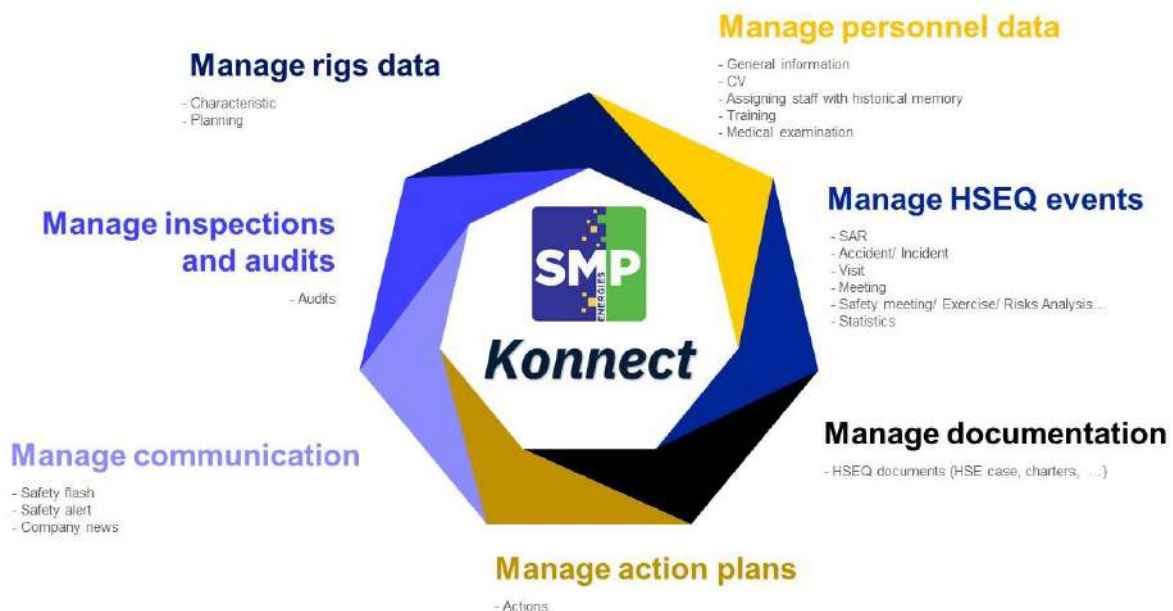
## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 1.5.2 Empreinte environnementale

SMP ENERGIES s'efforce à réduire l'empreinte environnementale de ses chantiers de forage, en cohérence avec tout projet de géothermie.

- Alimentation électrique :  
Les appareils électriques de forage de SMP ENERGIES peuvent être connectés au réseau. Le branchement électrique permet d'éliminer 30 tonnes d'émissions équivalent Carbone quotidiennes lors des opérations de forage.  
SMP ENERGIES a déjà réalisé des projets géothermiques avec le SMP-104 et 106 tout en étant connecté au réseau à Vélizy Villacoublay en 2020 et Rueil-Malmaison en 2021, Champigny, Les Lilas et Saint-Denis en 2023
- Utilisation de boues de forage non polluantes :  
SMP ENERGIES n'utilise pas de glycol dans ses boues de forage et tous les produits utilisés sont biodégradables.
- Valorisation des déchets :  
Les déchets de forage (solides et boues) sont tous revalorisés par notre partenaire Clamens et transformés afin d'être réutilisés pour des chantiers de TP/Génie Civil.
- Qualité des eaux de rejet : l'équipe fluides de forage SMP ENERGIES assure un QA/QC supplémentaire des rejets et maîtrise parfaitement les techniques à mettre en œuvre pour que la qualité des eaux rejetées soit à tout moment conforme aux exigences environnementales.

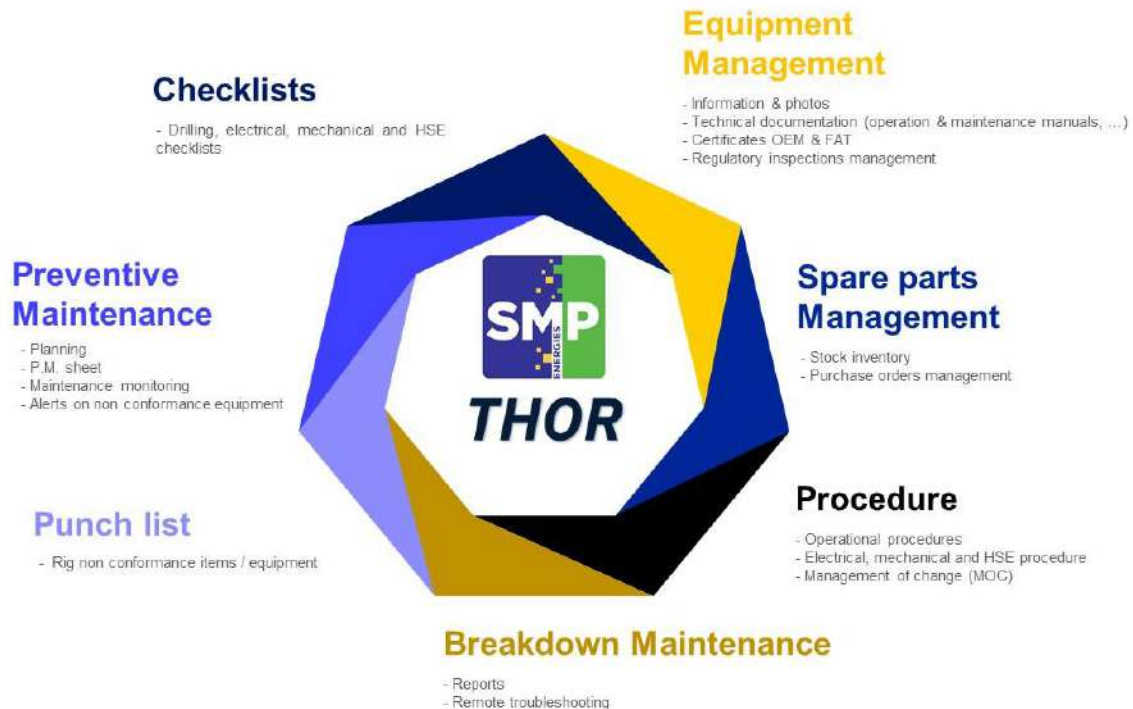
### 1.5.3 Logiciel de Gestion HSEQ et du Personnel





## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 1.5.4 Logiciel de Gestion des Opérations de Maintenance



En plus des contrôles réglementaires, les équipements sont soumis à une maintenance préventive PMS (Système de maintenance préventive) qui s'appuie sur un logiciel interne développé par SMP ENERGIES (**THOR**).

Ce logiciel permet de centraliser :

- Les certificats de conformité des équipements
- Les rapports de vérification des équipements
- Les rapports de maintenance des équipements
- Plan d'actions opérationnels
- Les demandes d'achats
- Les stocks des magasins
- Les procédures opérationnelles

La systématisation de la maintenance préventive permet à SMP ENERGIES de profiter de taux de NPT (Non Productive Time) exceptionnellement bas.

TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE



## 2.- MOYENS HUMAINS



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 2.1 Organisation Chantier

Le travail de chantier est assuré 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 par 3 équipes de personnel posté et par 2 équipes d'encadrement.

#### 2.1.1 Le PERSONNEL non posté

Le PERSONNEL est logé à proximité immédiate du site de travail afin d'être disponible 24 heures sur 24 et être opérationnel immédiatement si les circonstances le nécessitaient.

Il comprend :

- Un (1) Rig Manager Jour
- Un (1) Chef de Chantier Jour
- Un (1) Chef de Chantier Nuit
- Un (1) Coordinateur Sécurité
- Un (1) Secrétaire / Material Man
- Un (1) Chef Mécanicien
- Un (1) Chef Électricien
- Un (1) Mécanicien de nuit et ou Chef Electricien de nuit si rig connecté au réseau
- Un (1) Surfacier

Les chefs de chantier sont titulaires d'un certificat de contrôle des éruptions datant de moins de deux (2) ans. Ils suivent un stage de mise à niveau tous les deux (2) ans.

L'équipe de surface comprend le secrétaire et le surfacier. Ce dernier est titulaire du permis poids lourd.

Le PERSONNEL non posté assure une présence sur chantier de 12 heures par jour comprenant 2 heures non travaillées, 7 jours sur 7, 24 heures par jour, y compris jours fériés légaux. Ils travaillent 2 semaines consécutives et ils ont ensuite 2 semaines de repos.

#### 2.1.2 Le PERSONNEL posté

Il comprend par poste :

- Un (1) Chef de poste
- Un (1) Assistant au Chef de poste
- Un (1) Accrocheur sécurité
- Un (1) Accrocheur tiges
- Deux (2) Sondeurs

Au moins une (1) personne par poste est titulaire du Brevet de Secouriste.

Les Chefs de poste sont titulaires d'un certificat de contrôle des éruptions datant de moins de deux (2) ans. Ils suivent tous un stage de mise à niveau tous les deux (2) ans.

Tout le personnel utilisateur d'un engin de levage est titulaire d'un certificat d'aptitude à jour.

SMP ENERGIES s'assure que son PERSONNEL est expérimenté et formé pour le poste qu'il occupe tel que décrit dans le Manuel Fiches de Poste et Manuel Opérationnel SMP ENERGIES.

Le PERSONNEL posté travaille par poste de 3 fois 8 heures, 7 jours sur 7, 24 heures par jour, y compris jours fériés légaux. Ils travaillent 3 semaines en changeant de poste à la fin de chaque semaine et ils ont ensuite 3 semaines de repos.



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

Note : SMP ENERGIES met en application les prescriptions imposées par la réglementation française en vigueur concernant la durée hebdomadaire du travail.

### 2.1.3 Moyens Humains et Compétences

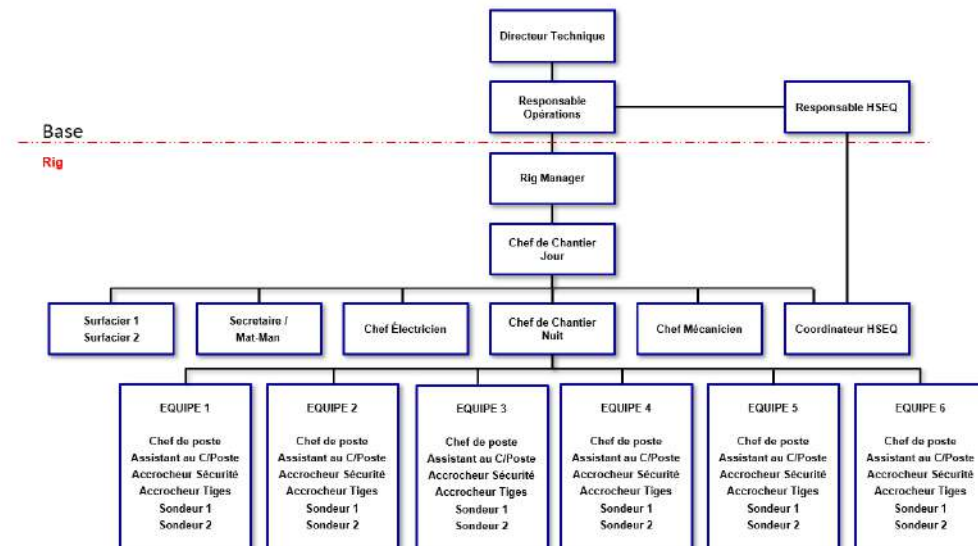
L'ensemble du personnel SMP ENERGIES dispose des qualifications, habilitations, formations et expérience nécessaires pour l'exécution de ses tâches.

Les CVs du personnel proposé par SMP ENERGIES sont disponibles ci-dessous :

- Rig Manager
- Chef de Chantier
- Chef de Chantier Nuit
- Chef de Poste
- Chef Electricien
- Chef Mécanicien
- Coordinateur HSEQ

## 2.2 Organigramme

L'organigramme fonctionnel de l'appareil de forage est présenté ci-dessous :



Le Rig Manager SMP ENERGIES assurera le bon suivi du chantier et la gestion des sociétés de services.

L'organisation d'un chantier SMP ENERGIES inclut un chef de Chantier Nuit. Ceci facilite grandement la tâche du Chef de Chantier jour dans ses tâches administratives.



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 2.3 Rôles et Responsabilités

Les rôles et responsabilités sont décrits dans le système de gestion SMP ENERGIES.

Ci-dessous une description des rôles importants dans la gestion HSE.

#### 2.3.1 Responsable Opérations

(Réf. : FP 04 – Responsable Opérations, Manuel Fiches de Poste SMP ENERGIES)

Le Responsable Opérations SMP ENERGIES est un cadre expérimenté ayant une formation et une connaissance approfondie des techniques de Forage/ Workover / Pulling, et une capacité de gestion autonome de plusieurs chantiers.

Il reporte au Directeur Général.

Il travaille en collaboration avec le Directeur HSEQ, le Directeur des Ressources Humaines et les Chefs de Chantier placés sous son autorité. Il est apte à suppléer en cas de besoin et/ou d'urgence, un chef de chantier SMP ENERGIES sur quelque chantier que ce soit.

Mission du Responsable Opérations :

- S'assurer, en collaboration avec le Directeur HSEQ, de la réalisation des objectifs HSEQ fixés par le Directeur Général sur les appareils de Forage/ Workover / Pulling de SMP ENERGIES dont il a la responsabilité.
- S'assurer, en accord avec le Directeur HSEQ, que la politique HSEQ est en place et appliquée sur les appareils de Forage/ Workover / Pulling de SMP ENERGIES dont il a la responsabilité.
- Diriger et s'assurer du bon fonctionnement des appareils de Forage/ Workover / Pulling SMP ENERGIES placé sous son autorité.
- S'assurer, en collaboration avec le Directeur des Ressources Humaines, de la bonne gestion du personnel et du suivi des formations.

#### 2.3.2 Rig Manager

(Réf. : FP 22 – Rig Manager, Manuel Fiches de Poste SMP ENERGIES)

Le Rig Manager est un cadre expérimenté ayant une formation et une connaissance approfondie des techniques de Forage/ Workover, et une capacité de gestion autonome de plusieurs chantiers.

Il travaille en collaboration avec le Département HSEQ, le Directeur des Ressources Humaines et les Chefs de Chantier placés sous son autorité. Il est apte à suppléer en cas de besoin et/ou d'urgence, un chef de chantier SMP ENERGIES sur quelque chantier que ce soit.

Mission du Superintendant :

- S'assurer, en collaboration avec le Directeur HSEQ, de la réalisation des objectifs HSEQ fixés par le Directeur Général sur les appareils de Forage/ Workover de SMP ENERGIES dont il a la responsabilité.
- S'assurer, en accord avec le Directeur HSEQ, que la politique HSEQ est en place et appliquée sur les appareils de Forage/ Workover de SMP ENERGIES dont il a la responsabilité.
- Diriger et s'assurer du bon fonctionnement des appareils de Forage/ Workover SMP ENERGIES placés sous son autorité.



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

- S'assurer, en collaboration avec le Directeur des Ressources Humaines, de la bonne gestion du personnel et du suivi des formations.
- Valider sur site la facturation des appareils, des services et le rapport mensuel opérations.

### 2.3.3 Chef de Chantier

(Réf. : FP 06 – Chef de Chantier, Manuel Fiches de Poste SMP ENERGIES)

Le Chef de Chantier est un cadre expérimenté ayant une formation reconnue et une connaissance approfondie des techniques de forage et de workover, et une capacité de gestion d'un chantier de forage et/ou workover en alternance avec les autres Chefs de Chantier avec lesquels il travaille en rotation. Il est apte à suppléer en cas de besoin et/ou d'urgence, un chef de chantier SMP ENERGIES sur quelque chantier que ce soit. Le Chef de Chantier reporte au Rig Manager.

Responsabilités du Chef de Chantier :

Représentant de la Société SMP ENERGIES

- S'assurer de la bonne marche du chantier qui lui a été confié.
- S'assurer de la sécurité, de la santé des salariés au poste de travail et de la protection de l'environnement sur le chantier.
- Prendre des décisions immédiates vis-à-vis des membres de son équipe.
- Agir en tant qu'interlocuteur de SMP ENERGIES vis-à-vis du personnel et vis-à-vis des tiers.
- Rendre compte quotidiennement à ses supérieurs hiérarchiques des progrès du chantier et de son bon déroulement technique, commercial et administratif.
- Faire exécuter les consignes reçues et veiller à leur application dans le cadre des objectifs qui lui ont été fixés.

Technicien Confirmé de forage et/ou de workover

- Organiser les activités des équipes de l'appareil de forage en fonction du programme établi.
- En cas d'incident grave, intervenir auprès du Chef de Poste, décider des mesures à prendre et aviser ses supérieurs hiérarchiques.
- Maintenir et parfaire ses connaissances générales afin d'être en mesure d'occuper valablement son poste de Chef de Chantier sur toute opération.

Gestionnaire du Chantier

- S'assurer d'obtenir en permanence le rendement et la rentabilité maxima.
- S'assurer de la tenue et de l'envoi de l'ensemble des documents ou rapports de chantier.
- Gérer le patrimoine de la Société en s'assurant de la bonne conservation du même.
- Préconiser les améliorations possibles et modifications d'installation.
- Encadrer son personnel durant toute la période d'exécution des travaux
- S'assurer de l'obtention de toutes les autorisations nécessaires à l'exécution des travaux.

Responsable hiérarchique du personnel affecté sur son chantier

- Veiller à créer un esprit d'équipe et une ambiance salubre au travail. S'assurer de la participation active de son personnel à la vie du chantier.
- S'assurer de la discipline sur le chantier, la promotion de l'esprit de sécurité et le respect des règles s'y rapportant.



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

- Apprécier périodiquement le personnel placé sous ses ordres et aider chacun à progresser au mieux de ses capacités.
- S'assurer de la bonne exécution des programmes de formation du personnel et affecter sur le chantier uniquement le personnel habilité
- Piloter ses sous-traitants
- Expliquer les mesures de prévention au personnel intervenant de son équipe

### Coordination du plan HSEQ

Le Chef de Chantier met en œuvre sur les chantiers le plan HSEQ de SMP ENERGIES. Il est guidé par un Coordinateur Sécurité. Il remplace le Coordinateur Sécurité en son absence. Il lui apporte un support continu sur les points suivants :

- Programme SAR
- Pré-job meeting ("PJM")
- Réunion Sécurité sur chantier
- Permis de travail
- Formations sécurité
- Exercices sécurité
- Plan HSEQ
- Rédaction du rapport trimestriel
- Relation avec le personnel

### 2.3.4 Coordinateur Sécurité

(Réf. : FP 07 – Coordinateur Sécurité, Manuel Fiches de Poste SMP ENERGIES)

Le Coordinateur Sécurité est un technicien expérimenté ayant une formation reconnue et une connaissance approfondie des techniques de forage et de workover. Il possède en outre une volonté reconnue et une capacité de mettre en œuvre la politique HSEQ de SMP ENERGIES. Il est apte à suppléer en cas de besoin et/ou d'urgence, un chef de chantier SMP ENERGIES sur quelque chantier que ce soit.

À chaque début de poste, une réunion sécurité sera tenue et organisée à tour de rôle par l'ensemble du personnel. Cette réunion sécurité sera écrite et consignée dans le cahier prévu à cet effet dans le but d'avoir un support pour les modifications de procédure.

Le Coordinateur Sécurité reporte directement au Directeur HSEQ SMP ENERGIES.

Responsabilités du Coordinateur Sécurité :

- Travailler en étroite collaboration avec le Responsable Opérations, le Rig Manager et le Chef de Chantier, qu'il remplace en cas d'absence.
- Veiller la réalisation des objectifs HSEQ fixés par le Directeur Général sur l'appareil où il est affecté.
- S'assurer que la politique HSEQ est appliquée.
- S'assurer que tout personnel entant sur le site de Forage / Workover / Pulling a suivi une formation HSEQ.
- Faire un point mensuel sur la mise en œuvre du plan HSEQ et proposer des modifications / améliorations à la Direction de SMP ENERGIES.
- Contribuer aux rapports mensuels de la Direction SMP ENERGIES en fournissant les statistiques HSEQ de son appareil dans les huit jours après la fin de chaque mois.

- Programme SAR
  - Encourager l'utilisation systématique des cartes SAR.



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

- S'assurer de l'implication de l'encadrement dans le programme SAR (en particulier de la tenue de tournée d'observation quotidienne par les Chefs de Poste)
- S'assurer du suivi, de l'analyse et du classement des cartes SAR.
- Analyser et proposer la mise en place de mesures compensatoires si les situations dégradées constatées ne peuvent pas être fermées immédiatement.
- Pré-job Meeting (PJM)
  - Tenir à jour la liste des opérations pour lesquelles des PJM sont requis.
  - S'assurer que les PJM sont correctement préparés et réalisés en utilisant les procédures existantes.
  - Proposer et rédiger les modifications sur les procédures existantes.
  - Proposer et rédiger de nouvelles procédures.
- Réunion Sécurité sur chantier
  - Organiser la réunion hebdomadaire de sécurité avec le Chef de Chantier, le Chef de Poste et le Représentant du client.
  - Organiser avec le représentant du client une réunion mensuelle de sécurité (RMS).
  - S'assurer que chaque réunion fait l'objet d'un commentaire à l'ensemble du personnel de chantier.
- Analyse de risques
  - Tenir à jour la liste des travaux devant faire l'objet d'une analyse de risque.
  - S'assurer que les analyses soient réalisées avant travaux et comprises par l'ensemble du personnel.
- Permis de travail
  - Tenir à jour la liste des travaux devant faire l'objet d'un permis de travail.
  - S'assurer que les permis requis soient justifiés.
- Exercices sécurité
  - Organiser des exercices sécurité en collaboration avec le Chef de Chantier.
  - Écrire un rapport documenté.
- Presque Accidents
  - S'assurer que les presque accidents sont signalés et font l'objet d'un rapport.
  - Proposer après avoir investigué et analysé le problème, des mesures concrètes pour que la situation dégradée rencontrée ne se reproduise pas.
- Incidents / accidents
  - Assister le Chef de Chantier en cas d'incident/accident pour assurer la sécurité du personnel et celle du chantier (ouvrage, équipement).
  - Remplir les déclarations et démarre les investigations préliminaires.
  - Participer à l'arbre des causes avec le client et à l'élaboration des mesures préventives.
  - Rédiger les modifications des procédures en cours ou de nouvelles procédures.
- Suivi du matériel de levage
  - Organiser le contrôle systématique de tous les équipements de levage, y compris les goussets.
  - S'assurer de la bonne tenue de la liste des équipements.
  - Organiser le planning des contrôles.
- Formations sécurité



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

- S'assurer de la validité des formations sécurité obligatoires du personnel SMP ENERGIES du chantier.
- S'assurer que le personnel « Nouvel embauché » soit :
  - parrainé par un salarié SMP ENERGIES confirmé, cette action sera consignée dans le registre sécurité du Rig.
  - ait suivi une induction sécurité expliquant les risques spécifiques au Rig et au site
  - ait une information sur notre système SAR et les situations dégradées.
- Audit
  - Réaliser un audit opération par mois au minimum.
- Affichage sécurité
  - S'assurer de la mise à jour de l'affichage (consignes, notes, correspondances...).
- Registre de sécurité
  - S'assurer de la mise à jour du registre sécurité de l'appareil en coordination avec le Chef de Chantier.
- DTM
  - Respecter le document « Procédure de DTM » dans lequel on retrouve :
    - la liste détaillée des colis avec les points de levage,
    - les procédures opératoires pour les travaux de montage,
    - la liste des situations dangereuses pour lesquelles des mesures spécifiques devront être prises,
    - les modifications éventuelles au processus normal par lesquelles des mesures spécifiques devront être prises,
    - la liste des travaux demandant PJM et permis de travail.
  - Organiser la surveillance des travaux dangereux.
  - S'assurer du fonctionnement des procédures habituelles (PJM, Permis de travail, STOP carte...).

### 2.3.5 Chef de Poste

(Réf. : FP 09 – Chef de Poste, Manuel Fiches de Poste SMP ENERGIES)

Le Chef de Poste est un ouvrier expérimenté ayant une formation reconnue et une connaissance approfondie des techniques de forage et de workover. Il a reçu une formation afin de seconder le chef de chantier et diriger son équipe. Il est apte à suppléer en cas de besoin et/ou d'urgence, un autre salarié SMP ENERGIES sur quelque chantier que ce soit.

Responsabilités du Chef de Poste :

- Être responsable de l'Assistant au Chef de Poste, des accrocheurs, des sondeurs.
- S'assurer que les consignes entre poste se passent et soient consignées par écrit sur le cahier prévu à cet effet.
- Être un exemple et rappeler à son équipe la méthode S.A.R.
- Transmettre ses connaissances professionnelles à l'ensemble de son équipe.
- Prendre connaissance du programme opérationnel pour préparer et anticiper les opérations à venir.

### 2.3.6 Assistant au Chef de Poste

(Réf. : FP 10 – Assistant au Chef de Poste, Manuel Fiches de Poste SMP ENERGIES)



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

L'Assistant au Chef de Poste est un ouvrier expérimenté ayant une formation reconnue et une connaissance approfondie des techniques de forage et de workover. Il a reçu une formation afin de seconder le chef de poste.

Responsabilités de l'Assistant au Chef de Poste :

- Prendre connaissance du programme opérationnel pour préparer et anticiper les opérations à venir.
- Se responsabiliser des relevés du matériel descendu dans le puits. Reporter systématiquement ces relevés dans le cahier de croquis.
- Être obligatoirement présent au plancher pour les manœuvres dès que l'on arrive à la BHA. Assurer le bon déroulement du gerbage et du dégerbage de la BHA.
- Superviser et prendre part au maintien de la propreté et du rangement du chantier.
- S'assurer que les consignes données par le Chef de Poste soient effectuées durant le poste.
- Être capable, avec l'autorisation du management de l'appareil, de remplacer le Chef de Poste au frein lors des manœuvres de la garniture de forage dans le casing ou lors du forage hors zone à risques.
- Faire respecter à son équipe les consignes et règles de sécurité.
- Assister le Chef de Poste dans la conduite du travail en forage et/ou work over.

### 2.3.7 Accrocheur

(Réf. : FP 11.1 – Accrocheur, Manuel Fiches de Poste SMP ENERGIES)

L'Accrocheur est un ouvrier expérimenté membre d'une équipe de forage et ou de workover. Il a reçu une formation et une habilitation à la fonction d'accrocheur dont les tâches et responsabilités sont listées ci-après.

Il reporte directement au Chef de Poste toutes anomalies fonctionnelles où opérationnelles sur le chantier.

Responsabilités de l'Accrocheur :

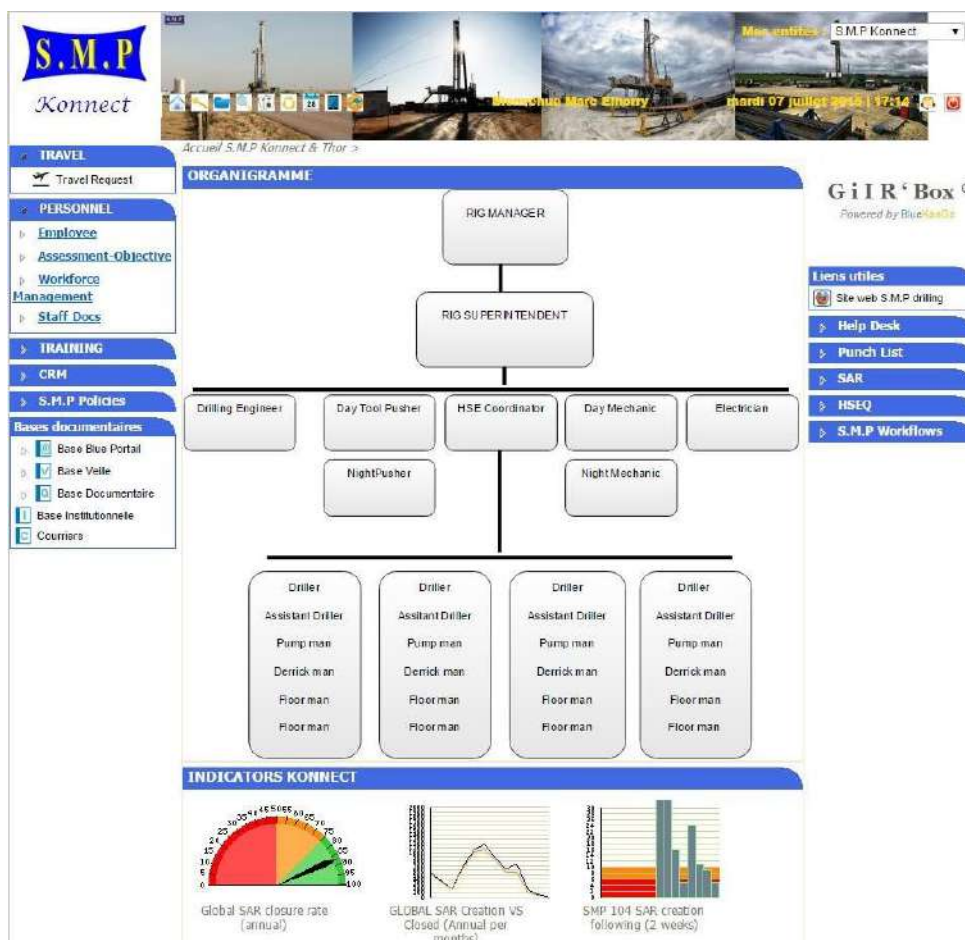
- Se responsabiliser des mesures et des contrôles de la boue de forage et/ou du fluide de complétion et d'assurer les traitements suivant les consignes précises du technicien fluide.
- Veiller à l'entretien de la partie hydraulique des pompes du circuit boue.
- Participer activement au montage et démontage de l'appareil de forage/work-over.
- Être capable de prendre certaines initiatives dans le cadre de ses fonctions et connaître en particulier la manœuvre des obturateurs.
- Faire en sorte de continuer à acquérir de meilleures connaissances tant techniques que générales afin d'être en mesure d'accéder à la responsabilité d'Assistant au Chef de Poste.



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 2.4 Système de Gestion du Personnel

SMP ENERGIES a développé une plateforme informatique, SMP-KONNECT, qui permet de suivre les rotations du personnel, leur déplacement, des demandes spécifiques de nos Clients, garder une base de données de toutes leurs formations, certifications, visites médicales, évaluations des performances, vaccinations, documents de voyage, curriculum vitae, etc.



Interface Générale SMP-KONNECT

Présentation de la société SMP



TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

- TRAVEL
  - Travel Request
- PERSONNEL
  - Employee
    - Employee Log
    - Curriculum Vitae
    - Subcontractors List
  - Assessment-Objective
    - Performance monitoring
    - Performance form model
    - Note de service
  - Workforce Management
    - Medicals examinations
    - Medical Center List
    - Holidays Planning
    - Behaviour report
    - Work Accidents (FRANCE)
  - Staff Docs

ENREGISTREMENT N°209 DE PERSONNEL - EMPLOYEE LOG

Version : 3

Crée par **Smpimp Smp** le 05/07/2014 17:17:32  
Modifié par **Hauviero Tada** le 05/02/2015 11:46:13

S. M. P. *Personnel*

**NEW HRIS - EMPLOYEES LOG**

Update Today's data: XX/XX/XXXX

ID: 1460145

Work Place: SMPD  
Compensations & Benefits Effective Date:

PERSONAL INFORMATION	WORKFORCE ADMINISTRATION	COMPENSATIONS & BENEFITS	DOCUMENTS
FRANCE			
PRIVATE DATA			
Private Address: 12 av. Barthélemy Thimonnier		Zip Code: 64140	
City: Lons		Country: France	
Phone Number: 05 59 02 49 99		2nd Phone Number:	
Private Email: contact@smp-drilling.com		Airport Departure Town/Country:	
Emergency contact(s)			
Last Name - First Name Relationship Email Phone Number		SMP	
		023281380	

PERSONAL INFORMATION: Last Name - First Name: DUPONT Pierre, Surname: DUPONT, Nationality: Français, Birth Date: 05/06/1981, Age: 39 ans, Employee Classification (%): Intermittent

SMP-KONNECT - Sujets RH

SMP-KONNECT - Feuille de l'employé

https://bms.bluekango.com/BMS/Mod... s/Afficher\_impresion\_2029/56150\_cv\_konnect\_22\_07\_2014\_1\_1\_1\_1\_2\_1\_2.pdf?id\_rep=6&action=...

S.M.P. CURRICULUM VITAE

Birth Date: 01/02/1986  
Position: Second - Assistant Driller  
Location: SMP105  
Hire Date: 08/12/2014

Ensuring the organisation of the drilling crew and general maintenance of drilling equipment. Follow up of the drilling program from the operator. HSE competencies with regards to the operator's rules. Responsible for ensuring drilling crew are correctly deployed for ongoing and upcoming operations. Maintain accurate records of incidents run in the field including pipe tally, full BHA / completion components and critical fishing dimensions e.g. IDOD and connections. Strong Knowledge on 6th generation cyber chair. Proficient with operating Tesco, casing and Drilltrac. Top drive.

EXPERIENCES

Period	Company	Type of RIG (or description)	Position	Customer	Work location
From December 2014	SMP	SMP 106 Onshore Drilling 350 MT Dravworks 2000 3x1600 hp mud pump TES Tesco 500	Assistant Driller	TULLOW OIL	KENYA
September 2014 - November 2014	COFOR		Assistant Driller	TOTAL HESS	FRANCE
January 2011 - August 2013	COFOR		Pumpman / Derrickman		FRANCE
2010 - 2011	COFOR		Roughneck / Floor Man		FRANCE
2006 - 2009	MICROPHEUX DRILLING TECHNOLOGIES		Helper		

SPECIALS TRAINING

Date	N°	Description
Valid until 2017		IWCF
2010		Drillnet

SMP-KONNECT - Base de données CV

Ce document est la propriété de SMP Energies. Il ne pourra, sans autorisation écrite, être utilisé, copié, diffusé, ou communiqué à des tiers.



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 2.4.1 Nouveaux employés

La formation en interne dans le domaine de la sécurité au travail est conçue pour l'ensemble des nouveaux employés et comprend :

- Induction à la Société

Présentation du groupe, des procédures internes de l'entreprise, visite du site et des règles de la circulation et des déplacements piétons à l'intérieur du site, présentation du poste de travail et de ses particularités, les risques de la profession, et des mesures préventives. À la fin de cette présentation, les nouveaux employés signent la feuille d'induction du site, certifiant que nous avons dûment fourni toutes les informations pertinentes au sujet de leur travail et comment la société fonctionne.

- Prise de connaissance des certifications d'accréditation appropriées et des formations requises
- Période d'encadrement (mentoring)

Un mentor est nommé pour chaque nouvel embauché. Celui-ci le guide et l'aide à assimiler tout ce qu'il doit savoir en termes techniques et HSE. La période d'encadrement se termine avec évaluation par la direction après un entretien avec le chef de chantier et le mentor (généralement au bout de 6 mois suivant son embauche).

- Casque vert

SMP ENERGIES demande à chaque nouvel embauché de porter un casque vert, une pratique standard reconnue dans le monde entier dans l'industrie pétrolière et gazière. C'est un moyen d'identifier les nouveaux membres du personnel sur place assez rapidement, de sorte qu'ils soient traités avec plus de vigilance (ils reçoivent des instructions plus simples, on leur indique où se placer sur le plancher de forage, par exemple, et ils sont guidés à chaque étape de leur travail, etc.).

TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE



# 3.- AMENAGEMENT DE LA PLATEFORME

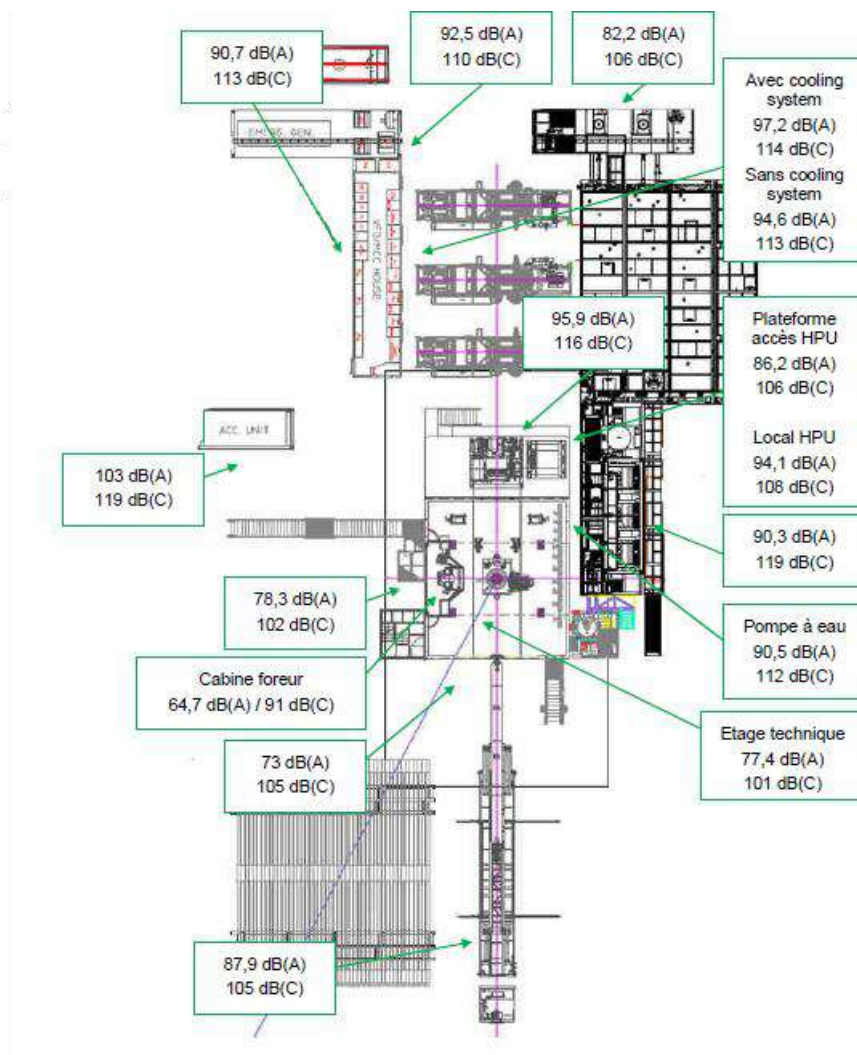


## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 3.1 Etude acoustique et moyens de réduction du bruit

#### 3.1.1 Cartographie sonore de l'appareil de forage

Ces cartographies sonores ont été effectuées en des points fixes de l'installation afin de quantifier les niveaux sonores ambiants existants.





## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 3.1.2 Moyens de réduction du bruit

Une étude acoustique a été réalisée par la société ALHYANGE ACOUSTIQUE sur le SMP 104 pendant un projet de géothermie à RUEIL MALMAISON en 2021.

Pour ce projet, SMP ENERGIES avait mis en place des bâches de réduction de bruit afin de diminuer les nuisances sonores provoquées par le chantier. Ces protections seront installées une fois de plus.

L'étude acoustique réalisée avait donc pour but d'estimer l'efficacité des bâches anti-bruit.

L'étude acoustique en question est consultable ici :

Voici un tableau récapitulatif des mesures de bruit relevées à proximité de différents équipements du chantier (mesures sans bâches) :

Equipements	Niveau sonore par bande d'octave (en dB)							Niveau sonore global (en dB (A))
	125 Hz	250 Hz	500 Hz	1000 Hz	2000 Hz	4000 Hz	8000 Hz	
Table de mixage	85,8	87,1	85,7	81,4	77,9	74	66,4	86,9
TGBT	92,9	92,2	88,4	84,4	82,1	75,7	67,9	90,5
Pompes	90,5	91,6	92,5	86,5	84,4	79,7	70,9	92,9
Vibrateurs	83	82,6	79,8	79	78,7	76,9	71,7	85,3
<b>Moyenne</b>	<b>88,1</b>	<b>88,4</b>	<b>86,6</b>	<b>82,8</b>	<b>80,8</b>	<b>76,6</b>	<b>69,2</b>	<b>88,9</b>

Tableau récapitulatif des mesures avec les bâches :

Equipements	Niveau sonore par bande d'octave (en dB)							Niveau sonore global (en dB (A))
	125 Hz	250 Hz	500 Hz	1000 Hz	2000 Hz	4000 Hz	8000 Hz	
Table de mixage	80,4	77,1	77,2	71,7	67	63	54,9	77,5
TGBT	84,4	83,9	81,4	74,9	72,5	66,6	57,7	82,1
Pompes	87,2	87,6	84,7	79,8	78,1	72,9	60,4	86,2
Vibrateurs	76,3	77,9	72,9	69,3	67,3	64,7	58,4	76,2
<b>Moyenne</b>	<b>82,1</b>	<b>81,7</b>	<b>79,1</b>	<b>74</b>	<b>72</b>	<b>66,8</b>	<b>57,9</b>	<b>80,1</b>

## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE



Plusieurs équipements du Rig SMP-106 possèdent déjà leur système de réduction du bruit :

- Le plancher de forage et la plateforme d'accrochage sont entourés de bardages anti-bruit.



- L'unité de puissance hydraulique de l'appareil de forage est installée, avec des tampons amortisseurs de vibrations, dans l'un des caissons de la sous-structure avec des parois insonorisées (matériau d'insonorisation recouvert de tôle perforée). Les parois, l'intérieur du toit et le bas de la plaque de pont sont traités avec un composé amortisseur de vibrations qui réduit le son transmis par la structure.





## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

- L'unité de contrôle de l'obturateur de puits est installée avec des tampons amortisseurs de vibrations dans un container dont les parois sont insonorisées (matériau d'insonorisation recouvert d'une tôle perforée).



- Le Local TGBT (Tableau General Basse Tension) sera situé à l'intérieur d'une enceinte complète de bâches acoustiques (produit Noise control barrier - HERAS).



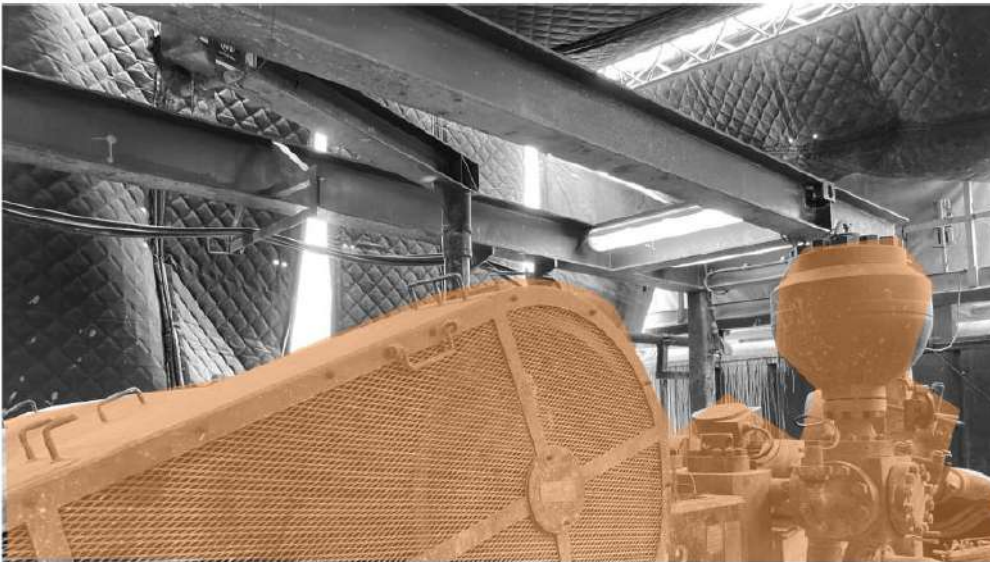


## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

- Les vibrateurs seront situés à l'intérieur d'une enceinte partielle de bâches acoustiques (produit BDF AC-050– BACHES DE FRANCE).



- Les pompes de forage seront aussi situées à l'intérieur d'une enceinte complète de bâches acoustiques (produit Noise control barrier - HERAS).



TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE



## 4.- ORGANISATION ET LOGISTIQUE DU CHANTIER



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

### 4.1 Logistique

Le plan de circulation et d'évacuation sera établi après notification du marché.

Il est prévu dans notre offre les moyens de levage et logistique nécessaire au bon déroulement des opérations. A ce titre, des grues 30, 50 et 80 tonnes pourront être mobilisés en fonction des besoins pour des opérations spécifiques telles que les amenées et déposes des racks à tiges, des tours de refroidissement et des déchargements de tubages.

### 4.2 Gardiennage

Au vu de la localisation du site, SMP ENERGIES estime que le gardiennage devra être assuré 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pendant toute la durée du projet.

Cette prestation est intégrée au forfait.

### 4.3 Alimentation en eau

SMP ENERGIES fournira les flexibles afin de raccorder le chantier au réseau d'eau. Un débit de 80m<sup>3</sup>/hr est nécessaire pour le bon déroulement des opérations.

### 4.4 Alimentation Electrique de l'appareil

L'alimentation électrique de l'appareil suit le schéma suivant.



- Arrivée Haute Tension : Le contrat avec Enedis pour la fourniture en Electricité est à la charge du maitre d'Ouvrage.

La puissance requise est de 3500kW.

La consommation observée pour un doublet type au dogger d'une durée approximative de 90 jours est d'environ 1000MWh

- Local temporaire de distribution HTA (3500kW) : Il sert de protection de la haute tension et doit respecter les normes imposées par ENEDIS. La location du local temporaire est à la charge du Maître d'ouvrage.



## TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE

Le génie civil relatif au local de distribution temporaire (Fouilles + Plots béton) peut être effectué par le loueur du local ou par l'entreprise de génie civil. Pour ce projet, il sera à la charge du Maitre d'Ouvrage.

Le génie civil relatif à la connexion entre l'arrivée haute tension et le local temporaire de distribution est effectué par Enedis (fourreaux enfouis et câbles).

- Local de transformation HTA/BT (Power Station) : Il est fourni par SMP Energies. Il sera mis à disposition sur site une semaine à 10 jours avant le démarrage de l'appareil.

Le génie civil entre le local de distribution temporaire et le local de transformation HTA/BT est à la charge du Maitre d'Ouvrage (tranchée et fourreaux enterrés).

La fourniture des câbles d'alimentation et des connecteurs HTA allant du local de distribution temporaire vers le Local HTA/BT est à la charge du Maitre d'Ouvrage (via le loueur du local de distribution temporaire).

- Local électrique de l'appareil (Power house) : Il est fourni par SMP ENERGIES. 30m de câbles en 300mm<sup>2</sup> - permettant de relier le local de transformation HTA/BT au local électrique du RIG - sont fournis avec l'appareil.
- Mise sous tension : les démarches administratives nécessaires à la mise sous tension des installations pour le démarrage des opérations de l'appareil de forage sont du ressort du Maitre d'Ouvrage.

Nota : les opérations de montage et démontage de l'appareil ne nécessitent pas la connexion au réseau ENEDIS et peuvent être effectuées à l'aide de la génératrice de secours fournie avec l'appareil.

## 4.5 Gestion des eaux d'essai

Après circulation via tour de refroidissement, les eaux d'essais seront évacuées vers le point de rejet, en accord avec l'obtention d'une convention de rejet de déversement des eaux usées.

Schéma de principe de la ligne de test :

SMP ENERGIES fournira à minima une tour aéroréfrigérante capable de refroidir l'eau géothermale de 70°C à 30°C à un débit de 100 m<sup>3</sup>/h

La fiche technique de la tour aéroréfrigérante est disponible ici :

.

TRAVAUX DE FORAGE GEOTHERMIQUE



# 5.- TRAVAUX DE FORAGE ET MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

## RÉALISATION D'UN DOUBLET GÉOTHERMIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE GARGES-LES-GONESSE



### 5.1 Travaux de forage

D'après notre expérience et au vu des spécifications nécessaires stipulées dans le CCTP, nous proposons pour ce projet le SMP-106.

Cet appareil d'une capacité de 350 Tonnes (2000 HP) a l'atout d'offrir un surplus de capacité par rapport au cahier des charges. Cela peut être nécessaire en cas d'opérations complexes, et en cas de besoin de puissance additionnelle en traction ou en forage.

Cet appareil a une vaste expérience dans les forages de géothermie en région Parisienne (Vélizy ; Champs sur Marne ; Cachan ; Bonneuil) et en Alsace (Forage d'Ilkirch à 3800m).

Le SMP 106 a démontré sa versatilité pour mener à bien des opérations de forage et reprises de puits.

Ci-dessous les documents demandés :

- Plan d'implantation SMP 106 (option thermique)
- Plan d'implantation SMP 106 (option électrique)
- Plan de résistance du sol nécessaire à la réception de l'appareil
- Liste d'Equipements SMP 106
- Inventaire des pièces de rechanges SMP 106
- Certificats de Conformité RIG SMP106\*
- Certificats d'Equipements Électriques SMP106\*
- Certificats de Conformité BOP\*
- Rapports MPI mât et structure\*
- Rapports d'Inspection Tiges, DC et HWDP\*

*\* Dû au grand volume de ces fichiers, ceux-ci se trouvent dans un dossier ZIP joint à cette offre.*



## RÉALISATION D'UN DOUBLET GÉOTHERMIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE GARGES-LES-GONESSE

### 5.2 DTM

Le DTM (démontage, transport, montage) d'un appareil consiste à assurer le transfert du Rig, d'un site à un autre. Cette opération s'effectue en amont et en aval des travaux de forage ou workover.

SMP ENERGIES organise en collaboration avec l'entreprise AUTAA des visites préalables des chantiers dans le but de préparer les itinéraires de transport adaptés à chaque plateforme. Lien vers la présentation de l'entreprise :

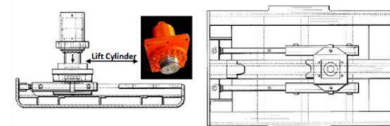
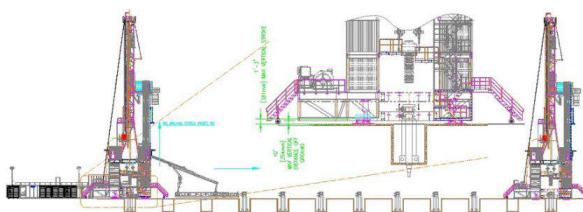
### 5.3 Skidding (Rippage)

Le SMP 106 possède un système de déplacement Multi-puits qui assure le déplacement rapide entre puits à proximité. Ceci réduit drastiquement les risques, le coût et la durée de transfert. En effet, les opérations de levage et transport restent les activités les plus risqués de notre industrie.

Walking System	
Lift Cylinder	16" Bore 13" Stroke
Operating Pressure	3000 PSI
Lifting Capacity per Cylinder	603,187 lbs (273.6 metric tons)
Total Lifting Capacity	2,412,748 lbs (1,095 metric tons)
Safety Factor	1.65
Skid Cylinder	5" Bore - 18" Stroke
Lift - Roll - Repeat	2.5 to 3 minutes
Walking Speed	45 to 60 ft/hour (14 to 18 m/hour)



Total Rig Load	1,456,310 lbs	660.6 mt
Average Corner Load Capacity	364,078 lbs	165.1 mt
Average Load Capacity Operations	42.8 psi	30.1 mt/m2
Average Load Capacity Walking	49.7 psi	34.9 mt/m2



L'opération de rippage entre la fin des opérations sur le premier puits et le début des opérations sur le second dure approximativement 14 heures. Le déplacement du Rig s'effectue sans avoir besoin de réaliser le dégerbage puis le regerbage des drill pipes, ceci se traduit par un gain de temps conséquent (+/-24 heures).

Un intérêt majeur de la fonctionnalité skidding dans un projet de géothermie est de pouvoir forer en batch drilling chaque section des deux puits. Cela va favoriser le séchage du ciment du premier puits, laissé au repos, alors que le forage du second puits sera en cours. Cette pratique permet de favoriser la qualité de la cimentation.



# **Annexe 8 : Bilans financiers d'ENGIE Energie Services - 2020, 2021, 2022**

1

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN 92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, 31/12/2020				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	51 148 011,61	15 563 594,21	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	14 091 561,67	117 149 875,51	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	447 031,57	813 068,43	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	30 559,51	2 060 654,83	
		Constructions	AP	AQ	42 825 031,65	26 330 168,20	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	237 852 251,28	225 473 936,07	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	39 605 046,05	17 155 429,82	
		Immobilisations en cours	AV	AW		39 054 673,12	
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	244 823 138,29	1 879 735 697,32	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	726 082,81	386 709 791,57	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	18 168,62	175 808,98	
Prêts		BF	BG	7 619 616,67	51 170 831,25		
Autres immobilisations financières*		BH	BI		3 870 603,29		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>639 186 499,73</b>	<b>2 765 264 132,60</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	501 123,27	30 378 406,70	
		En cours de production de biens	BN	BO		131 889,70	
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		3 121 023,95	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	18 859 377,45	955 115 871,94	
		Autres créances (3)	BZ	CA	32 470 921,04	357 757 336	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG		18 609 027,84		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		43 192 409,18		
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>51 831 421,76</b>	<b>1 408 305 965,31</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			158 223,08		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>691 017 921,49</b>	<b>4 173 728 320,99</b>		
Revenus : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an	CR	23 704 254,02
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :			

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ENGIE ENERGIE SERVICES		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....698 555 072.....)	DA	698 555 072	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	68 170 113,23	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <b>EK</b> )	DC	756 890,04	
	Réserve légale (3)	DD	87 394 759,06	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <b>BI</b> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>EJ</b> )	DG		
	Report à nouveau	DH	48 371 119,54	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	-110 168 055,60	
	Subventions d'investissement	DJ	39 868 411,56	
	Provisions réglementées *	DK	5 387 532,43	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	838 335 842,26	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN	-7 525 941,26	
		<b>TOTAL (II)</b>	DO	-7 525 941,26
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	44 901 665,92	
	Provisions pour charges	DQ	374 748 813,65	
		<b>TOTAL (III)</b>	DR	419 650 479,57
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 088 591,13	
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <b>EI</b> )	DV	1 387 346 431,26	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	18 984 839,82	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	641 498 772,36	
	Dettes fiscales et sociales	DY	349 544 158,79	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	16 500 000	
	Autres dettes	EA	417 090 076,86	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	81 215 070,20	
		<b>TOTAL (IV)</b>	EC	2 923 267 940,42
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 173 728 320,99
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 525 416 995,58		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICES		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 992 784,67	FB		FC	6 992 784,67	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	1 098 309 438,21	FE	0	FF	1 098 309 438,21
			FG	1 153 644 005,64	FH		FI	1 153 644 005,64
	<b>Chiffres d'affaires nets *</b>	<b>FJ</b>	<b>2 258 946 228,52</b>	<b>FK</b>	<b>0</b>	<b>FL</b>	<b>2 258 946 228,52</b>	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	28 886 051,56	
	Subventions d'exploitation					FO	2 393 053,10	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	95 380 228,02	
	Autres produits (1) (11)					FQ	10 018 884,96	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						<b>FR</b>	<b>2 395 624 446,16</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 987 026,77	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 917	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	36 683 100,37	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-12 018 349,96	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 599 271 471,90	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	47 820 704	
	Salaires et traitements*					FY	453 913 465,54	
	Charges sociales (10)					FZ	189 594 644,84	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	49 459 427,79
			- dotations aux provisions*				GB	2 276 631
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	6 464 576,10
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	87 067 591,50
	Autres charges (12)					GE	2 924 983,31	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						<b>GF</b>	<b>2 471 450 190,16</b>	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						<b>GG</b>	<b>-75 825 744</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	255 538,58	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	1 631 641,83	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	122 366 930,12	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	16 504 949,22	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 520 558,15	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	4 175 046,16	
	Différences positives de change					GN	1 744 251,03	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						<b>GP</b>	<b>149 311 734,68</b>	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	161 367 882,92	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	18 927 578,67	
	Différences négatives de change					GS	2 027 063,59	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						<b>GU</b>	<b>182 322 525,18</b>	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						<b>GV</b>	<b>-33 010 790,50</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						<b>GW</b>	<b>-110 212 637,75</b>	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

4

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2021

Désignation de l'entreprise <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	467 839,03	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	35 403 825,67	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	10 605 802,48	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	46 477 467,18	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	859 207,69	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	30 587 098,86	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	32 653,88	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	31 478 960,43	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	14 998 506,75	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	15 955 967,60		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	-1 002 043		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 591 669 186,60	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	2 701 837 242,20	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	-110 168 055,60	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	7 921 336,04
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	-31 077,70
		- Crédit-bail immobilier	HQ	314 019,96
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	2 376 788,11	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 093 428,06		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PRODUITS SUR OPERATIONS DE GESTION	859 207,69	467 839,03		
PRODUITS SUR CESSIONS IMMOBILISATIONS	23 007 496,03	20 697 169,70		
PRODUITS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	7 579 602,83	14 706 655,97		
DOTATIONS REPRISES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	32 653,88	10 605 802,48		
	Exercice N			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5

## IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ENGIE ENERGIE SERVICES										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
		1		2		3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	207 842 415,09	KE		KF	14 689 415,62				
CORPORELLES	Terrains			KG	1 824 014,34	KH		KI	267 200				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	27 474 978,35	KK		KL	0		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	27 578 491,25	KN		KO	1 612 328,10		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	12 129 063,75	KQ		KR	784 288,43		
			Dont Composants	M3		KS	486 884 592,14	KT		KU	24 629 061,33		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KV	45 010 511,17	KW		KX	438 040,35		
						KY	932 857,88	KZ		LA	16 597,94		
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	17 690 744,23	LC		LD	2 111 037,71		
			Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	0		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	31 974 694,09	LI		LJ	36 362 840,94			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	0			
	TOTAL III				LN	651 499 947,20	LO		LP	66 221 394,80			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T				
Autres participations				8U	2 406 078 221,70	8V		8W	260 913 426,42				
Autres titres immobilisés				IP	144 023,33	IR		IS	50 000				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	66 868 140,37	IU		IV	5 308 534,11				
TOTAL IV				LQ	2 473 090 385,40	LR		LS	266 271 960,53				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	3 332 432 747,69	0H		0J	347 182 770,95				
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3	4								
		1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		D0		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LW	199 213 143	IX					
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	0	LY	2 091 214,34				
	Constructions	Sur sol propre		IQ	16 405,06	MA	27 458 573,29	MB	27 458 573,29				
		Sur sol d'autrui		IR	90 333,63	MD	29 100 485,72	ME	29 100 485,72				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			IS	317 211,34	MG	12 596 140,84	MH	12 596 140,84				
				IT	48 187 466,12	MJ	463 326 187,35	MK	463 326 187,35				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		IU	5 061 689,44	MM	40 386 862,08	MN	40 386 862,08				
				IV	57 998,42	MP	891 457,40	MQ	891 457,40				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	4 319 625,55	MS	15 482 156,39	MT	15 482 156,39				
				IX		MV	0	MW	0				
	Immobilisations corporelles en cours			MY	29 282 861,91	MZ	39 054 673,12	NA	39 054 673,12				
Avances et acomptes			NC	0	ND	0	NE	0					
TOTAL III				IY	87 333 591,47	NG	630 387 750,53	NH	630 387 750,53				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7					
	Autres participations			I0	154 996 938,13	0X	2 511 994 709,99	0Y	2 511 994 709,99				
	Autres titres immobilisés			I1	45,73	2B	193 977,60	2C	193 977,60				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	9 515 623,27	2E	62 661 051,21	2F	62 661 051,21				
TOTAL IV				I3	164 512 607,13	NJ	2 574 849 738,80	NK	2 574 849 738,80				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	275 164 886,31	0K	3 404 450 632,33	0L	3 404 450 632,33				

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(5 bis)

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES****2021**  
**DGFIP N° 2054 bis**Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICESNéant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

## AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>						Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	75 838 112,03	PF	8 113 985,27	PG	23 239 778,65	PH	60 712 318,65
Terrains		PI	28 924,27	PJ	1 635,24	PK	0	PL	30 559,51
Constructions	Sur sol propre	PM	18 426 028,31	PN	755 923,10	PO	16 405,06	PQ	19 165 546,35
	Sur sol d'autrui	PR	12 223 337,68	PS	1 925 974,70	PT	88 302,36	PU	14 061 010,02
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	9 278 750,22	PW	636 936,10	PX	317 211,04	PY	9 598 475,28
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	222 691 241,51	QA	33 825 155,66	QB	31 112 818,87	QC	225 403 578,30
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	29 067 467,16	QE	2 948 399,21	QF	3 911 155,12	QG	28 104 711,25
	Matériel de transport	QH	655 961,34	QI	47 654,92	QJ	57 998,41	QK	645 617,85
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 057 983,69	QM	3 012 258,40	QN	4 215 525,14	QO	10 854 716,95
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU	304 429 694,18	QV	43 153 937,33	QW	39 719 416	QX	307 864 215,51
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	380 267 806,21	ØP	51 267 922,60	ØQ	62 959 194,65	ØR	368 576 534,16
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
Inst. techniques mat. et outillage	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	T3	T4	T5	T6	T7	T8		
	Matériel de transport	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
Mat. bureau et inform. mobilier	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
Emballages récup. et divers	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
<b>TOTAL III</b>	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL			NM			NO		
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées									
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA	TB	TC				
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD	TE	TF				
Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG	TH	TI				
Amortissements dérogatoires	3X	7 888 067,57	TM	32 653,88	TN	2 549 802,48	TO	5 370 918,97	
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4	D5	D6				
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM				
Autres provisions réglementées (1)	3Y	16 613,46	TP	0	TQ	TR	16 613,46		
<b>TOTAL I</b>	3Z	7 904 681,03	TS	32 653,88	TT	2 549 802,48	TU	5 387 532,43	
Provisions pour risques et charges									
Provisions pour litiges	4A	12 090 056,52	4B	6 889 074,92	4C	4 067 941,40	4D	14 911 190,04	
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
Provisions pour pertes de change	4T	5 849 528,52	4U	977 863,96	4V	164 057,24	4W	6 663 335,24	
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	223 492 296,22	4Y	1 616 105	4Z	21 001 276	5A	204 107 125,22	
Provisions pour impôts (1)	5B	8 056 000	5C	0	5D	8 056 000	5E		
Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	2 258 805,79	5H	0	5J		5K	2 258 805,79	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	147 933 582,10	5S	72 072 690,71	5T	59 747 390,17	5U	160 258 882,64	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	18 165 619,29	5W	15 646 776,90	5X	2 361 255,55	5Y	31 451 140,64	
<b>TOTAL II</b>	5Z	417 845 888,44	TV	97 202 511,49	TW	95 397 920,36	TX	419 650 479,57	
Provisions pour dépréciation									
sur immobilisations	– incorporelles	6A	4 631 875,20	6B	342 411	6C		6D	4 974 286,20
	– corporelles	6E	11 609 620,80	6F	2 050 278	6G	1 211 225,82	6H	12 448 672,98
	– titres mis en équivalence	02		03		04		05	
	– titres de participation	9U	89 195 422,75	9V	158 810 725,32	9W	3 183 009,78	9X	244 823 138,29
	– autres immobilisations financières (1)*	06	8 234 327,30	07	433 408,67	08	303 867,87	09	8 363 868,10
Sur stocks et en cours	6N	517 306,66	6P	22 393,08	6R	38 576,47	6S	501 123,27	
Sur comptes clients	6T	17 644 468,31	6U	6 358 209,88	6V	5 143 300,74	6W	18 859 377,45	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	24 979 455,04	6Y	7 598 051	6Z	106 585	7A	32 470 921,04	
<b>TOTAL III</b>	7B	156 812 476,06	TY	175 615 476,95	TZ	9 986 565,68	UA	322 441 387,33	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	582 563 045,53	UB	272 850 642,32	UC	107 934 288,52	UD	747 479 399,33	
Dont dotations et reprises									
– d'exploitation			UE	95 808 798,60	UF	93 003 439,91			
– financières			UG	161 367 882,92	UH	4 175 046,16			
– exceptionnelles			UJ	32 653,88	UK	10 605 802,48			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032











8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : <b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b>				Néant <input type="checkbox"/> *					
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	387 435 874,38	UM	23 753 763,78	UN	363 682 110,60				
	Prêts (1) (2)	UP	58 790 447,92	UR	6 859 281,58	US	51 931 166,34				
	Autres immobilisations financières	UT	3 870 603,29	UV	23 776	UW	3 846 827,29				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	23 704 254,02		0		23 704 254,02				
	Autres créances clients	UX	950 270 995,37		950 270 995,37						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	566 631,98		566 631,98						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	0		0						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	97 862 541,45		97 862 541,45					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	0		0					
		Divers	VP	0		0					
	Groupe et associés (2)	VC	206 667 543,72		206 667 543,72						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	85 131 539,89		85 131 539,89						
	Charges constatées d'avance	VS	43 192 409,18		43 192 409,18						
	<b>TOTAUX</b>		VT	1 857 492 841,20	VU	1 414 328 482,95	VV	443 164 358,25			
RENVIS	(1) Montant des	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	11 088 591,13		901 242,53		2 809 463,04		7 377 885,56		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	0		0						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 387 346 431,26		15 987 044,19		763 953 517,33		607 405 869,74		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	641 498 772,36		641 498 772,36						
Personnel et comptes rattachés		8C	107 456 996,50		107 456 996,50						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	87 709 538,78		87 709 538,78						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	142 391 132,25		142 391 132,25						
	Obligations cautionnées	VX									
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	11 986 491,26		11 986 491,26						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	16 500 000		16 500 000						
Groupe et associés (2)		VI	319 894 536,81		319 894 536,81						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	99 876 170,70		99 876 170,70						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	81 215 070,20		81 215 070,20						
<b>TOTAUX</b>		VY	2 906 963 731,25	VZ	1 525 416 995,58		766 762 980,37		614 783 755,30		
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

9

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2021

Désignation de l'entreprise : <b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b>		Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2020		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)					WB
	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	468 814	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) )	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	80 426 733	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	
	Amendes et pénalités		WJ	39 602	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	3 423 255	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			I8
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme			WN
			- Plus-values soumises au régime des fusions			WO
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3	
<b>TOTAL I</b>					WR	239 347 132
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					WT	3 131 562
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					WU	85 869 275
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			WV
			- imposées au taux de 0 %			WH
			- imposées au taux de 19 %			WP
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			WW
			- imputées sur les déficits antérieurs			XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					WZ
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	2 000 583
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					ZY
	Majoration d'amortissement*					XD
	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)
	Zone franche urbaine-TE (44 octies, octies A)		OV	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB	Dont déduct* exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC	Créance dégagee par le report en arriere de deficit		ZI
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					Y2	
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>				<b>TOTAL II</b>		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					XI	0
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL	
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>					XN	74 078 649

Cedid Group





**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**  
**DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ**  
**COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

**N° 2058 Abis**  
**2021**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : ENGIE ENERGIE SERVICES

N° SIRET : 55204695506065

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE  
 0008 RUE COURTOIS  
 93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

Néant \*

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	239 347 132
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	0
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	3 611 059
		TOTAL I	E 3	242 958 191
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	110 168 056
Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	203 257 725
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F <sup>(1)</sup> , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
<b>III - RÉSULTAT FISCAL</b>		TOTAL II	F 1	313 425 781
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	0	
	Déficit (II-I)	F 3		70 467 590
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	0	
	Déficit	F 9		70 467 590

Cegrid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	<b>K4ter</b>
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *			
PERTE A TERMINAISON JEAN MERMOZ	<b>8X</b>	17 655	<b>8Y</b>
PERTE A TERMINAISON JEAN MACE	<b>8Z</b>	14 636	<b>9A</b>
PERTE A TERMINAISON ANDRE MALRAUX	<b>9B</b>	15 382	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *			
COMPTE COURANT PERIGORD COGENERATION BIOMASSE	<b>9D</b>	6 862	<b>9E</b>
COMPTE COURANT TMED	<b>9F</b>	40 996	<b>9G</b>
COMPTE COURANT SWIMDOO	<b>9H</b>	22 308	<b>9J</b>
Charges à payer			
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	<b>9K</b>	3 527 280	<b>9L</b> 3 924 241
PROVISION ET REPRISE CONGES PAYES N et N-1	<b>9M</b>	60 370 792	<b>9N</b> 58 009 127
	<b>9P</b>		<b>9R</b>
	<b>9S</b>		<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b> 80 426 733	<b>YO</b> 85 869 275
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.





**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS  
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS  
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME  
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT**

**N° 2058 Bbis  
2021**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : ENGIE ENERGIE SERVICES

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE  
0008 RUE COURTOIS  
93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

Néant \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	-139 105 046
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5	123 820 196
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) ( ( Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis ) )	M5ter	
Déficits imputés	J9	
Déficits reportables	M6	123 820 196
Déficits nés au titre de l'exercice	H8	70 467 590
Total des déficits restant à reporter	H9	194 287 786

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B bis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 % ou à 15 %	À 16,5 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 et 219 I a sexies-0 bis du CGI) (1)			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N	0		(2) 0 (3) 0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		(2) (3)			
	N - 2		(2) (3)			
	N - 3		(2) (3)			
	N - 4		(2) (3)			
	N - 5		(2) (3)			
	N - 6		(2) (3)			
	N - 7		(2) (3)			
	N - 8		(2) (3)			
	N - 9		(2) (3)			
	N - 10		(2) (3)			

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

(2) Moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI non cotées (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI).

(3) Moins-values à long terme relevant de l'article 219 I-a sexies-0 du CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

11

**TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	47 935 598,56
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	422 467,56
	Prélèvements sur les réserves	0E	
	<b>TOTAL I</b>	0F	48 358 066,12
			<b>TOTAL II</b>
AFFECTATIONS			
	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB
			ZD
	Dividendes		ZE
	Autres répartitions		ZF -13 053,42
	Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG 48 371 119,54
			ZH 48 358 066,12
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>			
Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance		YT 542 895 336,14
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8	XQ 53 490 608,80
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU 59 944 834,83
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS 54 608 360,60
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	ST 888 332 331,53
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ 1 599 271 471,90
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW 14 039 251
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS	9Z 33 781 453
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX 47 820 704
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée		YY 460 065 120
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ 317 991 442
DIVERS	- Montant brut des salaires *	0B	442 132 016,92
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	0S	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	%
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP	
	- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'am. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG	
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies	RH		
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	-70 467 590
			Plus-values à 15% JK 0
			Plus-values à 19% JM 0
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	
			Plus-values à 15% JN
		Plus-values à 19% JP	
			Plus-values à 0% JO
			Imputations JF
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH 2	
N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	54210765113030

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**  
**ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT**  
**ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME**  
**POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE**

**N° 2058-ER**  
**2021**

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.  
 Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble)

Néant \*

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA ENGIE ENERGIE SERVICES

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : 8 RUE COURTOIS 93505 PANTIN CEDEX

SIRET Société intégrée : 55204695506065

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions		
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	74 078 649		
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD					
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B al. 3 du CGI)			CE			
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG			
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ			
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN			
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV			
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP					
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS			
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT					
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU					
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW			
<b>TOTAL</b>	<b>CX</b>		<b>CY</b>	<b>74 078 649</b>		
<b>BÉNÉFICE (CX - CY) ou DÉFICIT (CY - CX)</b>			<b>DA</b>	<b>74 078 649</b>		
<b>B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME</b>	Cessions d'immobilisations					
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT	B9	C1	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5	131 540 779	A2	C6
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS	ED	EE	131 540 779	A8	EF
TOTAL plus-values (BS - A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR			A9		EG
TOTAL plus-values (ED - EF) ou moins-values (EF - ED) taux de 15 %		B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE - EG) ou moins-values (EG - EE) taux de 0 %			B5			B4
<b>C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %</b>						
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F(6), 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)			B3			

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

## RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

N° 2058 ES  
2021ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS  
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION  
DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE  
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.  
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)Cocher la case si la déclaration souscrite concerne la société mère (Résultat d'ensemble) Néant \*

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SA ENGIE ENERGIE SERVICES

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats :

SIRET Société intégrée : 55204695506065 8 RUE COURTOIS  
93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations			Déficit et déductions						
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe		FA			FB						
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019		FD			FE						
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe					FZ						
Autres régularisations (à détailler)		FG			FH						
<b>TOTAL</b>		FK			FL						
BÉNÉFICE (2) FK - FL      DÉFICIT FL - FK		FM			FN						
<b>B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME</b>		Cessions d'immobilisations									
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions						
		Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)				
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'art. 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ				
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6		
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

**RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS**  
**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS**  
**ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME**  
**POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES**  
**ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE**

**N° 2058 FC**  
**2021**

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : ENGIE ENERGIE SERVICES

N° SIRET : 55204695506065

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : DGE  
 0008 RUE COURTOIS  
 93505 PANTIN CEDEX

Exercice du : 01/01/2020 au : 31/12/2020

Néant \*

<b>Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)</b>	<b>19 % <sup>(1)</sup></b>	<b>15 %</b>	<b>0 %</b>	
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1	0	0	-139 105 046
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 4	5	0	0	-139 105 046
<b>Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)</b>				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) ( ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6			-74 078 649
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégréées par la société bénéficiaire de cet apport	10			
Réévaluations libres	11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12	13			-74 078 649

Cegrid Group

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

12

## DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICES						Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>								
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥		
I - Immobilisations*	1	TITRES BESIX	21 755			21 755		
	2	TITRES LA MADELEINE POWER P	20 400			20 400		
	3	TITRES CORSE BOIS ENERGIE	1 119 760			1 119 760		
	4	TITRES COFELY MAROC	3 079 627			3 079 627		
	5	TITRES UNELCO VANUATU	355 732			355 732		
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*</b>					
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪	
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %		
I - Immobilisations*	1	6 638 327	6 616 572				6 616 572	
	2	45 500	25 100	25 100				
	3	304 994	-814 766				-814 766	
	4	1 620 093	-1 459 534				-1 459 534	
	5	2 601 117	2 245 385				2 245 385	
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					245 430	
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					145 938 133	
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	<b>CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨</b>			25 100				-139 105 046
	<b>CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩</b>			(A)	<b>(B)</b> (ventilation par taux)			(C)
<b>CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪</b>								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

13

**AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME  
ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT**

DGFiP N° 2059-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICES				Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME</b> (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	(à préciser) au titre de :	N-8			
N-9					
TOTAL 2					
<b>B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS</b>					
Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
<input type="checkbox"/> Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			<input type="checkbox"/> Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .		0
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) ❶ *.	
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❶ *.	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❹+❺+❻-❸-❷-❸
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N	0	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>				Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	{ - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés       }	4				
		5				
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16	<b>DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>DGFIP N° 2059-E 2021</b>
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)		
Désignation de l'entreprise : <b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : .....01/01/2020..... et clos le : .....31/12/2020..... Durée en nombre de mois <input type="text" value="12"/>		
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectifs moyens du personnel	YP	11 036
Dont apprentis	YF	755
Dont handicapés	YG	392
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 251 024 892,00
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>2 251 024 892,00</b>
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	10 018 884,96
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	28 886 051,56
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 393 053,10
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	2 109 553
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>43 407 543</b>
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats	ON	44 670 127
Variation négative des stocks	OQ	-12 013 433
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 545 054 209
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	12 592 626
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 924 983
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>1 593 228 512</b>
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG 701 203 923</b>
<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	701 203 923
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>		
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.</b>		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Cesid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2021

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)  
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant \*

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SAS	Dénomination	A.E.W.F.	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Village Hahake	Code Postal	98600	Commune	MATA 'UTU
						Pays	WF
Forme juridique	SASU	Dénomination	A.P.E.E.	N° SIREN (si société établie en France)	533860342	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	43 avenue Jean Giono	Code Postal	13090	Commune	AIX-EN-PROVENCE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	ALIZES ENERGIE	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	308 rue Scholastique Pidjot	Code Postal	98309	Commune	MONT DORE
						Pays	NC
Forme juridique	SAEM	Dénomination	AMIENS ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	824678387	% de détention	51,00
Adresse :	N°	Voie	80 rue de la Vallée	Code Postal	80000	Commune	AMIENS
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	AQUAFLEURI	N° SIREN (si société établie en France)	803101062	% de détention	60,00
Adresse :	N°	Voie	Av. Maréchal Lattre Tassigny	Code Postal	97400	Commune	Saint Denis de la Réunion
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	AQUASTADE	N° SIREN (si société établie en France)	822253415	% de détention	70,00
Adresse :	N°	Voie	4 Rue de l'Eclipse	Code Postal	95800	Commune	CERGY
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	ARBOIS BIO ENERGIES "A.B.E."	N° SIREN (si société établie en France)	503430415	% de détention	99,90
Adresse :	N°	Voie	59 rue Denuzière	Code Postal	69002	Commune	LYON
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	ARGEO	N° SIREN (si société établie en France)	792628570	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	42 rue Henri Barbusse	Code Postal	94110	Commune	ARCUEIL
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)2  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 177

Forme juridique	SAS	Dénomination	ARSYEL	N° SIREN (si société établie en France)	843279134	% de détention	90,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	Reims
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	AURILLAC CHALEUR BOIS	N° SIREN (si société établie en France)	831403175	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	106 avenue du Général Leclerc	Code Postal	15000	Commune	AURILLAC
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	AXONE	N° SIREN (si société établie en France)	500508262	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	123 RUE DU PETIT VAUX	Code Postal	91360	Commune	EPINAY SUR ORGE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	BAR-LE-DUC ENERGIES ENVIRONNEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	852582279	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	7 Rue d'Alsace	Code Postal	55000	Commune	BAR-LE-DUC
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	BIO COGELYO NORMANDIE	N° SIREN (si société établie en France)	499532638	% de détention	98,48
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE CEDEX
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	BIOFELY	N° SIREN (si société établie en France)	499681419	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	BIOLACQ ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	499372522	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33610	Commune	CANEJAN
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	BOIS ENERGIES ANNEMASSE "B.E.A."	N° SIREN (si société établie en France)	533912655	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	59 rue Denuzière	Code Postal	69002	Commune	LYON
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)3  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SNC	Dénomination	BOURGES - BIO-ENERGIE SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	503589459	% de détention	99,81
Adresse :	N°	Voie	avenue de la prospective
	Code Postal	Commune	BOURGES Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	C.E.S.
N° SIREN (si société établie en France)	434020517	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CE&E
N° SIREN (si société établie en France)	499683662	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin
	Code Postal	Commune	REIMS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CERNAY EE
N° SIREN (si société établie en France)	752915314	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	rue René Guibert
	Code Postal	Commune	CERNAY Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CHATEAU LOIR EXPLOITATION
N° SIREN (si société établie en France)	508371176	% de détention	15,00
Adresse :	N°	Voie	4 rue de l'eclipse
	Code Postal	Commune	CERGY Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	CHEVALIER ENERGIE SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	499315638	% de détention	51,08
Adresse :	N°	Voie	88 rue Gutenberg
	Code Postal	Commune	MOUTIERS Cédex 1 Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CHEVALIER ENTREPRISE
N° SIREN (si société établie en France)	075920348	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	88 rue Gutenberg
	Code Postal	Commune	MOUTIERS Cédex 1 Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	CHOISY VITRY DISTRIBUTION
N° SIREN (si société établie en France)	480627199	% de détention	55,00
Adresse :	N°	Voie	140-146 rue Léon Geoffroy
	Code Postal	Commune	VITRY SUR SEINE Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)4  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 177

Forme juridique	SNC	Dénomination	CHOISY VITRY ENERGIE
N° SIREN (si société établie en France)	452249832	% de détention	45,00
Adresse :	N°	Voie	185, RUE DE BERCY
	Code Postal	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CIEC
N° SIREN (si société établie en France)	433056223	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	215 rue d'Aubervilliers
	Code Postal	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CLIMABYSS
N° SIREN (si société établie en France)	752419457	% de détention	79,50
Adresse :	N°	Voie	ZAC Ravine à Marquet
	Code Postal	Commune	La Possession Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	CLIMAESPACO
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	89,86
Adresse :	N°	Voie	ALAMEDA DOS OCEANOS
	Code Postal	Commune	LISBOA Pays PT
Forme juridique	SA	Dénomination	CLIMESPACE
N° SIREN (si société établie en France)	378993455	% de détention	78,00
Adresse :	N°	Voie	3-5/5 bis boulevard DIDEROT
	Code Postal	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	COFELY FINANCE & INVESTISSEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	308647213	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	CHALON ENERGIE
N° SIREN (si société établie en France)	762220098	% de détention	58,40
Adresse :	N°	Voie	16, Boulevard de la République
	Code Postal	Commune	CHALON SUR SAONE Pays MA
Forme juridique	SAS	Dénomination	COFELY TANGER
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	99,00
Adresse :	N°	Voie	Centre des Affaires NORDAMI
	Code Postal	Commune	TANGER Pays MA

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)5  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SNC	Dénomination	COGE VITRY	N° SIREN (si société établie en France)	440258366	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	185 rue de Bercy	Code Postal	75012	Commune	PARIS
						Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	COGELYO IDF	N° SIREN (si société établie en France)	422572214	% de détention	95,15
Adresse :	N°	Voie	1 Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	COGELYO NORD EST	N° SIREN (si société établie en France)	424022689	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS
						Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	COGELYO OUEST	N° SIREN (si société établie en France)	410358162	% de détention	95,00
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	COGIF	N° SIREN (si société établie en France)	410358121	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE
						Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	COMETH-SOMOCLIM	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	50,90
Adresse :	N°	Voie	5 rue du Gabian	Code Postal	98000	Commune	MONACO
						Pays	MC
Forme juridique	SAS	Dénomination	CONST. UTILITES SERVICES \ (CUS\)	N° SIREN (si société établie en France)	440897924	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	CORPO ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	804827525	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	112 RUE DE LA RABATERIE	Code Postal	37700	Commune	SAINT PIERRE DES CORPS
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)6  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 177

Forme juridique	SAEM	Dénomination	CORSE BOIS ENERGIE SAEML	N° SIREN (si société établie en France)	343964987	% de détention	49,98
Adresse :	N°	Voie	Parc d'activités de Purettone	Code Postal	20290	Commune	BORGO
						Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	CPCU	N° SIREN (si société établie en France)	542097324	% de détention	66,50
Adresse :	N°	Voie	185, rue de Bercy	Code Postal	75012	Commune	PARIS
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	CRISTAL ECO CHALEUR	N° SIREN (si société établie en France)	844868109	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 Rue Charles Michels	Code Postal	93210	Commune	SAINT DENIS
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	CRISTALIA	N° SIREN (si société établie en France)	518928056	% de détention	61,00
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels	Code Postal	93200	Commune	SAINT DENIS
						Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	DANTO-ROGEAT SA	N° SIREN (si société établie en France)	320543010	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	264 rue Garibaldi	Code Postal	69003	Commune	LYON
						Pays	
Forme juridique	SARL	Dénomination	DARELMA	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	20 boulevard Rachidi	Code Postal	20250	Commune	CASABLANCA
						Pays	MA
Forme juridique	SAS	Dénomination	DUNES	N° SIREN (si société établie en France)	753943968	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2, rue de la Touche Lambert	Code Postal	35519	Commune	CESSON SEVIGNE CEDEX
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	E2E	N° SIREN (si société établie en France)	480568351	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)7  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SA	Dénomination	EDT	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	70,52
Adresse :	N°	Voie	BP 8021	Code Postal	98703	Commune	PUURAI-FAAA - TAHITI
						Pays	PF
Forme juridique	SA	Dénomination	EEC	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	98,53
Adresse :	N°	Voie	15 rue Jean CHALIER - PK 4	Code Postal	98800	Commune	NOUMEA
						Pays	NC
Forme juridique	SA	Dénomination	EETF	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	66,66
Adresse :	N°	Voie	BP 28	Code Postal	98600	Commune	MATA UTU
						Pays	WF
Forme juridique	SNC	Dénomination	ELUTIS	N° SIREN (si société établie en France)	479438459	% de détention	99,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN
						Pays	
Forme juridique	SEM	Dénomination	ENERCAL	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	10,79
Adresse :	N°	Voie	87, avenue du Général de Gaulle	Code Postal	98800	Commune	NOUMEA
						Pays	NC
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERGIE CLERMONT AVENIR "E.C.L.A."	N° SIREN (si société établie en France)	525382255	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 rue Pierre Boulanger	Code Postal	63000	Commune	CLERMONT-FERRAND
						Pays	
Forme juridique	EURL	Dénomination	ENERGIE ET CLIMATIQUE	N° SIREN (si société établie en France)	400441838	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	59 allée des Faugeras	Code Postal	87100	Commune	LIMOGES
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERSICO	N° SIREN (si société établie en France)	791079668	% de détention	49,00
Adresse :	N°	Voie	ZI de Borny	Code Postal	57070	Commune	METZ
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)8  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERSOL
N° SIREN (si société établie en France)	410356463	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin
	Code Postal	Commune	REIMS Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	ENERSUD
N° SIREN (si société établie en France)	800956880	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	12 avenue Henri Fréville
	Code Postal	Commune	RENNES Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENGIE AFRIQUE SAS
N° SIREN (si société établie en France)	814841748	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	ENGIE COFELY H <sup>2</sup> FRANCE
N° SIREN (si société établie en France)	834311045	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	ENGIE E.S FRANCE
N° SIREN (si société établie en France)	542103270	% de détention	99,99
Adresse :	N°	Voie	Tour VOLTAIRE
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SARL	Dénomination	ENGIE Elektromontaz Sp. z o.o.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ul. Nasyp 6
	Code Postal	Commune	GLIWICE Pays PL
Forme juridique	SARL	Dénomination	ENGIE GLIWICE Sp. z o.o.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ul. Nasyp 6
	Code Postal	Commune	GLIWICE Pays PL
Forme juridique		Dénomination	ENGIE SERVICES MALAYSIA SDN. BHD.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	SUITE 16-10, LEVEL 16
	Code Postal	Commune	KUALA LUMPUR Pays MY

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)9  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SAS	Dénomination	MARJORELLE	N° SIREN (si société établie en France)	331759118	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	80 rue Taitbout	Code Postal	75009	Commune	PARIS
						Pays	PL
Forme juridique		Dénomination	ENGIE NORDEN AB	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	c/O Regus Offices	Code Postal	11435	Commune	Stockholm
						Pays	SE
Forme juridique		Dénomination	ENGIE Renewable SEA Pte. Ltd.	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	SUITE 16-10 LEVEL 16	Code Postal	50450	Commune	KUALA LUMPUR
						Pays	MY
Forme juridique		Dénomination	ENGIE SERVICES a.s. \ (CZ\)	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	793 / 3 Lhotecká	Code Postal	14300	Commune	PRAHA 4
						Pays	CZ
Forme juridique		Dénomination	ENGIE SERVICES CORPORATE PL	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Suite B 255 Rawson Street	Code Postal	2000	Commune	New South Wales 2144
						Pays	AU
Forme juridique		Dénomination	ENGIE Services Sp. z o.o.	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ul. Bobrowiecka 8	Code Postal	00728	Commune	Warszawa
						Pays	PL
Forme juridique		Dénomination	ENGIE SOUTH EAST ASIA	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	108 PASIR PANJANG ROAD	Code Postal	118535	Commune	SINGAPORE
						Pays	SG
Forme juridique	SA	Dénomination	ENGIE WESTERN & CENTRAL AFRICA	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble Green Bureau - Cocody	Code Postal	1206	Commune	ABIDJAN 01
						Pays	CI

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)10  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 177

Forme juridique	SAS	Dénomination	ENORIS	N° SIREN (si société établie en France)	804182673	% de détention	95,15
Adresse :	N°	Voie	Route de la Bonde	Code Postal	91300	Commune	MASSY
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	EN'RNNOV	N° SIREN (si société établie en France)	879180388	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	12 avenue Henri Fréville	Code Postal	35000	Commune	RENNES
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	EOLYO	N° SIREN (si société établie en France)	499317808	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	ERENA	N° SIREN (si société établie en France)	483051017	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	26-26 bis quai Fr.Mitterrand	Code Postal	44200	Commune	NANTES
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	ESEIS	N° SIREN (si société établie en France)	539831818	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 Place des Degrés	Code Postal	92800	Commune	PUTEAUX
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	ETOUVIE ENERGIES ET ENVIRONNEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	535258362	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS
						Pays	
Forme juridique	GIE	Dénomination	EUREC	N° SIREN (si société établie en France)	351591110	% de détention	45,00
Adresse :	N°	Voie	37 rue de LYON	Code Postal	75012	Commune	PARIS
						Pays	
Forme juridique	SARL	Dénomination	FEDENE SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	652027863	% de détention	16,20
Adresse :	N°	Voie	28 rue de la Pépinière	Code Postal	75008	Commune	PARIS
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)11  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SAS	Dénomination	FICOBEL SAS	N° SIREN (si société établie en France)	428757025	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert				
	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	FLEURET SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	513954578	% de détention	10,00
Adresse :	N°	Voie	21 boulevard de la Madeleine				
	Code Postal	75001	Commune	PARIS		Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	GENNEVILLIERS ENERGIE	N° SIREN (si société établie en France)	795315332	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	15 rue Paul Verlaine				
	Code Postal	92230	Commune	GENNEVILLIERS		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	GENSEL SNC	N° SIREN (si société établie en France)	421494543	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble le Voltaire				
	Code Postal	92800	Commune	PUTEAUX		Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	GEODALYS	N° SIREN (si société établie en France)	817742661	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 rue du Port				
	Code Postal	77190	Commune	DAMMARIE-LES-LYS		Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	GEOMARNE	N° SIREN (si société établie en France)	850947474	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	229 rue La Fontaine				
	Code Postal	94120	Commune	Fontenay-Sous-Bois		Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	GEOPICTA	N° SIREN (si société établie en France)	794319939	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 Place Samuel de Champlain				
	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GEOHILYS	N° SIREN (si société établie en France)	508052057	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 Place Samuel de Champlain				
	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE		Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)12  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SA	Dénomination	GEPSA	N° SIREN (si société établie en France)	342122546	% de détention	99,99
Adresse :	N°	Voie	23 avenue Jules Rimet				
	Code Postal	93200	Commune	LA PLAINE SAINT DENIS		Pays	
Forme juridique	GIE	Dénomination	GIE CYLERGIE	N° SIREN (si société établie en France)	342721073	% de détention	80,00
Adresse :	N°	Voie	1 Place Samuel de Champlain				
	Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX		Pays	
Forme juridique	GIE	Dénomination	GIE ENGIE FLEET SOLUTIONS	N° SIREN (si société établie en France)	813840634	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	1 place des Degrés				
	Code Postal	92800	Commune	PUTEAUX		Pays	
Forme juridique	GIE	Dénomination	GIE G3M	N° SIREN (si société établie en France)	404778367	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	55 avenue des Champs Pierreux				
	Code Postal	92000	Commune	NANTERRE		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GNVert SAS	N° SIREN (si société établie en France)	419853460	% de détention	66,00
Adresse :	N°	Voie	Le Copernic II, Imm Neptune				
	Code Postal	93160	Commune	NOISY-LE-GRAND		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GREENREUNION PV	N° SIREN (si société établie en France)	512905753	% de détention	85,00
Adresse :	N°	Voie	1 place Samuel de Champlain				
	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GUERET ENERGIE SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	803647015	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	25 avenue Pierre Leroux				
	Code Postal	23000	Commune	GUERET		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GEORUEIL	N° SIREN (si société établie en France)	891270142	% de détention	88,52
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain				
	Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DÉFENSE CEDEX		Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)13  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SCI	Dénomination	LES CASCADES DE GARONNE
N° SIREN (si société établie en France)	518506431	% de détention	20,00
Adresse :	N°	Voie	HOTEL DE VILLE - BP N°1
	Code Postal	Commune	LORMONT CEDEX Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	M.B.E.S.
N° SIREN (si société établie en France)	530995877	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 rue Nathalie Lemel
	Code Postal	Commune	MAROMME Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	MÂCON ENERGIES SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	420039786	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	211 rue du Président Kennedy
	Code Postal	Commune	MÂCON Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	MÉORÉSO
N° SIREN (si société établie en France)	848659553	% de détention	90,00
Adresse :	N°	Voie	12 avenue Henri Fréville
	Code Postal	Commune	RENNES Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	ENGIE TECHNIQUES
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	90,83
Adresse :	N°	Voie	19 Chemin du Champ des filles
	Code Postal	Commune	PLAN LES OUATES Pays CH
Forme juridique	SASU	Dénomination	MUSE
N° SIREN (si société établie en France)	493022651	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	NAUTELYO SAS
N° SIREN (si société établie en France)	438545394	% de détention	90,00
Adresse :	N°	Voie	30/42 rue Jean JAURES
	Code Postal	Commune	BOIS COLOMBES Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	NE VARIETUR SA
N° SIREN (si société établie en France)	315708891	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)14  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SNC	Dénomination	NOVALDI
N° SIREN (si société établie en France)	812647097	% de détention	33,33
Adresse :	N°	Voie	1 place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DÉFENSE CEDEX Pays
	92930	PARIS LA DÉFENSE CEDEX	
Forme juridique	SAS	Dénomination	NOVAWOOD
N° SIREN (si société établie en France)	821818655	% de détention	51,00
Adresse :	N°	Voie	34 Rue Gilbert Bize
	Code Postal	Commune	LANEUVILLE-DEVANT-NANCY Pays
	54410	LANEUVILLE-DEVANT-NANCY	
Forme juridique	SASU	Dénomination	OROBIA
N° SIREN (si société établie en France)	519192991	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	4 rue de l'Eclipse
	Code Postal	Commune	CERGY Pays
	95800	CERGY	
Forme juridique	SA	Dénomination	MAISON BALLAND BRUGNEAUX
N° SIREN (si société établie en France)	726320351	% de détention	68,30
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE Pays
	92400	COURBEVOIE	
Forme juridique	SAS	Dénomination	P.U.S.
N° SIREN (si société établie en France)	444237689	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	59 rue Denuzière
	Code Postal	Commune	LYON Pays
	69002	LYON	
Forme juridique	SAS	Dénomination	PAU BEARN PYRENEES ES
N° SIREN (si société établie en France)	850134800	% de détention	99,85
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
	33610	CANEJAN	
Forme juridique	SASU	Dénomination	PERIGORD COGENERATION BIOMASSE
N° SIREN (si société établie en France)	499372506	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
	33610	CANEJAN	
Forme juridique	SNC	Dénomination	PERIGORD ENERGIES
N° SIREN (si société établie en France)	423865476	% de détention	99,80
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
	33612	CANEJAN	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)15  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SAS	Dénomination	PLAINE COMMUNE ENERGIE	N° SIREN (si société établie en France)	801390105	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels	Code Postal	93210	Commune	SAINT DENIS
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	PLAINE DE GARONNE ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	828740738	% de détention	67,00
Adresse :	N°	Voie	18 RUE THOMAS EDISON	Code Postal	33610	Commune	CESTAS
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	PLATEAU NORD ENERGIE SAS	N° SIREN (si société établie en France)	878719426	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	59 rue Denuzière	Code Postal	69002	Commune	LYON
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	PRONY ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	15,00
Adresse :	N°	Voie	87 avenue du Général de GAULLE	Code Postal	98800	Commune	NOUMEA
						Pays	NC
Forme juridique	SAS	Dénomination	RANGUEIL ENERGIE SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	801053596	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33610	Commune	CANEJAN
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	RCHVL	N° SIREN (si société établie en France)	508494978	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	RECBIA	N° SIREN (si société établie en France)	788663557	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6 rue Jean-Baptiste Biot	Code Postal	61303	Commune	L AIGLE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	RESEAUX SUD OUEST ENERGIE SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	751236530	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33610	Commune	CANEJAN
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)16  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SAS	Dénomination	REVIA	N° SIREN (si société établie en France)	499316172	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	9 rue Denis Papin	Code Postal	07200	Commune	AUBENAS
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	R.C.B.E.	N° SIREN (si société établie en France)	749813309	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 rue Pierre Boulanger	Code Postal	63017	Commune	CLERMONT-FERRAND
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	RLEN	N° SIREN (si société établie en France)	752702878	% de détention	51,00
Adresse :	N°	Voie	2 RUE DE LA TOUCHE LAMBERT	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE CEDEX
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	ROSEO	N° SIREN (si société établie en France)	812828507	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	S.C.D.C.	N° SIREN (si société établie en France)	745420158	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	193 rue du Pré Demaison	Code Postal	73000	Commune	CHAMBERY
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	S.D.C. MOULINS	N° SIREN (si société établie en France)	513187344	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	127 route de Lyon	Code Postal	03000	Commune	MOULINS
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	S.D.C.F.	N° SIREN (si société établie en France)	594500993	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Chemin de la Pâte	Code Postal	42700	Commune	FIRMINY
						Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	S.N.C. ELYO CENTRE-EST MEDITERRANEE	N° SIREN (si société établie en France)	409071065	% de détention	99,95
Adresse :	N°	Voie	59 rue Denuzière	Code Postal	69002	Commune	LYON
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)17  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SASU	Dénomination	SAEM	N° SIREN (si société établie en France)	976220012	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 Bd Jean Lafaure				
	Code Postal	03300	Commune	Cusset Pays			
Forme juridique	SASU	Dénomination	SCABE	N° SIREN (si société établie en France)	793898271	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 rue Pierre Boulanger				
	Code Postal	63100	Commune	CLERMONT FERRAND Pays			
Forme juridique	SNC	Dénomination	SALINES ENERGIES SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	433612942	% de détention	99,90
Adresse :	N°	Voie	Avenue Jean-Paul Sartre				
	Code Postal	17000	Commune	LA ROCHELLE Pays			
Forme juridique	SEM	Dénomination	SCCU	N° SIREN (si société établie en France)	916220106	% de détention	36,45
Adresse :	N°	Voie	16 rue Henri Wilhelm				
	Code Postal	68000	Commune	COLMAR Pays			
Forme juridique	SAS	Dénomination	SDC CLICHY	N° SIREN (si société établie en France)	652026436	% de détention	95,66
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels				
	Code Postal	93210	Commune	SAINT DENIS Pays			
Forme juridique	SASU	Dénomination	SDC DE MONTGAILLARD	N° SIREN (si société établie en France)	433864196	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	12 rue Jean Dausset				
	Code Postal	76600	Commune	LE HAVRE Pays			
Forme juridique	SASU	Dénomination	SDCB SAS	N° SIREN (si société établie en France)	752930636	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	5 avenue des Roses				
	Code Postal	93170	Commune	BAGNOLET Pays			
Forme juridique	SASU	Dénomination	SEC	N° SIREN (si société établie en France)	602002263	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 boulevard Ney				
	Code Postal	75018	Commune	PARIS Pays			

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)18  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 177

Forme juridique	SARL	Dénomination	SECIP	N° SIREN (si société établie en France)	712820968	% de détention	62,52
Adresse :	N°	Voie	9 rue Edouard Belin				
	Code Postal	Commune	BESANCON		Pays		
Forme juridique	SASU	Dénomination	SEFIR	N° SIREN (si société établie en France)	532628393	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 Rue Charles Michels				
	Code Postal	Commune	SAINT DENIS		Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SELYA	N° SIREN (si société établie en France)	789570272	% de détention	49,00
Adresse :	N°	Voie	Espace Régley				
	Code Postal	Commune	TROYES		Pays		
Forme juridique	SEM	Dénomination	SEMMERET- SEM POUR LA MAITRISE	N° SIREN (si société établie en France)	348394958	% de détention	25,20
Adresse :	N°	Voie	HOTEL DE VILLE				
	Code Postal	Commune	HEROUVILLE ST CLAIR		Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SENS BIO ENERGIE SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	523352508	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Boulevard Clémenceau				
	Code Postal	Commune	SENS		Pays		
Forme juridique	GIE	Dénomination	SERCOREP	N° SIREN (si société établie en France)	500828108	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	59 rue Denuzière				
	Code Postal	Commune	LYON		Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SERL@ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	522733716	% de détention	10,00
Adresse :	N°	Voie	4 boulevard Eugène Déruelle				
	Code Postal	Commune	LYON		Pays		
Forme juridique	SNC	Dénomination	SETHELEC	N° SIREN (si société établie en France)	398393199	% de détention	99,96
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison				
	Code Postal	Commune	CANEJAN		Pays		

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)19  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SNC	Dénomination	SGC SNC
N° SIREN (si société établie en France)	419519665	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble "Le Laser"
	Code Postal	Commune	LYON Pays
Forme juridique	EURL	Dénomination	SIME
N° SIREN (si société établie en France)	307132142	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 rue du Chêne Morand
	Code Postal	Commune	CESSON SEVIGNE Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	SMEG
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	63,90
Adresse :	N°	Voie	10 avenue de Fontvieille
	Code Postal	Commune	MONACO Pays MC
Forme juridique	SNC	Dénomination	SNC IMMOBOIS
N° SIREN (si société établie en France)	529181679	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble Wilson 2
	Code Postal	Commune	PUTEAUX Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	SBDC
N° SIREN (si société établie en France)	504481938	% de détention	95,00
Adresse :	N°	Voie	5 rue de la Picardière
	Code Postal	Commune	BLOIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOCIETE DE CHALEUR DE L'ARSENAL
N° SIREN (si société établie en France)	821764511	% de détention	60,00
Adresse :	N°	Voie	4 rue de l'Eclispe
	Code Postal	Commune	CERGY Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	SERM
N° SIREN (si société établie en France)	842805822	% de détention	65,00
Adresse :	N°	Voie	12 avenue Henri Fréville
	Code Postal	Commune	RENNES Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	SOCIETE GEOTHERMALE DE VAL D'EUROPE
N° SIREN (si société établie en France)	800920282	% de détention	44,00
Adresse :	N°	Voie	6 rue Halévy
	Code Postal	Commune	PARIS Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)20  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 177

Forme juridique	SARL	Dénomination	SOCLIS	N° SIREN (si société établie en France)	303688261	% de détention	34,67
Adresse :	N°	Voie	2 allée des Moulineaux				
	Code Postal	Commune	ISSY LES MOULINEAUX		Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SODC	N° SIREN (si société établie en France)	085580884	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	rue du Champs de Manoeuvre				
	Code Postal	Commune	ORLEANS		Pays		
Forme juridique	SNC	Dénomination	SOGESUB	N° SIREN (si société établie en France)	326913399	% de détention	99,98
Adresse :	N°	Voie	1 place Samuel de Champlain				
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE		Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOISSONS ENERGIES & ENVIRONNEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	499684058	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin				
	Code Postal	Commune	REIMS		Pays		
Forme juridique	SA	Dénomination	SOMEM	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	10,00
Adresse :	N°	Voie	26 rue Amine El Abbassi				
	Code Postal	Commune	TUNIS - BELVEDERE		Pays	TN	
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOVEN	N° SIREN (si société établie en France)	562046151	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble Wilson 2				
	Code Postal	Commune	PUTEAUX		Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SSINERGIE SAS	N° SIREN (si société établie en France)	750377350	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1/3 rue E. et A. Peugeot				
	Code Postal	Commune	Rueil Malmaison		Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	STADE ENERGIES SAS	N° SIREN (si société établie en France)	410595482	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels				
	Code Postal	Commune	SAINT DENIS		Pays		

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)21  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 177

Forme juridique	SAS	Dénomination	STE COGENERATION DU BOURRAY
N° SIREN (si société établie en France)	444642714	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert
	Code Postal	Commune	CESSON SEVIGNE Pays
Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	STE DE CHALEUR DE LIMEIL BREVANNES
N° SIREN (si société établie en France)	505376541	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	4 Rue de l'Eclipse
	Code Postal	Commune	CERGY Pays
Code Postal	95800	Commune	CERGY Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	SWIMDOO
N° SIREN (si société établie en France)	820070118	% de détention	60,00
Adresse :	N°	Voie	1 place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE Pays
Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DEFENSE Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	TECHNYS'IM
N° SIREN (si société établie en France)	512103003	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	28 avenue du Parc
	Code Postal	Commune	DRAVEIL Pays
Code Postal	91210	Commune	DRAVEIL Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	THASSALIA
N° SIREN (si société établie en France)	803971506	% de détention	60,00
Adresse :	N°	Voie	Parc de la Bastide Blanche
	Code Postal	Commune	VITROLLES Pays
Code Postal	13127	Commune	VITROLLES Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	TMED
N° SIREN (si société établie en France)	841247620	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6 rue Léandre Pourcelot
	Code Postal	Commune	SAINT-CYR-SUR-LOIRE Pays
Code Postal	37540	Commune	SAINT-CYR-SUR-LOIRE Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	TRANSPORTS REUNIS SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	377508858	% de détention	39,00
Adresse :	N°	Voie	79 rue Julian Grimau
	Code Postal	Commune	DRANCY Pays
Code Postal	93700	Commune	DRANCY Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	UNELCO VANUATU
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	59,99
Adresse :	N°	Voie	2 Rue de PARIS
	Code Postal	Commune	PORT VILA Pays
Code Postal	99514	Commune	PORT VILA Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)22  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 177

Forme juridique	SA	Dénomination	VANUATU SERVICES LTD	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	99,99		
Adresse :	N°	Voie	2 Rue de Paris	Code Postal	99514	Commune	PORT VILA	Pays	VU
Forme juridique	SAS	Dénomination	VELIDIS	N° SIREN (si société établie en France)	503810533	% de détention	100,00		
Adresse :	N°	Voie	1 place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	VELIGEO	N° SIREN (si société établie en France)	878307974	% de détention	80,00		
Adresse :	N°	Voie	2 place de l'Hôtel de Ville	Code Postal	78140	Commune	VELIZY VILLACOUBLAY	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	VERSEO	N° SIREN (si société établie en France)	534947197	% de détention	100,00		
Adresse :	N°	Voie	1 avenue du maréchal Juin	Code Postal	78000	Commune	VERSAILLES	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	VIA CONFORT	N° SIREN (si société établie en France)	504404047	% de détention	100,00		
Adresse :	N°	Voie	Terrain du Petit Cabaret	Code Postal	42100	Commune	SAINT ETIENNE	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	VILLERS SAINT PAUL UTILITES	N° SIREN (si société établie en France)	487548034	% de détention	100,00		
Adresse :	N°	Voie	11 Quai Dion Bouton	Code Postal	92800	Commune	PUTEAUX	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	YGEO	N° SIREN (si société établie en France)	800765422	% de détention	100,00		
Adresse :	N°	Voie	229 rue de la Fontaine	Code Postal	94120	Commune	FONTENAY SOUS BOIS	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	REYSSOUZE ENERGIE SERVICES (RES)	N° SIREN (si société établie en France)	889204442	% de détention	100,00		
Adresse :	N°	Voie	9 avenue de l'Egalité	Code Postal	01000	Commune	BOURG-EN-BRESSE	Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2021

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)23  
23

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

177

Forme juridique	SASU	Dénomination	SARREBOURG ENERGIE
N° SIREN (si société établie en France)	881647317	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	THION ET CIE SA
N° SIREN (si société établie en France)	785450404	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

<b>IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS</b>				<b>N° 2065-SD</b> 2021		
Exercice ouvert le	01/01/2020	et clos le	31/12/2020	Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case				<input checked="" type="checkbox"/>		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>						
Désignation de la société:			Adresse du siège social :			
ENGIE ENERGIE SERVICES			1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN FAUBOURG DE L'ARCHE			
SIRET	5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5		92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX			
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:			
1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN FAUBOURG DE L'ARCHE						
92930 PARIS LA DEFENSE LA CEDEX						
<b>REGIME FISCAL DES GROUPES</b>						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			01/01/2008			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
SA ENGIE 0001 place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE			SIRET 5 4 2 1 0 7 6 5 1 1 3 0 3 0			
<b>B ACTIVITE</b>						
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION</b> (cf. notice de la déclaration n°2065)						
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	0	Déficit	74 078 649
	Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			
<b>2 Plus-values</b>						
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15%		
				PV exonérées art. 238quindecies		
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>						
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A		
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
<b>4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer</b> : Dans le secteur productif, art. 244 quater W						
<b>D IMPUTATIONS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.						
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS</b> (cf. notice de la déclaration n°2065)						
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%						
<b>F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS Cbc/DAC4</b>						
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case <input type="checkbox"/>						
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :						
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case <input type="checkbox"/> dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :						
<b>G COMPTABILITE INFORMATISEE</b>						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : SAP						
Nom et coordonnées		ECF	Visueur conventionné	Visa : CGA		
- du prestataire (ECF):						
- du comptable :					Tél. :	
- du conseil :					Tél. :	
- du CGA ou du viseur conventionné :					Tél. :	
- N° d'agrément :						



## CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE

N° 2069-A-SD  
Dépenses engagées  
au titre de 2020

Ce formulaire ne doit plus être envoyé au Ministère de la Recherche, les données lui étant directement transmises par la DGFIP.

Désignation, adresse, siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé SA ENGIE 1 place Samuel de Champlain  92400 COURBEVOIE 552046955					
Adresse du principal établissement SA ENGIE ENERGIE SERVICES 1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN FAUBOURG DE L'ARCHE 92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX			Ancienne adresse en cas de changement		
Exercice ouvert le <sup>1</sup>	01/01/2020	et clos le	31/12/2020		
Activités		Code NACE	3530Z	SIREN	552046955
• Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (Article 223 A du CGI)*				<input checked="" type="checkbox"/>	
N° SIREN de la société mère			CX	542107651	
Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée,					
Montant du crédit d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)				DX	
Entreprises ayant engagé pour la 1ère fois des dépenses de recherche en				AZ	<input type="checkbox"/>
• Entreprises nouvelles créées en N-1	BZ	<input type="checkbox"/>	Préciser la date de début d'activité (cf notice)		
• PME au sens communautaire*	KZ	<input type="checkbox"/>	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf notice)		
• Chiffre d'affaires HT	DZ				
• Nombre de salariés	CZ		• Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	14
• Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS*	IZ	<input type="checkbox"/>	• Nombre de "jeunes docteurs" (si dépenses déclarées ligne I-5)	FZ	
			• Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*	GZ	<input type="checkbox"/>

\*Cocher la case correspondante

I - DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3	67 964
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt-quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) : (ligne 1 x 75 %) + [(ligne 3 + ligne 4) x 43 %] + ligne 5	6	29 225

<sup>1</sup> Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

**ENGIE ENERGIE SERVICES**  
**552046955**

 N° 2069-A-SD  
 31/12/2020

<b>Montant total des dépenses de fonctionnement :</b> (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	97 189
Prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	
Dépenses liées à la normalisation (à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice)	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000 €	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	
<b>Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise</b> (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	97 189
<b>DÉPENSES DE SOUS – TRAITANCE</b> (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)	<b>ANNÉE CIVILE</b>	
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>		
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux <sup>2</sup> aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale <sup>3</sup> , <b>avec un lien de dépendance</b> :	15a	
	en France :	
à l'étranger <sup>4</sup> :	15b	
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux <sup>2</sup> aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale <sup>3</sup> , <b>sans lien de dépendance</b> (indiquer le double du montant)	16a	94 710
	en France :	
à l'étranger <sup>4</sup> :	16b	
<b>Total des opérations confiées aux organismes de recherche publics</b> mentionnés aux lignes 15a à 16b : (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17	94 710
<b>ORGANISMES PRIVÉS</b>		
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés <b>avec un lien de dépendance</b>	18a	
	en France :	
à l'étranger <sup>4</sup> :	18b	
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés <b>sans lien de dépendance</b>	19a	2 300
	en France :	
à l'étranger <sup>4</sup> :	19b	
<b>Total des opérations confiées à des organismes de recherche privés</b> ou experts scientifiques ou techniques agréés : (ligne 18a + ligne 18b + ligne 19a + ligne 19b)	20	2 300
<b>Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés</b> Si ligne 20 inférieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le montant indiqué ligne 20 Si ligne 20 supérieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le résultat du calcul précité	21	2 300
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE SOUS – TRAITANCE</b>		
<b>Total des opérations de sous-traitance</b> : (ligne 17 + ligne 21)	22	97 010

<sup>2</sup> Conformément à l'article 132 de la loi de finances pour 2020, les opérations de sous-traitance doivent être réalisées par des organismes publics éligibles ou des organismes privés agréés et le doublement d'assiette pour la sous-traitance publique est réservée à la part des dépenses afférentes aux opérations effectivement réalisées par les organismes éligibles.

<sup>3</sup> Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

Associations ayant pour fondateur et membre un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master ; sociétés de capitaux dont le capital ou les droits de vote sont détenus pour plus de 50 % par un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master. Se reporter à la notice pour connaître l'ensemble des conditions d'éligibilité.

<sup>4</sup> La prise en compte des opérations confiées à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale dans le calcul du crédit d'impôt ne s'applique qu'aux sommes venant en déduction de l'impôt dû (article 103 de la loi n° 2016-1978 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

<sup>5</sup> Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un Etat membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

**ENGIE ENERGIE SERVICES**  
**552046955**

 N° 2069-A-SD  
 31/12/2020

<b>Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes avec un lien de dépendance :</b> <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b (dans la limite du montant figurant ligne 22) n'exécède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 23</i> <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € en ligne 23</i> <i>Pour la somme des lignes 18a et 18b, son montant ne doit pas excéder la limite du montant figurant ligne 21</i>	23	
<b>Montant plafonné des opérations de sous-traitance confiées à des organismes sans lien de dépendance</b> <i>(ligne 16a + ligne 16b + ligne 19a + ligne 19b à prendre en compte dans la limite du montant suivant : (ligne 22 – ligne 23))</i>	24	97 010
<b>Plafonnement général des dépenses de sous-traitance</b> <i>– Sont complétées les seules lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b (lignes 19a,b et 16a,b non complétées) : reporter 2 000 000 € ligne 25</i> <i>– Sont complétées (les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a ou 19b)(lignes 16a,b non complétées) : reporter 10 000 000 € ligne 25</i> <i>– Sont complétées les lignes [(15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a et/ou 19b)] + (lignes 16a et/ou 16b) : reporter [10 000 000 € + (ligne 16a + ligne 16b dans la limite de 2 000 000 €)] ligne 25</i>	25	10 094 710
<b>Montant total des dépenses de sous-traitance après plafonnements</b> <i>Si la somme des lignes 23 et 24 n'exécède pas la ligne 25 : reporter cette somme à la ligne 26</i> <i>Si la somme des lignes 23 et 24 est supérieure à ligne 25 : reporter le montant indiqué ligne 25 à la ligne 26</i>	26	97 010

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE	ANNÉE CIVILE	
Montant des dépenses de recherche (ligne 14+ ligne 26)	27	194 199
Montant des subventions publiques remboursables ou non <sup>6</sup>	28a	16 522
Pour les sous-traitants, le montant des sommes encaissées au titre des opérations de recherche qui leur ont été confiées	28b	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt <sup>7</sup>	29	
Montant des remboursements de subventions publiques <sup>8</sup>	30	
<b>Montant net total des dépenses de recherche</b> <i>(ligne 27 – ligne 28a – ligne 28b – ligne 29 + ligne 30)</i>	31a	177 677
<i>Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM</i>	31b	

II – DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE	
Frais de collection	32	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	33	
Total des dépenses de collection (ligne 32 + ligne 33)	34	
Montant des subventions publiques remboursables ou non <sup>5</sup>	35	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt <sup>6</sup>	36	
Montant des remboursements de subventions publiques <sup>7</sup>	37	
<b>Montant net total des dépenses de collection</b> (ligne 34 – ligne 35 – ligne 36 + ligne 37)	38a	
<i>Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM</i>	38b	
<b>MONTANT NET TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION</b> <i>(ligne 31a + ligne 38a)</i>	39a	177 677
<i>Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 31b + ligne 38b)</i>	39b	

<sup>6</sup> Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

<sup>7</sup> Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000€ hors taxes ou 5% du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf notice).

<sup>8</sup> Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

N° 2069-A-SD  
31/12/2020

III – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION		
A. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a N'EXCÈDENT PAS 100 000 000 €		
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche (report de la ligne 31a)	40a	177 677
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b)	40b	
Montant du crédit d'impôt [(ligne 40a – ligne 40b) x 30 % + ligne 40b x 50 %] <sup>9</sup>	41	53 303
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	42	192 109
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 41 + ligne 42)	43a	245 412
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un DOM	43b	
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 38a)	44a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans les exploitations situées dans un département d'outre-mer (report de la ligne 38b)	44b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement [(ligne 44a – ligne 44b) x 30 % + ligne 44b x 50 %] <sup>8</sup>	45	0
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	46	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement des aides (ligne 45 + ligne 46)	47a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer avant plafonnement	47b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	48	
Montant cumulé (ligne 47a + ligne 48)	49	0
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 49 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 50a Si le montant ligne 49 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 50a le montant déterminé ligne 47a Si le montant ligne 49 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 50a est égal à (200 000 € – montant ligne 48)	50a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un département d'outre-mer après plafonnement	50b	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 43a + ligne 50a)	51a	245 412
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un département d'outre-mer (ligne 43b + ligne 50b)	51b	
B. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a SONT SUPÉRIEURES À 100 000 000 €		
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche limité à 100 000 000 € (montant indiqué ligne 31a dans la limite de 100 000 000 €)	52a	0
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer (report de la ligne 31b dans la limite de 100 000 000 €)	52b	0
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche [(l. 52a – l. 52b) x 30 % + l. 52b x 50 %] <sup>8</sup>	53	0
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à 100 000 000 € (ligne 31a – 100 000 000 €)	54	0
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à 100 000 000 € (ligne 54 x 5%)	55	0
Montant total du crédit d'impôt (ligne 53 + ligne 55)	56	0
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	57	0
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 56 + ligne 57)	58a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche situées dans un département d'outre-mer	58b	
DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 38a)	59a	0
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	59b	0
Plafond disponible (100 000 000 € – ligne 52a)	60	0
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(Dépenses portées ligne 59a dans la limite de la ligne 60 – Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) x 30 % + (Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) x 50 %] <sup>8</sup>	61	0
Lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible [(ligne 59a – ligne 60) > 0] le crédit d'impôt est égal à [(ligne 59a – ligne 60) x 5 %]	62	0

<sup>9</sup> Ce taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

**ENGIE ENERGIE SERVICES**  
**552046955**

 N° 2069-A-SD  
 31/12/2020

Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 61 + ligne 62)	63	0
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	64	0
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement des aides (ligne 63 + ligne 64)	65	0
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	66	
Montant cumulé (ligne 65 + ligne 66)	67	0
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 66 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 68a Si le montant ligne 67 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 68a le montant déterminé ligne 65 Si le montant ligne 67 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 68a est égal à (200 000 € - montant ligne 66)	68a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection situées dans un DOM	68b	
<b>Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 58a + ligne 68a)</b>	<b>69a</b>	<b>0</b>
<b>Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection situées dans un DOM (ligne 58b + ligne 68b)</b>	<b>69b</b>	

**IV - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES D'INNOVATION ENGAGÉES PAR LES PME AU SENS COMMUNAUTAIRE**

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT	ANNÉE CIVILE	
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	70	
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	71	
Autres dépenses de fonctionnement [(ligne 70 x 75 %) + (ligne 71 x 43 %)]	72	0
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale, frais de dépôt de dessins et modèles	73	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale, dessins et modèles	74	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	75	
Montant total des dépenses d'innovation réalisées par l'entreprise (ligne 70 + ligne 71 + ligne 72 + ligne 73 + ligne 74 + ligne 75) <sup>9</sup>	76	0
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 76 dans la limite de 400 000 €)	77	
Montant des subventions publiques remboursables ou non <sup>10</sup>	78	
Pour les sous-traitants, montant des sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiées	79	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt <sup>11</sup>	80	
Montant des remboursements de subventions publiques <sup>12</sup>	81	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 77 - ligne 78 - ligne 79 - ligne 80 + ligne 81)	82a	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer	82b	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	82c	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	82d	
Montant total du crédit d'impôt [(ligne 82a - ligne 82b - ligne 82c - ligne 82d) x 20 % + ligne 82b x 40% + ligne 82c x 40% + ligne 82d x 35%] <sup>13</sup>	83	0
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87c)	84	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 83 + ligne 84)	85a	0
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation situées dans un DOM	85b	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	85c	
<b>Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation (ligne 51a ou 69a + ligne 85a)</b>	<b>86a</b>	<b>245 412</b>
<b>Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation situées dans un DOM (ligne 51b ou 69b + ligne 85b)</b>	<b>86b</b>	

<sup>10</sup> Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

<sup>11</sup> Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

<sup>12</sup> Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

<sup>13</sup> Ce taux est de 40% pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer. Ce taux est porté respectivement à 35% pour les moyennes entreprises et à 40 % pour les petites entreprises pour les dépenses exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse.

**ENGIE ENERGIE SERVICES**  
552046955

N° 2069-A-SD  
31/12/2020

**V - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt		
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation
342721073 GIE CYLERGIE	72,70	192 109		
<b>TOTAL</b>		87a 192 109	87b	87c

**VI - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt		
		Pour dépenses de recherche	Pour dépenses de collection	Pour dépenses d'innovation
<b>TOTAL</b>		88a	88b	88c

**VII - UTILISATION DE LA CRÉANCE<sup>14</sup>**

**VII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :**

reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD

**VII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu :**

reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés ligne 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD

**VII-3 Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit**

Montant des créances dont la mobilisation est demandée	89
--------------------------------------------------------	----

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail [fiscal www.impots.gouv.fr](http://fiscal.www.impots.gouv.fr).

<sup>14</sup> S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société mère joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration au relevé de solde 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n°2058-CG.

2021	<b>CREDIT D'IMPOT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE – ANNEXE 1</b>	2069A-12
------	------------------------------------------------------------	----------

Au titre de l'année 2020

**ENGIE ENERGIE SERVICES**  
**552046955****1 / 1**  
**31/12/2020**

Désignation, adresse et n° siren de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé

ENGIE ENERGIE SERVICES  
0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN  
  
92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX  
55204695506065

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes

X

**I. Obligations déclaratives pour les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées de l'année déclarée et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 10 millions d'euros et n'excédant pas 100 millions d'euros doivent renseigner le tableau suivant :**

Part de titulaires d'un doctorat financés par ces dépenses ou recrutés sur leur base	Nombre d'équivalents temps plein correspondant	Rémunération moyenne de ces titulaires d'un doctorat

**II. Les entreprises dont le montant des dépenses de recherche exposées au titre de l'année déclarée et éligibles au crédit d'impôt, au sens de l'article 244 quater B du code général des impôts, est supérieur à 100 millions d'euros doivent renseigner les tableaux suivants.****A. Présentation générale du(des) projet(s) de R&D en cours en N et pour lesquels les entreprises ont bénéficié du CIR en N-1****Décrire succinctement le(les) projet(s) de R&D en cours à la date de dépôt de l'état, et pour lesquels les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de N-1, et le calendrier des différentes étapes de l'(des) opérations (s).**


**Décrire la nature des opérations de recherche en cours en N à la date de dépôt de l'état et pour lesquels les entreprises ont bénéficié du CIR au titre de N-1 (B1)**


<b>2021</b>	<b>CREDIT D'IMPOT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE – ANNEXE 1</b>	<b>2069A-12</b>
-------------	------------------------------------------------------------	-----------------

Au titre de l'année 2020

**ENGIE ENERGIE SERVICES** Ressources matérielles et humaines associées (y compris dépenses de sous-traitance)  
**552046955**

1 / 1  
**31/12/2020**

Opération			
Personnel affecté à chaque opération			
Nombre	Qualification	Affectation totale/partielle	
Part des titulaires d'un doctorat financé par les dépenses de recherche ou recrutés sur leur base			
Part des titulaires d'un doctorat	Nombre d'équivalents temps plein correspondant	Rémunération moyenne	
Opération de recherche confiés à des organismes mentionnés aux d et d bis du II de l'article 244 quater B du CGI			
Nature		Montant prévu au contrat	
Immobilisation affectées à chaque opération			
Nature		Affectation totale/partielle	
Lieux d'exécution de chaque opération (mentionner les coordonnées précises, si différentes du siège)		Noms et adresses des organismes auxquels la réalisation des opérations de recherche est confiés	
Indiquer s'il existe ou non un lien de dépendance			

Opération			
Personnel affecté à chaque opération			
Nombre	Qualification	Affectation totale/partielle	
Part des titulaires d'un doctorat financé par les dépenses de recherche ou recrutés sur leur base			
Part des titulaires d'un doctorat	Nombre d'équivalents temps plein correspondant	Rémunération moyenne	
Opération de recherche confiés à des organismes mentionnés aux d et d bis du II de l'article 244 quater B du CGI			
Nature		Montant prévu au contrat	
Immobilisation affectées à chaque opération			
Nature		Affectation totale/partielle	
Lieux d'exécution de chaque opération (mentionner les coordonnées précises, si différentes du siège)		Noms et adresses des organismes auxquels la réalisation des opérations de recherche est confiés	
Indiquer s'il existe ou non un lien de dépendance			

Opération			
Personnel affecté à chaque opération			
Nombre	Qualification	Affectation totale/partielle	
Part des titulaires d'un doctorat financé par les dépenses de recherche ou recrutés sur leur base			
Part des titulaires d'un doctorat	Nombre d'équivalents temps plein correspondant	Rémunération moyenne	
Opération de recherche confiés à des organismes mentionnés aux d et d bis du II de l'article 244 quater B du CGI			
Nature		Montant prévu au contrat	
Immobilisation affectées à chaque opération			
Nature		Affectation totale/partielle	
Lieux d'exécution de chaque opération (mentionner les coordonnées précises, si différentes du siège)		Noms et adresses des organismes auxquels la réalisation des opérations de recherche est confiés	
Indiquer s'il existe ou non un lien de dépendance			





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**CREDIT IMPOT FAMILLE**

(Article 244 quater F du code général des impôts)

**Le formulaire n° 2069-FA-SD est à déposer auprès du service des impôts des entreprises et une copie doit être adressée dans le même délai au ministre chargé de la famille<sup>1</sup> (art 49 septies YC annexe III au CGI)**

**N° 2069-FA-SD  
(2021)**

Année civile

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Dénomination de l'entreprise :	ENGIE ENERGIE SERVICES	N° SIREN : 552046955
		Nature de l'activité exercée :
Adresse :	1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN 92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX	
Nom et adresse du déclarant (pour les exploitants individuels)		

**SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE)**

Dénomination de la société mère :	ENGIE
Adresse :	1 place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE
N° SIREN :	542107651

**I – DÉTERMINATION DES DÉPENSES OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT<sup>2</sup>**

Dépenses ayant pour objet de financer la création et le fonctionnement d'établissements mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article L 2324-1 du code de la santé publique et assurant l'accueil d'enfants de moins de trois ans de leurs salariés	1	9 702
Déduction des subventions publiques reçues à raison des dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt <sup>3</sup>	2	
<b>Crédit d'impôt (ligne 1 – ligne 2) x 50 %</b>	3	4 851

Dépenses engagées au titre de l'aide financière de l'entreprise mentionnée aux articles L 7233-4 et L 7233-5 du code du travail	4	
Déduction des subventions publiques reçues à raison des dépenses ouvrant droit à crédit d'impôt <sup>3</sup>	5	
<b>Crédit d'impôt (ligne 4 – ligne 5) x 25 %</b>	6	0

**II – CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT**

Montant du crédit d'impôt (lignes 3 + 6)	7	4 851
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupement assimilés (reporter le montant indiqué ligne 10)	8	
<b>Montant total du crédit d'impôt plafonné à 500 000 € (somme des lignes 7 + 8 dans la limite de 500 000 €)</b>	9	4 851

<sup>1</sup> L'exemplaire à destination du ministre de la famille est à transmettre à l'adresse suivante : Bureau des familles et de la parentalité – Sous-direction de l'enfance et de la famille – Direction générale de la Cohésion Sociale – 14, avenue Duquesne – 75350 PARIS SP 07

<sup>2</sup> Porter les dépenses engagées au titre d'une année civile.

<sup>3</sup> Les subventions qui peuvent être directement rattachées à une dépense particulière doivent être déduites des bases de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de la dépense à laquelle elles sont rattachées. Les subventions qui ne peuvent pas être rattachées à une dépense particulière doivent être réparties entre chaque catégorie de dépenses éligibles au prorata de celles-ci.

ENGIE ENERGIE SERVICES

**III – EMPLOI DE CERTAINES DEPENSES OUVRANT DROIT A CREDIT D'IMPOT**

Nombre de places financées en établissements mentionnés aux deux premiers alinéas de l'article L. 2324-1 du code de la santé publique et assurant l'accueil des enfants de moins de trois ans des salariés		10	
Nombre d'heures de garde d'enfants financées au titre de l'aide financière de l'entreprise mentionnée aux articles L. 7233-4 et L. 7233-5 du code du travail	En accueil collectif <sup>4</sup>	11	
	En accueil individuel <sup>5</sup>	12	

**IV – PARTICIPATIONS DES SOCIÉTÉS DÉCLARANTES DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS**

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
<b>Montant total du crédit d'impôt dérogé</b>		13

**V – UTILISATION DU CRÉDIT D'IMPÔT**

**Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés:** reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 9 sur le relevé de solde n° 2572-SD et sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

**Les demandes de restitution du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n°2573-SD par voie dématérialisée (procédure EDI ou EFI) ou sur l'imprimé n°2573-SD disponible sur le portail fiscal [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)**

**Entreprises individuelles:** reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 9 sur la ligne prévue à cet effet des déclarations n° 2042 C-PRO et n° 2069-RCI-SD.

**Répartition du crédit d'impôt famille entre les associés de la société de personnes (ou assimilée)<sup>6</sup>**

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt
<b>Total</b>		

<sup>4</sup> Par exemple : crèche, halte-garderie, micro-crèche.

<sup>5</sup> Par exemple : garde au domicile d'un assistant maternel, en maison d'assistant maternel, au domicile des parents.

<sup>6</sup> Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du I de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 9.



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT  
(Articles 200 et 238 bis du code général des impôts)

2069-M-FC-SD  
(2021)

### FICHE D'AIDE AU CALCUL

**Ce formulaire ne constitue pas une déclaration. Il n'a pas à être transmis spontanément à l'administration. La déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD constitue le support déclaratif de la réduction d'impôt mécénat.**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020 ou année<sup>1</sup>

Dénomination de l'entreprise	SA ENGIE ENERGIE SERVICES
Adresse	1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN FAUBOURG DE L'ARCHE 92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
N° Siren	552046955

SOCIÉTÉ BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS (COCHER LA CASE)

Dénomination de la société mère	ENGIE
Adresse	1 place Samuel de Champlain 92400 COURBEVOIE
N° Siren	542107651

Chiffre d'affaires de l'exercice	1	2 258 946 229,00	Plafond de déductibilité (20 000€ ou ligne 1 x 5%) <sup>2</sup>	2	11 294 731
----------------------------------	---	------------------	--------------------------------------------------------------------	---	------------

#### I – DÉPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE OUVRANT DROIT À RÉDUCTION D'IMPÔT

Versements effectués au profit d'oeuvres ou organismes <sup>3</sup>	3	440 045
• Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen <sup>4</sup>	3b	
• Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	3c	
• Dont dépenses inférieures ou égales au plafond (montant ligne 3 limité au montant ligne 2)	4	440 045
• Dont dépenses supérieures au plafond (ligne 3 – ligne 4 si montant ligne 3 > montant ligne 2)	5	0
Dépenses engagées en vue de l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants qui sont inscrites à un compte d'actif immobilisé (article 238 bis AB du CGI)	6	
Plafonnement des dépenses [(ligne 6 dans la limite des montants (ligne 2 – ligne 4)]	7	0

#### II – APPRECIATION DU MONTANT DES DEPENSES ENGAGÉES AU COURS DE L'EXERCICE AU REGARD DU PLAFOND DE DÉDUCTIBILITÉ

Plafond de déductibilité utilisé (ligne 4 + ligne 7)	8	440 045
Montant maximum des excédents de versement des exercices antérieurs pouvant être pris en compte (ligne 2 – ligne 8)	9	10 854 686

<sup>1</sup> Pour les entreprises individuelles.

<sup>2</sup> Le plafond de 20 000 €, alternatif à celui de 5% du chiffre d'affaires, s'applique aux versements effectués au cours des exercices clos à compter du 31 décembre 2020. Les entreprises peuvent appliquer au choix le plafond de 20 000 € ou celui de 5 pour mille du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

<sup>3</sup> Les entreprises qui effectuent au cours d'un exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt déclarent à l'administration fiscale le montant et la date de ces dons et versements, l'identité des bénéficiaires ainsi que, le cas échéant, la valeur des biens et services reçus, directement ou indirectement, en contrepartie. La transmission de ces informations s'effectue sur un tableau annexe du formulaire n° 2069-RCI-SD. L'obligation déclarative complémentaire ayant été intégrée à la déclaration n° 2069-RCI-SD, l'absence de dépôt de cette déclaration est sanctionnée par une amende fiscale prévue au second alinéa du 1 de l'article 1729 B du CGI.

<sup>4</sup> Montant des dons et versements consentis à des organismes agréés dans les conditions prévues à l'article 1649 nonies du code général des impôts et dont le siège est situé dans un État membre de l'Union européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales. Lorsque ces dons et versements ont été effectués au profit d'un organisme non agréé et situé dans un État précédemment cité, la réduction d'impôt fait l'objet d'une reprise, sauf lorsqu'il est produit dans le délai de dépôt de la déclaration les pièces justificatives attestant que cet organisme poursuit des objectifs et présente des caractéristiques similaires aux organismes dont le siège est situé en France.

Pour les entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant des dons consentis à ces organismes sur le relevé de solde n° 2572-SD.

**ENGIE ENERGIE SERVICES****III – PRISE EN COMPTE DES VERSEMENTS EFFECTUÉS AU TITRE D'EXERCICES ANTÉRIEURS ET REPORTABLES**

Ce tableau est servi uniquement si l'entreprise dispose d'excédent de versement constaté au cours d'exercices antérieurs et si au cours de l'exercice considéré, la somme des versements effectués au titre des articles 238 bis et 238 bis AB du CGI est inférieure au plafond de déductibilité.

	Totalité des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents imputables <sup>5</sup>	Limite de prise en compte des excédents de versements constatés au cours des exercices précédents <sup>6</sup>		Excédents imputés <sup>7</sup>		Excédents restant à imputer <sup>8</sup> (colonne 1 - colonne 3)
	1	2		3		4
N-5		A		10		
N-4		B (A-10)		11		
N-3		C (B-11)		12		
N-2		D (C-12)		13		
N-1		E (D-13)		14		
				15	Total	

**IV – DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT**

<b>Dépenses inférieures ou égales au plafond de déductibilité (reporter ligne 4)</b>	<b>16</b>	440 045
• Dont fraction des versements inférieure ou égale à 2 millions d'euros	<b>17</b>	440 045
• Dont fraction des versements supérieure à 2 millions d'euros	<b>18</b>	0
• Dont fraction des versements ouvrant droit à une réduction au taux de 60% sans application du seuil de 2 millions d'euros <sup>9</sup>	<b>19</b>	0
<b>Excédents des années antérieures imputés (reporter ligne 15)</b>	<b>20</b>	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 60% <sup>10</sup>	<b>21</b>	
• Dont excédents des années antérieures ouvrant droit à une réduction de 40%	<b>22</b>	
<b>Réduction d'impôt de l'exercice<sup>11</sup> [ligne 17 + ligne 19 + ligne 21] x 60% + [ligne 18 + ligne 22] x 40%</b>	<b>23</b>	264 027

**Entreprises individuelles :** les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et celui déterminé ligne 32 sur la déclaration n° 2042-C-PRO.

**Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés :** les montants déterminés lignes 3b, 3c et 23 doivent être reportés sur la déclaration n° 2069-RCI-SD et sur le relevé de solde n° 2572-SD.

**V – RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS DE LA SOCIÉTÉ DE PERSONNES (OU ASSIMILÉE)<sup>12</sup>**

Nom et adresse des associés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part de la réduction d'impôt
	Total	

**VI – UTILISATION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT MECENAT (A SERVIR UNIQUEMENT PAR LES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS)**

Montant de l'impôt dû au titre de l'exercice avant imputation de la réduction d'impôt	24	
Montant de la réduction d'impôt mécénat (Report du montant porté ligne 23)	25	
Montant de l'impôt dû après imputation de la réduction d'impôt (montant case 24 – montant case 25 si case 24 > case 25)	26	
Montant du solde de réduction d'impôt non imputée sur l'impôt (montant case 25 – montant case 24 si case 25 > case 24)	27	

<sup>5</sup> Reporter la totalité des excédents imputables y compris les montants supérieurs au plafond déterminé ligne 9.

<sup>6</sup> Reporter case A, le montant de l'excédent imputable limité au montant porté ligne 9.

Dans l'hypothèse où le montant porté dans la colonne 1 est inférieur au montant porté colonne 2, reporter sur les années suivantes dans la colonne 2 le reliquat de la limite de prise en compte des excédents.

<sup>7</sup> Le montant d'excédents imputés est égal au montant de la colonne 1 dans la limite du montant de la colonne 2.

<sup>8</sup> Ces montants seront reportés sur la prochaine déclaration.

<sup>9</sup> Les montants versés au profit de certains organismes sans but lucratif définis à la deuxième phrase du 2 de l'article 238 bis du CGI ouvrent droit au taux de 60% sans application du seuil de 2 millions d'euros. Ces montants ne doivent pas être pris en compte dans les versements portés ligne 17 et 18.

<sup>10</sup> Le taux de réduction d'impôt applicable aux excédents de versements des années antérieures est le taux auxquels ils ont ouvert droit à la réduction d'impôt en application du premier alinéa du 2 de l'article 238 bis du CGI.

<sup>11</sup> Montant à reporter sur la déclaration n° 2069-RCI-SD.

<sup>12</sup> Seuls les associés personnes morales ou associés personnes physiques participant à l'exploitation au sens du 1° bis du 1 de l'article 156 du CGI peuvent faire valoir leur part dans le crédit d'impôt. Le montant global déterminé est réparti entre tous les associés, mais seuls ceux cités ci-avant peuvent prétendre au bénéfice de ce crédit d'impôt. Dès lors, le total de la répartition entre les associés peut être différent du montant déterminé ligne 23.

ENGIE ENERGIE SERVICES

**VII – SUIVI DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT POUR DÉTERMINER LE MONTANT A REPORTER SUR LA DÉCLARATION N° 2042-C-PRO (à servir uniquement par les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu lorsque l'entrepreneur individuel ou l'associé de la société de personnes dispose de réductions d'impôt non imputées au titre des années antérieures)**

## SITUATION AU TITRE DE L'ANNÉE N-1

Montant de la réduction d'impôt déclarée sur la déclaration n° 2042-C-PRO de l'année N-1 <sup>13</sup>	28	
Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 (montant indiqué sur l'avis d'impôt sur le revenu de l'année N-1)	29	
Montant de la réduction d'impôt non utilisée en N-1 (ligne 28 – ligne 29)	30	

## RÉPARTITION DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT NON UTILISÉE EN N-1 SELON L'ANNÉE D'ORIGINE

Année d'origine de la réduction d'impôt	Réduction d'impôt déclarée en N-1 selon son année d'origine 1	Montant de la réduction d'impôt utilisée en N-1 <sup>14</sup> 2	Montant de la réduction d'impôt restant à reporter sur l'année N <sup>15</sup> (colonne 1 - colonne 2) 3
N-1			
N-6			
N-5			
N-4			
N-3			
N-2			
Total colonne 1 <sup>16</sup>		TOTAL	31
<b>Montant de la réduction d'impôt à déclarer sur la déclaration n° 2042 de l'année (montant ligne 23 + montant ligne 31)<sup>17</sup></b>			32

<sup>13</sup> Le montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 correspond au montant de la réduction d'impôt déclarée en N-1 et aux montants des réductions d'impôt reportables au titre des années antérieures à N-1.

<sup>14</sup> Reporter le montant indiqué ligne 29, en commençant par l'année N-1. Le reliquat éventuel est reporté sur les années antérieures en commençant par les années les plus anciennes.

<sup>15</sup> Ce montant sera reporté en colonne 1 lors de la souscription de ce suivi au titre de l'année suivante.

<sup>16</sup> Le total de la colonne 1 doit être égal au montant indiqué ligne 28.

<sup>17</sup> Ce montant sera à reporter à la ligne 28 pour le calcul de la réduction d'impôt mécénat de l'année suivante.

<b>REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE</b>		<b>2069RCI</b>				
<b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b> 552046955	Au titre de l'année N	<b>31/12/2020</b>				
<b>Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case</b>						
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère) SA ENGIE ENERGIE SERVICES 1 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN FAUBOURG DE L'ARCHE 92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX FR 552046955	Néant					
	PME au sens communautaire					
<b>I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE</b>						
<b>Crédit d'impôt</b>	<b>Montant</b>					
MEC	264 027					
Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE						
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris						
<b>Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)</b>						
Dont montant préfinancé						
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte						
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail						
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés						
<b>II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE</b>						
<b>Crédit d'impôt</b>	<b>Montant</b>					
CIR	245 412					
FAM	4 851					
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM						
<b>PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)</b>						
<b>III – CAS PARTICULIERS</b>						
<b>Crédit d'impôt</b>		<b>Montant</b>				
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N						
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois						
<b>Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.</b>						
<b>IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX</b>						
Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	
10 000	13/01/2020	837983477	FONDS DE DONATION 101 0027 RUE DU FAUBOURG ST JACQUES 75679 PARIS CEDEX 14			
10 000	02/06/2020	837983477	FONDS DE DONATION 101 0027 RUE DU FAUBOURG ST JACQUES 75679 PARIS CEDEX 14			
500	03/07/2020	484753975	ENERGY ASSISTANCE 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN 92400 COURBEVOIE			
30 000	09/05/2020	801759226	GLOBAL HEART WATCH 0039 RUE VITAL 75116 PARIS			

**REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE****2069RCI**

1 / 1

Désignation de la société membre de groupe ou de la société tête de groupe pour lequel le formulaire est déposé

**ENGIE ENERGIE SERVICES**  
552046955

31/12/2020

**MECENAT – Liste des bénéficiaires finaux**

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	
500	02/02/2020	833374960	AFRHAIDA 0001 RESIDENCE LES SAGITTAIRES 59990 PRESEAU			
3 140	01/03/2020	351126214	ASSOCIATION AIDA 0000 HALLE AUX GRAINS-PLACE DUPU 31000 TOULOUSE			
3 500	04/08/2020	183001708	ASSOCIATION PARES ET PAPIER 0007 RUE LOUIS BOUFFAULT 18310 GRACAY			
5 000	01/02/2020	820622827	AVC TOUTS CONCERNES 0018 RUE DU 11 NOVEMBRE 33720 BARSAC			
5 000	07/05/2020	393473715	CLUB HOCKEY MEUDON 0013 AVENUE DE VILLACOUBLAY 92390 MEUDON LA FORET			
4 000	28/05/2020	440635514	CULTUREL PANORAMA DU MAGHREB 0019 RUE DE LA BOULANGERIE 93200 SAINT DENIS			
1 000	13/10/2020	786446914	ETABLIERE DEVELOPEMENT 0000 ROUTE DE FNANTES BP 609 85015 LA ROCHE SUR YON			
73 000	31/03/2020	332761006	FESTIVAL DE SAINT DENIS 0006 PLACE DE LA LEGION D'HONNEU 93200 SAINT DENIS			
50 000	27/11/2020	784314908	FONDATION DE FRANCE 0040 AVENUE HOCHÉ 75008 PARIS			
50 000	03/12/2020	885057059	ACMOM 0000 BP 91039 29210 BREST CEDEX 1			
10 000	18/12/2020	399755990	FONDS DE DOTATION DU QUARTZ 0060 RUE DU CHATEAU BP 91039 29210 BREST CEDEX 1			
22 000	01/02/2020	399559715	LA VOIE ROYALE 0034 RUE DE LA BOULANGERIE 93200 SAINT DENIS			
15 000	24/06/2020	219300662	PARLEMENT DES ECOLIERS 0000 PLACE DU CACQUET 93200 SAINT DENIS			
5 000	10/09/2020	512435231	PAYS DE FOUGERES BASKET 0040 AVENUE GEORGES POMPIDOU 35300 FOUGERES			
1 000	02/04/2020	495176943	RUGBY CLUB BAGNOLET 0008 RUE DU LIEUTENANT THOMAS 93170 BAGNOLET			
17 500	03/04/2020	519816425	RUGBY CLUB GENNEVILLIERS 0201 AVENUE LAURENT CELY 92230 GENNEVILLIERS			
1 405	17/02/2020	187509013	SAMU SOCIAL 0035 AVENUE COURTELINE 75012 PARIS			
8 000	17/06/2020	217803113	SPORTIF CORRIDA PEDESTRE 0024 RUE THIERS 78000 HOUILLES			
10 000	12/10/2020	393473715	SPORTIF HOCKEY MEUDON 0013 AVENUE DE VILLACOUBLAY 92390 MEUDON LA FORET			
3 000	03/06/2020	785621012	SPORTIF SDUS 0002 BOULEVARD ANATOLE FRANCE 93200 SAINT DENIS			
1 000	04/08/2020	404371288	USON HANDBALL 0033 BLD DELATTRE DE TASSIGNY 58000 NEVERS			
10 000	05/08/2020	812115095	VIERZON FOOTBALL CLUB 0072 RUE HENRI BARBUSSE 18100 VIERZON			
7 500	10/02/2020	785942590	VOLTIGEURS CHATEAUBRIANT 0000 RUE ABRAHAM LINCOLN BP 6 44141 CHATEAUBRIANT CEDEX			
15 000	09/07/2020	219300662	PARLEMENT DES ECOLIERS 0000 PLACE DU CACQUET 93200 SAINT DENIS			
17 500	27/05/2020	519816425	RUGBY CLUB DE GENNEVILLIERS 0201 AVENUE LAURENT CELY 92230 GENNEVILLIERS			
500	07/07/2020	484753975	ENERGY ASSISTANCE FRANCE 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN 92400 COURBEVOIE			
50 000	03/12/2020	FD29020	OCEANOPOLIS ACTS 0000 BP 91039 29210 BREST CEDEX 1			

## ANNEXE LIBRE MODÈLE 01

ANNEXLIB01

1 / 1

Titre du document Liste des filiales ou participations détenues à plus de 10%

Ce document contient une mention  
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

Désignation de l'entreprise	<b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b> <b>0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN</b>  <b>92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX</b> <b>552046955</b>	<b>31/12/2020</b>
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz  
12 avenue de Fontvieille MONACO  
Distribution de l'électricité et du Gaz à MONACO  
63.96% ENGIE ES SA - 31 DECEMBRE  
Union Electrique de Vanuatu  
rue de Paris - PORT VILLA - VANUATU  
Production et distribution d'électricité et d'eau au Vanuatu  
50.99% ENGIE ES SA - 31 DECEMBRE  
VANUATU SERVICES LTD  
rue de Paris - PORT VILLA - VANUATU  
Bureau d'études industrielles  
99.99% ENGIE ES SA - 31 DECEMBRE  
COMETH-SOMOCLIM  
5 rue du Gabian - Le Triton - MONACO  
Maintenance exploit install product. chaleur et froid  
50.90% ENGIE ES SA - 31 DECEMBRE

## ANNEXE LIBRE MODÈLE 05

ANNEXLIB05

1 / 1

Titre du document REGIME SPECIAL DES SOCIETES MERES

Ce document contient une mention  
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

Désignation de l'entreprise	<b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b> <b>0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN</b>  <b>92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX</b> <b>552046955</b>	<b>31/12/2020</b>
-----------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------

SOCIETE	DATE ACQU	CAPITAL	NBRE TITR						
ARSYEL	13/03/202	2 139 000	17 001						
REYSSOUZE	11/09/202	450 000 E	4 500						
SETHELEC	06/02/202	3 040 000	187 500						
PGE	11/06/202	8 913 000	5 963 000						
LMPP	23/03/202	40 000 EU	204						
SARREBOUR	07/02/202	500 EUR	5						
EN'RNOV	02/03/202	100 000 E	1 000						
ENGIE AFR	27/03/202	215 040 0	3 300 000						
STADE ENE	27/02/202	168 300 E	5 000						
MAJORELLE	29/07/202	1 134 200	5 671						
ELYO SOUT	12/11/202	106 402 0	1 211						
NOVAWOOD	17/07/202	200 000 E	816						
TOUR METR	08/12/202	6 700 000	6 600						
Services	30/11/202	26 043 00	1 100 000						

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	MC2
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	0059 RUE DENUZIERE
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	69002 LYON
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains		4 157			
Participations					
Autres immobilisations financières					

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	MC2
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	0059 RUE DENUZIERE
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	69002 LYON
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains		16 098			
Participations					
Autres immobilisations financières					

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	MC2
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	0059 RUE DENUZIERE
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	69002 LYON
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains		60 979			
Participations					
Autres immobilisations financières					

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	GLOBALIA
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	CALLIANCE
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

Cegrid Group

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	SOCIETE D'ASSISTANCE ET DE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SARL
N° / Type / Libellé voie :	0000 PARC DE LA BASTIDE BLANCHE
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	13747 VITROLLES
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	QUINVAL AQUITAINE
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SARL
N° / Type / Libellé voie :	0060 GENERAL DE GAULLE
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	92800 PUTEAUX
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial		140 244			
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	SOVEN
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	0080 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	92800 PUTEAUX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations	457 523	45 752			457 523
Autres immobilisations financières					

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS FLA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	GAZ ELECTRICITE DE GRENOBLE
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	0008 PLACE ROBERT SCHUMAN
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	38000 GRENOBLE
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations	1 773 811	1 915 430			1 915 430
Autres immobilisations financières					

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	SDCS
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	0006 RUE DU PARC
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	67088 STRASBOURG
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations	304 807	1 143 368			838 561
Autres immobilisations financières					

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	SCRECAB
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	0034 AVENUE DE L'INDUSTRIE
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	66000 PERPIGNAN
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial		667 343			
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	COFATHEC
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	0129 AVENUE BARTHELEMY BUYER
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	69005 LYON
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières		4 598 609			

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	UNIS TECH
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SARL
N° / Type / Libellé voie :	0004 RUE MARCEL CACHIN
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	93400 SAINT OUEN
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières		1 958 209			

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	UNISTECH AMENAGEMENT
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	0004 RUE MARCEL CACHIN
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	93400 SAINT OUEN
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières		137 769			

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	ESEIS
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE DES DEGRES
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	92800 PUTEAUX
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières		799 839			

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

SUIVPVSUIM

## ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

ENGIE ENERGIE SERVICES  
552046955

31/12/2020

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	SMF
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	
N° / Type / Libellé voie :	0235 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	92000 NANTERRE
Pays :	

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	ENGIE ENERGIE SERVICES
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SA
N° / Type / Libellé voie :	0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN
Complément de distribution :	TOUR T1
Lieu-dit / hameau :	FAUBOURG DE L'ARCHE
Code postal / Ville :	92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Pays :	

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 octies A du CGI)

Date de réalisation de l'opération :

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES

BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières		524 482			

## SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES

BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

1

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [ 12 ]				
Adresse de l'entreprise : 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN 92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX		Durée de l'exercice précédent* [ 12 ]				
Numéro SIRET* [ 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5 ]			Néant <input type="checkbox"/> *			
			Exercice N clos le, [ 31/12/2021 ]			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	58 583 110	20 599 385
		Fonds commercial (1)	AH	AI	15 266 815	116 076 408
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	501 819	758 281
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	32 195	1 609 872
		Constructions	AP	AQ	42 105 510	24 455 968
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	259 437 008	207 201 806
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	41 850 478	15 029 012
		Immobilisations en cours	AV	AW		55 627 586
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	371 946 797	1 804 983 681
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	977 046	424 254 115
		Autres titres immobilisés	BD	BE	3 293	1 170 799
Prêts		BF	BG	8 188 417	48 524 855	
Autres immobilisations financières*		BH	BI		3 375 137	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	798 892 487	2 723 666 906	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	453 536	47 547 527
		En cours de production de biens	BN	BO		124 948
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		3 321 572
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	18 238 601	1 141 077 926
		Autres créances (3)	BZ	CA	28 655 497	385 609 630
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG		19 111 224	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		52 422 284	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	47 347 634	1 649 215 111	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN			116 373	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	846 240 121	4 372 998 389	
Revenus : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR		
20 989 181				20 989 181		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ENGIE ENERGIE SERVICES	Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....698 555 072.....)	DA	698 555 072
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	68 415 380
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC	756 890
	Réserve légale (3)	DD	87 394 759
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF	0
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	
	Report à nouveau	DH	-61 850 949
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	-158 467 298
	Subventions d'investissement	DJ	40 732 103
	Provisions réglementées *	DK	4 558 927
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	680 094 884
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	-7 513 779
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	-7 513 779
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	47 598 157
	Provisions pour charges	DQ	360 607 189
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	408 205 346
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 572 647
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	1 725 693 736
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	22 821 200
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	868 937 772
	Dettes fiscales et sociales	DY	397 279 395
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	71 519
	Autres dettes	EA	164 021 469
Compte régul.	EB	102 814 199	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	3 292 211 938	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 372 998 389	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 535 464 838	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICES						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 719 527	FB		FC	6 719 527	
	Production vendue	{ biens * services *	FD	1 364 689 736	FE	0	FF	1 364 689 736
			FG	1 189 237 140	FH		FI	1 189 237 140
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 560 646 403	FK	0	FL	2 560 646 403	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	37 308 244	
	Subventions d'exploitation					FO	363 395	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	118 132 927	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 828 184	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	2 718 279 152
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	7 420 608	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	47 988 274	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-16 724 276	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 839 694 526	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	42 331 146	
	Salaires et traitements*					FY	477 650 383	
	Charges sociales (10)					FZ	200 010 594	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	49 246 789
			- dotations aux provisions*				GB	366 850
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	10 667 413
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	91 169 778
	Autres charges (12)						GE	6 861 360
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	2 756 683 447	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	-38 404 295	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	423 553	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	1 467 594	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	72 341 378	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	16 343 365	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 143 957	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	22 701 350	
	Différences positives de change					GN	375 174	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	113 905 224	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	149 706 604	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	66 817 496	
	Différences négatives de change					GS	460 237	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	216 984 337	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	-103 079 113	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	-142 527 448	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

4

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	18 423 612
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 095 848
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	19 519 460
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	970 660
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	15 724 374
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	89
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	16 695 122
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	2 824 337
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	19 224 834
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-460 647
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	2 852 127 389
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 010 594 687
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	-158 467 298
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	8 531 744
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	1 629
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	314 020
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	4 777 010
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 065 569	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS DE GESTION	970 660	0	
PRODUITS ET CHARGES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	15 687 705	13 921 019	
PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	36 669	4 502 592	
DOTATIONS REPRISES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	89	1 095 848	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5

## IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ENGIE ENERGIE SERVICES										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
		1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	199 213 143	KE		KF	13 786 057				
CORPORELLES	Terrains			KG	2 091 214	KH		KI	3 000				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	27 458 573	KK		KL	162 398		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	29 100 486	KN		KO	98 298		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	12 596 141	KQ		KR	51 165		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	463 326 187	KT		KU	15 856 149		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	40 386 862	KW		KX	2 266 234			
		Matériel de transport *			KY	891 457	KZ		LA	2 250			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	15 482 156	LC		LD	1 141 069			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	0			
	Immobilisations corporelles en cours				LH	39 054 673	LI		LJ	34 368 480			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	0			
	TOTAL III				LN	630 387 751	LO		LP	53 949 043			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T				
Autres participations				8U	2 511 994 710	8V		8W	128 417 066				
Autres titres immobilisés				IP	193 978	IR		IS	1 001 850				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	62 661 051	IU		IV	7 295 822				
TOTAL IV				LQ	2 574 849 739	LR		LS	136 714 738				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 404 450 632	ØH		ØJ	204 449 839				
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3	4								
		1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	1 213 382	LW	211 785 818	IX			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	452 147	LY	1 642 067	LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	1 424 039	MB	26 196 933	MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD	38 847	ME	29 159 937	MF			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG	1 442 698	MH	11 204 608	MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	12 543 522	MK	466 638 814	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU		MM	1 331 381	MN	41 321 715	MO			
		Matériel de transport		IV		MP	60 844	MQ	832 864	MR			
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	1 898 313	MT	14 724 912	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW	0	MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY	17 795 568	MZ	17 795 568	NA	55 627 586	NB		
Avances et acomptes				NC		ND	0	NE	0	NF			
TOTAL III				IY	36 987 359	NG	36 987 359	NH	647 349 434	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations			IO		ØX	38 250 137	ØY	2 602 161 639	ØZ			
	Autres titres immobilisés			II	21 735	2B	21 735	2C	1 174 093	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	9 868 465	2E	9 868 465	2F	60 088 408	2G			
TOTAL IV				I3	48 140 337	NJ	48 140 337	NK	2 663 424 140	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	86 341 078	ØK	86 341 078	ØL	3 522 559 393	ØM			

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(5 bis)

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES****2022**  
**DGFIP N° 2054 bis**Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICESNéant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

## AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b>						Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	60 712 319	PF	9 841 808	PG	1 176 670	PH	69 377 457
<b>TOTAL I</b>		RK	60 712 319	RM	9 841 808	RN	1 176 670	RO	69 377 457
Terrains		PI	30 560	PJ	1 635	PK	0	PL	32 195
Constructions	Sur sol propre	PM	19 165 546	PN	1 809 195	PO	3 457 695	PQ	17 517 046
	Sur sol d'autrui	PR	14 061 010	PS	1 928 633	PT	32 349	PU	15 957 295
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	9 598 475	PW	475 389	PX	1 442 696	PY	8 631 169
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	225 403 578	QA	31 241 485	QB	8 829 327	QC	247 815 736
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	28 104 711	QE	2 777 846	QF	1 314 570	QG	29 567 988
	Matériel de transport	QH	645 618	QI	39 619	QJ	60 346	QK	624 891
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	10 854 717	QM	2 685 415	QN	1 882 533	QO	11 657 599
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	307 864 216	QV	40 959 218	QW	17 019 515	QX	331 803 919
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		QN	368 576 534	QP	50 801 027	QQ	18 196 185	QR	401 181 376
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO		
<b>TOTAL III</b>									
<b>Total général (I+II+III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Désignation de l'entreprise <b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *								
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	5 370 919	89	828 694	4 542 313				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	16 613	0		16 613				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	5 387 532	89	828 694	4 558 927				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	14 911 190	4B	6 323 908	4C	4 516 637	4D	16 718 461	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	6 663 335	4U	2 380 564	4V	814 943	4W	8 228 956	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	204 107 125	4Y	858 925	4Z	16 522 313	5A	188 443 737	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	2 258 806	5H	0	5J		5K	2 258 806	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	160 258 883	5S	78 023 490	5T	69 245 527	5U	169 036 846	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	31 451 141	5W	4 207 938	5X	12 140 538	5Y	23 518 540	
<b>TOTAL II</b>	5Z	419 650 480	TV	91 794 825	TW	103 239 958	TX	408 205 346		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	4 974 286	6B	0	6C		6D	4 974 286
		- corporelles	6E	12 448 673	6F	998 050	6G	1 825 451	6H	11 621 272
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U	244 823 138	9V	144 092 003	9W	16 968 345	9X	371 946 797
		- autres immobilisations financières (1)*	06	8 363 868	07	819 763	08	14 875	09	9 168 756
	Sur stocks et en cours	6N	501 123	6P	-6 932	6R	40 655	6S	453 536	
	Sur comptes clients	6T	18 859 377	6U	10 674 345	6V	11 295 121	6W	18 238 601	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	32 470 921	6Y	4 438 591	6Z	8 254 015	7A	28 655 497	
	<b>TOTAL III</b>	7B	322 441 387	TY	161 015 821	TZ	38 398 463	UA	445 058 745	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	747 479 399	UB	252 810 734	UC	142 467 116	UD	857 823 018	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	102 204 041	UF	113 355 918				
	- financières		UG	149 706 604	UH	22 701 350				
	- exceptionnelles		UJ	89	UK	1 095 848				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032











8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	425 231 161	UM	26 203 467	UN	399 027 693			
	Prêts (1) (2)		UP	56 713 271	UR	7 102 064	US	49 611 207			
	Autres immobilisations financières		UT	3 375 137	UV	0	UW	3 375 137			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	20 989 181		0		20 989 181			
	Autres créances clients		UX	1 138 327 346		1 138 327 346					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 134 413		1 134 413					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	395 008		395 008					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	0		0				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	135 077 444		135 077 444				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	0		0				
		Divers		VP	0		0				
	Groupe et associés (2)		VC	216 029 977		216 029 977		0			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	61 628 285		61 628 285		0			
	Charges constatées d'avance		VS	52 422 284		52 422 284					
	<b>TOTAUX</b>			VT	2 111 323 507	VU	1 638 320 288	VV	473 003 218		
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
RENOVOIS	(1)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	0		0					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	10 572 647		1 096 100		3 761 409		5 715 138	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 725 693 736		1 244 384		1 722 943 347		1 506 006		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	868 937 772		868 937 772						
Personnel et comptes rattachés		8C	117 879 845		117 879 845						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	92 836 046		92 836 046						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	0		0					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	171 530 458		171 530 458					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	15 033 046		15 033 046					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	71 519		71 519						
Groupe et associés (2)		VI	69 273 087		69 273 087						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	94 748 382		94 748 382						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	102 814 199		102 814 199						
<b>TOTAUX</b>			VY	3 269 390 738	VZ	1 535 464 838		1 726 704 757		7 221 143	
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
	(2)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032







10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	<b>K4ter</b>
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis A1. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis A1. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION SITUATION NETTE NEGATIVE NAODEN	<b>8X</b>	25 842	<b>8Y</b>
PROVISION SITUATION NETTE NEGATIVE CLIMABYS	<b>8Z</b>	166 644	<b>9A</b>
PROVISION SITUATION NETTE NEGATIVE RESEAUX SUD OUEST ENERGIE SER	<b>9B</b>	293 638	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *			
DEPRECIATION CHAUMONT ENERGIE ENVIRONNEMENT	<b>9D</b>	250 963	<b>9E</b>
PROVISION CREANCE AQUAFLEURI	<b>9F</b>	300 000	<b>9G</b>
TITRES NAODEN	<b>9H</b>	210 435	<b>9J</b>
Charges à payer			
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	<b>9K</b>	3 765 009	<b>9L</b> 3 526 481
PROVISION ET REPRISE CONGES PAYES N et N-1	<b>9M</b>	61 639 629	<b>9N</b> 60 370 792
	<b>9P</b>		<b>9R</b>
	<b>9S</b>		<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b> 90 437 911	<b>YO</b> 102 604 618
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

**ETAT ANNEXE à : 10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER  
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**
**N° 2058-B**  
1/1

Désignation

**ENGIE ENERGIE SERVICES****Provisions pour risques et charges**

Libellé	Dotations	Reprises
PROVISION SITUATION NETTE NEGATIVE ENGIE AFRIQUE	0	
PAT CRECHE CLAMART	100 837	
PAT CPE60	2 047 634	
PROVISION SITUATION NETTE NEGATIVE IBELYS	305	
SITUATION NETTE NEGATIVE SDCC	34 185	
SITUATION NETTE NEGATIVE NAUTELYO	146 283	
PROVISIONS PAT DIVERS	273 943	
PROVISIONS RESTRUCTURATIONS	64 996	260 062
PROVISIONS RETRAITES COMPTABILISEES EN SOCIAL	143 800	15 101 000
NE VARIETUR		1 128 577
PAT MO		6 000
PERTE A TERMINAISON JEAN MERMOZ		17 655
PERTE A TERMINAISON JEAN MACE		14 636
PERTE A TERMINAISON ANDRE MALRAUX		15 382
PERTE A TERMINAISON CB21		19 064
PERTE A TERMINAISON LES CHAMPS PHILIPPE		23 310
PERTE A TERMINAISON CD92 PH3		260 000
PERTE A TERMINAISON MARECHAL LECLERC		3 607
PERTE A TERMINAISON LES BRUYERES		15 886
PERTE A TERMINAISON JEAN PERRIN		31 193
PERTE A TERMINAISON JB CLEMENT		12 519
PERTE A TERMINAISON GEORGES POMPIDOU		14 099
PERTE A TERMINAISON EVARISTE GALOIS		13 883
PERTE A TERMINAISON AIRBUS NAUTILUS		12 893
PERTE A TERMINAISON RASPAIL		1 413
PERTE A TERMINAISON ALBERT CAMUS		21 651
PERTE A TERMINAISON TRUFFAUT		13 018
SITUATION NETTE NEGATIVE EOLYO		48 858
PERTE A TERMINAISON AUVERGNE		3 924
PERTE A TERMINAISON ESID TAVERNY		13 413
PERTE A TERMINAISON IFREMER		43 913
PERTE A TERMINAISON PISCINE DE RUFFEC		136 000
PERTE A TERMINAISON SURCOUT PILOTAGE PISCINE		16 054
PERTE A TERMINAISON GEPSA MAHS		1 148
SITUATION NETTE NEGATIVE SOGESUB		204 004
SITUATION NETTE NEGATIVE SC BOURRAY		729 546
PERTE A TERMINAISON 92 CHAMPS ELYSES		36 166
PERTE A TERMINAISON TOUR MOZART		37 813
PERTE A TERMINAISON GEPSA MAHS NANTERRE		1 151
RISQUE PARTICIPATION PERIGORD COGENERATION BIOMASSE		2 434
RISQUE PARTICIPATION RCHVL		41 975
PERTE A TERMINAISON COMPIEGNE BARNINVEST DOW		29 150
RISQUE PARTICIPATION NOVALDI		253 034
SITUATION NETTE NEGATIVE SSINERGIE		152 037
SITUATION NETTE NEGATIVE AQUAFLEURI		117 020
SITUATION NETTE NEGATIVE DANTO ROGEAT		28 234



11

**TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b>						Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	48 371 120	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB			
					{ - Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-110 168 056		Dividendes	ZE			
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF	54 013		
	<b>TOTAL I</b>	0F	-61 796 936		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	-61 850 949		
<b>TOTAL II</b>						ZH	-61 796 936		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>							Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7				YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	576 566 443		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8				XQ	53 621 490		
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	49 560 398		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	41 041 436		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES				ST	1 118 904 760		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	1 839 694 526	
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	7 986 985		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS				9Z	34 344 161		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	42 331 146	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	484 150 091		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	323 205 250		
DIVERS	- Montant brut des salaires *	0B	461 970 909						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	0S							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK					%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'am. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies	RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	-92 984 992	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	413 605
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	54210765113030	

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

## DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations*	1	TITRES TRACTEBEL ENGENERING	52 900			52 900	
	2	ENGIE MALAYSIA	8 626 723			8 626 723	
	3	NOVASTEAM	5 000			5 000	
	4	ENGIE GBS SERVICES	6 726			6 726	
	5	NOVALDI	150 000			150 000	
	6	RHONE ALPES CREATION	21 735			21 735	
	7	SEVE	740			740	
	8	MBB	2 087 755			2 087 755	
	9	SEREM	130 000			130 000	
	10	MEORESO	192 300			192 300	
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	40 980	-11 920				-11 920
	2	10 399 651	1 772 928				1 772 928
	3	5 000	0				
	4	6	-6 720				-6 720
	5	150 000	0				
	6	9 247	-12 488				-12 488
	7	776	36				36
	8		-2 087 755				-2 087 755
	9	109 738	-20 262				-20 262
	10		-192 300				-192 300
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					960 143
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					127 420 594
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						-127 018 932	
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(B) (ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



14

## SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :	ENGIE ENERGIE SERVICES	Néant	<input type="checkbox"/>	*
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .				
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶ *.				
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶ *.				

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *						
Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ❹=❷+❸-❹-❺
		À 19 % ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>					Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

16

**DETERMINATION DES EFFECTIFS  
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICES		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : .....01/01/2021..... et clos le : .....31/12/2021.....		Durée en nombre de mois <input type="text" value="12"/>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel	YP	11 089,50	
Dont apprentis	YF	781,33	
Dont handicapés	YG	365,51	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 552 114 659	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1		OX	2 552 114 659
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 828 184	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	37 308 244	
Subventions d'exploitation reçues	OF	363 395	
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 248 228	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2		OM	40 748 051
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	ON	76 347 631	
Variation négative des stocks	OQ	-16 724 276	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 764 512 297	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	13 289 206	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	6 861 360	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3		OJ	1 844 286 218
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	
		OG	748 576 492
<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.</b>			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	/	/
Date de cessation	HR	/	/

Ceadid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2022

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)  
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant \*

EXERCICE CLOS LE  N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	A.E.W.F.	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Village Hahake	Code Postal	98600	Commune	MATA'UTU Pays WF
Forme juridique	SASU	Dénomination	A.P.E.E.	N° SIREN (si société établie en France)	533860342	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	43 avenue Jean Giono	Code Postal	13090	Commune	AIX-EN-PROVENCE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ALIZES ENERGIE	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	308 rue Scholastique Pidjot	Code Postal	98809	Commune	MONT DORE Pays NC
Forme juridique	SAEM	Dénomination	AMIENS ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	824678387	% de détention	51,00
Adresse :	N°	Voie	80 rue de la Vallée	Code Postal	80000	Commune	AMIENS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	AQUAFLEURI	N° SIREN (si société établie en France)	803101062	% de détention	60,00
Adresse :	N°	Voie	Av. Maréchal Lattre Tassigny	Code Postal	97400	Commune	Sainte-Clotilde Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	AQUASTADE	N° SIREN (si société établie en France)	822253415	% de détention	70,00
Adresse :	N°	Voie	4 Rue de l'Eclipse	Code Postal	95800	Commune	CERGY Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ARBOIS BIO ENERGIES "A.B.E.	N° SIREN (si société établie en France)	503430415	% de détention	99,90
Adresse :	N°	Voie	6, rue Alexander Fleming	Code Postal	69007	Commune	LYON Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ARDENNES ENERGIES INDUSTRIE	N° SIREN (si société établie en France)	907740609	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DÉFENSE CEDEX Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)2  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	ARGEO	N° SIREN (si société établie en France)	792628570	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	42 rue Henri Barbusse	Code Postal	94110	Commune	ARCUEIL Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ARSYEL	N° SIREN (si société établie en France)	843279134	% de détention	90,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	Reims Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	AURILLAC CHALEUR BOIS	N° SIREN (si société établie en France)	831403175	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 rue Pierre Boulanger	Code Postal	63000	Commune	CLERMONT FERRAND Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	AXONE	N° SIREN (si société établie en France)	500508262	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	123 RUE DU PETIT VAUX	Code Postal	91360	Commune	EPINAY SUR ORGE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	BAR-LE-DUC ENERGIES ENVIRONNEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	852582279	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	7 Rue d'Alsace	Code Postal	55000	Commune	BAR-LE-DUC Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	BIO COGELYO NORMANDIE	N° SIREN (si société établie en France)	499532638	% de détention	98,48
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE CEDEX Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	BIOFELY	N° SIREN (si société établie en France)	499681419	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	BIOLACQ ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	499372522	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33610	Commune	CANEJAN Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)3  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	BOIS ENERGIES ANNEMASSE "B.E.A.
N° SIREN (si société établie en France)	533912655	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6, rue Alexander Fleming
	Code Postal	Commune	LYON Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	BOURGES - BIO-ENERGIE SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	503589459	% de détention	99,81
Adresse :	N°	Voie	avenue de la prospective
	Code Postal	Commune	BOURGES Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	C.E.S.
N° SIREN (si société établie en France)	434020517	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CE&E
N° SIREN (si société établie en France)	499683662	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin
	Code Postal	Commune	REIMS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CERNAY EE
N° SIREN (si société établie en France)	752915314	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	rue René Guibert
	Code Postal	Commune	CERNAY Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	CHALON'ENERGIE
N° SIREN (si société établie en France)	726220098	% de détention	58,40
Adresse :	N°	Voie	16, Boulevard de la République
	Code Postal	Commune	CHALON SUR SAONE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CHATEAU LOIR EXPLOITATION
N° SIREN (si société établie en France)	508371176	% de détention	15,00
Adresse :	N°	Voie	4 rue de l'eclipse
	Code Postal	Commune	CERGY Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	CHEVALIER ENERGIE SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	499315638	% de détention	51,08
Adresse :	N°	Voie	88 rue Gutenberg
	Code Postal	Commune	MOUTIERS Cédex 1 Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)4  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	CHEVALIER ENTREPRISE
N° SIREN (si société établie en France)	075920348	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	88 rue Gutenberg
	Code Postal	Commune	MOUTIERS Cédex 1 Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	CHOISY VITRY DISTRIBUTION
N° SIREN (si société établie en France)	480627199	% de détention	55,00
Adresse :	N°	Voie	140-146 rue Léon Geoffroy
	Code Postal	Commune	VITRY SUR SEINE Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	CHOISY VITRY ENERGIE
N° SIREN (si société établie en France)	452249832	% de détention	45,00
Adresse :	N°	Voie	185, RUE DE BERCY
	Code Postal	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CIEC
N° SIREN (si société établie en France)	433056223	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	215 rue d'Aubervilliers
	Code Postal	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CLIMABYSS
N° SIREN (si société établie en France)	752419457	% de détention	79,50
Adresse :	N°	Voie	ZAC Ravine à Marquet
	Code Postal	Commune	La Possession Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	CLIMAESPACO
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	89,86
Adresse :	N°	Voie	ALAMEDA DOS OCEANOS
	Code Postal	Commune	LISBOA Pays PT
Forme juridique	SA	Dénomination	CLIMESPACE
N° SIREN (si société établie en France)	378993455	% de détention	78,00
Adresse :	N°	Voie	3-5/5 bis boulevard DIDEROT
	Code Postal	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CLOE
N° SIREN (si société établie en France)	898493853	% de détention	51,00
Adresse :	N°	Voie	42 rue Grande Etape
	Code Postal	Commune	CHALONS-EN-CHAMPAGNE Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)5  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	COFELY FINANCE & INVESTISSEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	308647213	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX
Adresse :	N°	Voie	Centre des Affaires NORDAMI	Code Postal		Commune	TANGER
Forme juridique	SAS	Dénomination	COFELY TANGER	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	99,00
Adresse :	N°	Voie	185 rue de Bercy	Code Postal	75012	Commune	PARIS
Forme juridique	SNC	Dénomination	COGE VITRY	N° SIREN (si société établie en France)	440258366	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE
Forme juridique	SNC	Dénomination	COGELYO IDF	N° SIREN (si société établie en France)	422572214	% de détention	95,15
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS
Forme juridique	SAS	Dénomination	COGELYO NORD EST	N° SIREN (si société établie en France)	424022689	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE
Forme juridique	SNC	Dénomination	COGELYO OUEST	N° SIREN (si société établie en France)	410358162	% de détention	95,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE
Forme juridique	SAS	Dénomination	COGIF	N° SIREN (si société établie en France)	410358121	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	5 rue du Gabian	Code Postal	98000	Commune	MONACO
Forme juridique	SA	Dénomination	COMETH-SOMOCLIM	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	50,90
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)6  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	CONST. UTILITES SERVICES (CUS)	N° SIREN (si société établie en France)	440897924	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CORPO ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	804827525	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	112 RUE DE LA RABATERIE	Code Postal	37700	Commune	SAINT PIERRE DES CORPS Pays
Forme juridique	SAEM	Dénomination	CORSE BOIS ENERGIE SAEML	N° SIREN (si société établie en France)	343964987	% de détention	49,98
Adresse :	N°	Voie	Lieudit Vergajola	Code Postal	20270	Commune	AGHIONE Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	CPCU	N° SIREN (si société établie en France)	542097324	% de détention	66,50
Adresse :	N°	Voie	185, rue de Bercy	Code Postal	75012	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	CRISTAL ECO CHALEUR	N° SIREN (si société établie en France)	844868109	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 Rue Charles Michels	Code Postal	93210	Commune	SAINT DENIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CRISTALIA	N° SIREN (si société établie en France)	518928056	% de détention	61,00
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels	Code Postal	93200	Commune	SAINT DENIS Pays
Forme juridique	SARL	Dénomination	DARELMA	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	20 boulevard Rachidi	Code Postal		Commune	CASABLANCA Pays MA
Forme juridique	SAS	Dénomination	DUNES	N° SIREN (si société établie en France)	753943968	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2, rue de la Touche Lambert	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE CEDEX Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)7  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	E2E	N° SIREN (si société établie en France)	480568351	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	EDT	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	70,52
Adresse :	N°	Voie	BP 8021	Code Postal	98703	Commune	PUURAI-FAAA - TAHITI Pays PF
Forme juridique	SA	Dénomination	EEC	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	98,53
Adresse :	N°	Voie	15 rue Jean CHALIER - PK 4	Code Postal	98800	Commune	NOUMEA Pays NC
Forme juridique	SA	Dénomination	EEWF	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	66,67
Adresse :	N°	Voie	BP 28	Code Postal	98600	Commune	MATA UTU Pays WF
Forme juridique	SASU	Dénomination	E.D.P.	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Faa'a	Code Postal	98702	Commune	Puurai Pays PF
Forme juridique	SAS	Dénomination	ELSASS RECHARGE	N° SIREN (si société établie en France)	898096789	% de détention	90,00
Adresse :	N°	Voie	16 avenue de l'Europe	Code Postal	67300	Commune	SCHILTIGHEIM Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	ELUTIS	N° SIREN (si société établie en France)	479438459	% de détention	99,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN Pays
Forme juridique	SEM	Dénomination	ENERCAL	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	10,79
Adresse :	N°	Voie	87, avenue du Général de Gaulle	Code Postal	98800	Commune	NOUMEA Pays NC

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)8  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERGIE CLERMONT AVENIR " "E.C.L.A.
N° SIREN (si société établie en France)	525382255	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 rue Pierre Boulanger
	Code Postal	Commune	CLERMONT-FERRAND Pays
Forme juridique	EURL	Dénomination	ENERGIE ET CLIMATIQUE
N° SIREN (si société établie en France)	400441838	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	59 allée des Faugeras
	Code Postal	Commune	LIMOGES Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERSICO
N° SIREN (si société établie en France)	791079668	% de détention	49,00
Adresse :	N°	Voie	ZI de Borny
	Code Postal	Commune	METZ Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERSOL
N° SIREN (si société établie en France)	410356463	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin
	Code Postal	Commune	REIMS Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	ENERSUD
N° SIREN (si société établie en France)	800956880	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	12 avenue Henri Fréville
	Code Postal	Commune	RENNES Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENGIE AFRIQUE SAS
N° SIREN (si société établie en France)	814841748	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	ENGIE COFELY H <sup>2</sup> FRANCE
N° SIREN (si société établie en France)	834311045	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	ENGIE E.S FRANCE
N° SIREN (si société établie en France)	542103270	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)9  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SARL	Dénomination	ENGIE ELEKTROMONTAZ Sp. z o.o.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ul. Nasyp 6
	Code Postal	Commune	GLIWICE Pays PL
Forme juridique	SARL	Dénomination	ENGIE GLIWICE Sp. z o.o.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ul. Nasyp 6
	Code Postal	Commune	GLIWICE Pays PL
Forme juridique		Dénomination	ENGIE NORDEN AB
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	c/O Regus Offices
	Code Postal	Commune	Stockholm Pays SE
Forme juridique	SASU	Dénomination	ENGIE RENOUELABLES POLYNESIE
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Siège d'EDT
	Code Postal	Commune	PUURAI-FAAA - TAHITI Pays PF
Forme juridique		Dénomination	ENGIE SERVICES a.s. (CZ)
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	793 / 3 Lhotecká
	Code Postal	Commune	PRAHA 4 Pays CZ
Forme juridique		Dénomination	ENGIE Services Sp. z o.o.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ul. Bobrowiecka 8
	Code Postal	Commune	Warszawa Pays PL
Forme juridique		Dénomination	ENGIE SOUTH EAST ASIA PTE. LTD.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	108 PASIR PANJANG ROAD
	Code Postal	Commune	SINGAPORE Pays SG
Forme juridique	SA	Dénomination	ENGIE TECHNIQUES SA
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	19, Chemin du Champ des filles
	Code Postal	Commune	PLAN LES OUATES Pays CH

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

10/22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SA	Dénomination	ENGIE WESTERN & CENTRAL AFRICA
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble Green Bureau - Cocody
	Code Postal	Commune	ABIDJAN 01 Pays CI
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENORIS
N° SIREN (si société établie en France)	804182673	% de détention	95,15
Adresse :	N°	Voie	Route de la Bonde
	Code Postal	Commune	MASSY Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	EN'RNOV
N° SIREN (si société établie en France)	879180388	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	12 avenue Henri Fréville
	Code Postal	Commune	RENNES Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	EOLYO
N° SIREN (si société établie en France)	499317808	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ERENA
N° SIREN (si société établie en France)	483051017	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	26-26 bis quai Fr Mitterand
	Code Postal	Commune	NANTES Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	ESEIS
N° SIREN (si société établie en France)	539831818	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	23 avenue Jules Rimet
	Code Postal	Commune	LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ETOUVIE ENERGIES ET ENVIRONNEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	535258362	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin
	Code Postal	Commune	REIMS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	FICOBEL SAS
N° SIREN (si société établie en France)	428757025	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert
	Code Postal	Commune	CESSON SEVIGNE Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)11  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	GENNEVILLIERS ENERGIE
N° SIREN (si société établie en France)	795315332	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	15, rue Paul Verlaine
	Code Postal	Commune	GENNEVILLIERS Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	GENSEL SNC
N° SIREN (si société établie en France)	421494543	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	GEODALYS
N° SIREN (si société établie en France)	817742661	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 rue du Port
	Code Postal	Commune	DAMMARIE-LES-LYS Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	GEOMARNE
N° SIREN (si société établie en France)	850947474	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	229 rue La Fontaine
	Code Postal	Commune	Fontenay-Sous-Bois Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	GEOPICTA
N° SIREN (si société établie en France)	794319939	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	GEORUEIL
N° SIREN (si société établie en France)	891270142	% de détention	88,52
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DÉFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	GEOTHILYS
N° SIREN (si société établie en France)	508052057	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	GEPSA
N° SIREN (si société établie en France)	342122546	% de détention	99,99
Adresse :	N°	Voie	23 avenue Jules Rimet
	Code Postal	Commune	LA PLAINE SAINT DENIS Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)12  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	GIE	Dénomination	GIE CYLERGIE
N° SIREN (si société établie en France)	342721073	% de détention	72,73
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
	92930	PARIS LA DEFENSE CEDEX	
Forme juridique	GIE	Dénomination	GIE ENGIE FLEET SOLUTIONS
N° SIREN (si société établie en France)	813840634	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	1 place des Degrés
	Code Postal	Commune	PUTEAUX Pays
	92800	PUTEAUX	
Forme juridique	GIE	Dénomination	GIE G3M
N° SIREN (si société établie en France)	404778367	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	55 avenue des Champs Pierreux
	Code Postal	Commune	NANTERRE Pays
	92000	NANTERRE	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GNVert SAS
N° SIREN (si société établie en France)	419853460	% de détention	66,00
Adresse :	N°	Voie	Le Copernic II, Imm Neptune
	Code Postal	Commune	NOISY-LE-GRAND Pays
	93160	NOISY-LE-GRAND	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GREENREUNION PV
N° SIREN (si société établie en France)	512905753	% de détention	85,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE Pays
	92400	COURBEVOIE	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GUERET ENERGIE SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	803647015	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	25 avenue Pierre Leroux
	Code Postal	Commune	GUERET Pays
	23000	GUERET	
Forme juridique	SAS	Dénomination	M.B.E.S.
N° SIREN (si société établie en France)	530995877	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 rue Nathalie Lemel
	Code Postal	Commune	MAROMME Pays
	76150	MAROMME	
Forme juridique	SAS	Dénomination	MÂCON ENERGIES SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	420039786	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	211 rue du Président Kennedy
	Code Postal	Commune	MÂCON Pays
	71000	MÂCON	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)13/22 (1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	MAJORELLE SAS	N° SIREN (si société établie en France)	331759118	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	80 rue Taitbout	Code Postal	75009	Commune	PARIS
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	MÉORÉSO	N° SIREN (si société établie en France)	848659553	% de détention	90,00
Adresse :	N°	Voie	12 avenue Henri Fréville	Code Postal	35200	Commune	RENNES
							Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	MUSE	N° SIREN (si société établie en France)	493022651	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	NAODEN SAS	N° SIREN (si société établie en France)	809137169	% de détention	15,78
Adresse :	N°	Voie	10 rue des Usines	Code Postal	44100	Commune	NANTES
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	NAUTELYO SAS	N° SIREN (si société établie en France)	438545394	% de détention	90,00
Adresse :	N°	Voie	30/42 rue Jean JAURES	Code Postal	92270	Commune	BOIS COLOMBES
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	NOVASTÉAM	N° SIREN (si société établie en France)	893583161	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	TOUR CB21	Code Postal	92040	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	NOVAWOOD	N° SIREN (si société établie en France)	821818655	% de détention	51,00
Adresse :	N°	Voie	34 Rue Gilbert Bize	Code Postal	54410	Commune	LANEUVILLE-DEVANT-NANCY
							Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	OROBIA	N° SIREN (si société établie en France)	519192991	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	4 rue de l'Eclipse	Code Postal	95800	Commune	CERGY
							Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)14  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	P.U.S.	N° SIREN (si société établie en France)	444237689	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6, rue Alexander Fleming				
	Code Postal	Commune	69007 LYON Pays				
Forme juridique	SAS	Dénomination	PAU BEARN PYRENEES ES	N° SIREN (si société établie en France)	850134800	% de détention	99,85
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison				
	Code Postal	Commune	33610 CANEJAN Pays				
Forme juridique	SASU	Dénomination	PERIGORD COGENERATION BIOMASSE	N° SIREN (si société établie en France)	499372506	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	rue Thomas Edison				
	Code Postal	Commune	33610 CANEJAN Pays				
Forme juridique	SNC	Dénomination	PERIGORD ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	423865476	% de détention	99,80
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison				
	Code Postal	Commune	33612 CANEJAN Pays				
Forme juridique	SAS	Dénomination	PLAINE COMMUNE ENERGIE	N° SIREN (si société établie en France)	801390105	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels				
	Code Postal	Commune	93210 SAINT DENIS Pays				
Forme juridique	SAS	Dénomination	PLAINE DE GARONNE ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	828740738	% de détention	67,00
Adresse :	N°	Voie	18 RUE THOMAS EDISON				
	Code Postal	Commune	33610 CESTAS Pays				
Forme juridique	SAS	Dénomination	PLATEAU NORD ENERGIE SAS	N° SIREN (si société établie en France)	878719426	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6, rue Alexander Fleming				
	Code Postal	Commune	69007 LYON Pays				
Forme juridique	SAS	Dénomination	PRONY ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	15,00
Adresse :	N°	Voie	87 avenue du Général de GAULLE				
	Code Postal	Commune	98800 NOUMEA Pays NC				

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)15  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	RANGUEIL ENERGIE SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	801053596	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
	33610	CANEJAN	
Forme juridique	SASU	Dénomination	RCHVL
N° SIREN (si société établie en France)	508494978	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
	33612	CANEJAN	
Forme juridique	SASU	Dénomination	RECBIA
N° SIREN (si société établie en France)	788663557	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6 rue Jean-Baptiste Biot
	Code Postal	Commune	L AIGLE Pays
	61303	L AIGLE	
Forme juridique	SAS	Dénomination	RESEAUX SUD OUEST ENERGIE SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	751236530	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
	33610	CANEJAN	
Forme juridique	SAS	Dénomination	REVIA
N° SIREN (si société établie en France)	499316172	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	9 rue Denis Papin
	Code Postal	Commune	AUBENAS Pays
	07200	AUBENAS	
Forme juridique	SAS	Dénomination	REYSSOUZE ENERGIE SERVICES (RES)
N° SIREN (si société établie en France)	889204442	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	9 avenue de l'Égalité
	Code Postal	Commune	BOURG-EN-BRESSE Pays
	01000	BOURG-EN-BRESSE	
Forme juridique	SAS	Dénomination	RIEUCOURT ENERGIES
N° SIREN (si société établie en France)	892940727	% de détention	70,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
	33612	CANEJAN	
Forme juridique	SASU	Dénomination	R.C.B.E.
N° SIREN (si société établie en France)	749813309	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 rue Pierre Boulanger
	Code Postal	Commune	CLERMONT-FERRAND Pays
	63017	CLERMONT-FERRAND	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)16  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	RLEN	N° SIREN (si société établie en France)	752702878	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 RUE DE LA TOUCHE LAMBERT	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE CEDEX
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	ROSEO	N° SIREN (si société établie en France)	812828507	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	RUEIL ENERGIE SAS	N° SIREN (si société établie en France)	894806496	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble Perspective Seine	Code Postal	93284	Commune	SAINT-DENIS CEDEX
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	S.C.D.C.	N° SIREN (si société établie en France)	745420158	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	193 rue du Pré Demaison	Code Postal	73000	Commune	CHAMBERY
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	S.D.C. MOULINS	N° SIREN (si société établie en France)	513187344	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	127 route de Lyon	Code Postal	03000	Commune	MOULINS
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	S.D.C.F.	N° SIREN (si société établie en France)	594500993	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Chemin de la Pâte	Code Postal	42700	Commune	FIRMINY
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	SAEM	N° SIREN (si société établie en France)	976220012	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 Bd Jean Lafaure	Code Postal	03300	Commune	Cusset
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	SCABE	N° SIREN (si société établie en France)	793898271	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 rue Pierre Boulanger	Code Postal	63100	Commune	CLERMONT FERRAND
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)17  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SNC	Dénomination	SALINES ENERGIES SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	433612942	% de détention	99,90
Adresse :	N°	Voie	Avenue Jean-Paul Sartre	Code Postal	17000	Commune	LA ROCHELLE
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	SARREBOURG ENERGIE	N° SIREN (si société établie en France)	881647317	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX
						Pays	
Forme juridique	SEM	Dénomination	SCCU	N° SIREN (si société établie en France)	916220106	% de détention	36,45
Adresse :	N°	Voie	16 rue Henri Wilhelm	Code Postal	68000	Commune	COLMAR
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	SDC CLICHY	N° SIREN (si société établie en France)	652026436	% de détention	95,66
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels	Code Postal	93210	Commune	SAINT DENIS
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	SDC DE MONTGAILLARD	N° SIREN (si société établie en France)	433864196	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	12 rue Jean Dausset	Code Postal	76600	Commune	LE HAVRE
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	SDCB SAS	N° SIREN (si société établie en France)	752930636	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	5 avenue des Roses	Code Postal	93170	Commune	BAGNOLET
						Pays	
Forme juridique	SARL	Dénomination	SECIP	N° SIREN (si société établie en France)	712820968	% de détention	62,52
Adresse :	N°	Voie	9 rue Edouard Belin	Code Postal	25000	Commune	BESANCON
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	SEFIR	N° SIREN (si société établie en France)	532628393	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 Rue Charles Michels	Code Postal	93210	Commune	SAINT DENIS
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)18  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	SELYA	N° SIREN (si société établie en France)	789570272	% de détention	49,00
Adresse :	N°	Voie	Espace Régley	Code Postal	10000	Commune	TROYES
							Pays
Forme juridique	SEM	Dénomination	SEMMERET- SEM POUR LA MAITRISE	N° SIREN (si société établie en France)	348394958	% de détention	25,20
Adresse :	N°	Voie	HOTEL DE VILLE	Code Postal	14200	Commune	HEROUVILLE ST CLAIR
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	SENS BIO ENERGIE SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	523352508	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Boulevard Clémenceau	Code Postal	89100	Commune	SENS
							Pays
Forme juridique	GIE	Dénomination	SERCOREP	N° SIREN (si société établie en France)	500828108	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	6, rue Alexander Fleming	Code Postal	69007	Commune	LYON
							Pays
Forme juridique	SARL	Dénomination	SERVICES FEDENE	N° SIREN (si société établie en France)	652027863	% de détention	21,45
Adresse :	N°	Voie	28 rue de la Pépinière	Code Postal	75008	Commune	PARIS
							Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	SETHELEC	N° SIREN (si société établie en France)	398393199	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN
							Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	SGC SNC	N° SIREN (si société établie en France)	419519665	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble "Le Laser	Code Postal	69003	Commune	LYON
							Pays
Forme juridique	EURL	Dénomination	SIME	N° SIREN (si société établie en France)	307132142	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 rue du Chêne Morand	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE
							Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)19  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SA	Dénomination	SMEG	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	63,96
Adresse :	N°	Voie	10 avenue de Fontvieille	Code Postal	98013	Commune	MONACO Pays MC
Forme juridique	SNC	Dénomination	SNC IMMOBOIS	N° SIREN (si société établie en France)	529181679	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble Wilson 2	Code Postal	92800	Commune	PUTEAUX Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	SOCGRAM SA	N° SIREN (si société établie en France)	552055733	% de détention	79,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	SBDC	N° SIREN (si société établie en France)	504481938	% de détention	95,00
Adresse :	N°	Voie	5 rue de la Picardière	Code Postal	41000	Commune	BLOIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOCIETE DE CHALEUR DE L'ARSENAL	N° SIREN (si société établie en France)	821764511	% de détention	60,00
Adresse :	N°	Voie	4 rue de l'Eclispe	Code Postal	95800	Commune	CERGY Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	SERM	N° SIREN (si société établie en France)	842805822	% de détention	65,00
Adresse :	N°	Voie	12 avenue Henri Fréville	Code Postal	35200	Commune	RENNES Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	SOCIETE GEOTHERMALE DE VAL D'EUROPE	N° SIREN (si société établie en France)	800920282	% de détention	44,00
Adresse :	N°	Voie	6, rue Halévy	Code Postal	75009	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SARL	Dénomination	SOCCLIS	N° SIREN (si société établie en France)	303688261	% de détention	34,67
Adresse :	N°	Voie	33 Place des Corolles	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)20  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	SODC	N° SIREN (si société établie en France)	085580884	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	rue du Champs de Manoeuvre				
	Code Postal	45000	Commune	ORLEANS	Pays		
Forme juridique	SNC	Dénomination	SOGESUB	N° SIREN (si société établie en France)	326913399	% de détention	99,98
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain				
	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE	Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOISSONS ENERGIES & ENVIRONNEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	499684058	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin				
	Code Postal	51100	Commune	REIMS	Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOVEN	N° SIREN (si société établie en France)	562046151	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble Wilson 2				
	Code Postal	92800	Commune	PUTEAUX	Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SSINERGIE SAS	N° SIREN (si société établie en France)	750377350	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1/3 rue E. et A. Peugeot				
	Code Postal	92500	Commune	Rueil Malmaison	Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	STADE ENERGIES SAS	N° SIREN (si société établie en France)	410595482	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels				
	Code Postal	93210	Commune	SAINT DENIS	Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	STE COGENERATION DU BOURRAY	N° SIREN (si société établie en France)	444642714	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert				
	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE	Pays		
Forme juridique	SAS	Dénomination	STE DE CHALEUR DE LIMEIL BREVANNES	N° SIREN (si société établie en France)	505376541	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	4 Rue de l'Eclipse				
	Code Postal	95800	Commune	CERGY	Pays		

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)21  
22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	SWIMDOO
N° SIREN (si société établie en France)	820070118	% de détention	60,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE Pays
	92930	PARIS LA DEFENSE	
Forme juridique	SASU	Dénomination	TECHNYS'IM
N° SIREN (si société établie en France)	512103003	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	12 bis Avenue des Louvresses
	Code Postal	Commune	GENNEVILLIERS Pays
	92230	GENNEVILLIERS	
Forme juridique	SAS	Dénomination	THASSALIA
N° SIREN (si société établie en France)	803971506	% de détention	60,00
Adresse :	N°	Voie	Parc de la Bastide Blanche
	Code Postal	Commune	VITROLLES Pays
	13127	VITROLLES	
Forme juridique	SA	Dénomination	THION ET CIE SA
N° SIREN (si société établie en France)	785450404	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE Pays
	92400	COURBEVOIE	
Forme juridique	SAS	Dénomination	TMED
N° SIREN (si société établie en France)	841247620	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6 rue Léandre Pourcelot
	Code Postal	Commune	SAINT-CYR-SUR-LOIRE Pays
	37540	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	
Forme juridique	SA	Dénomination	TRANSPORTS REUNIS SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	377508858	% de détention	39,00
Adresse :	N°	Voie	79 rue Julian Grimau
	Code Postal	Commune	DRANCY Pays
	93700	DRANCY	
Forme juridique	SA	Dénomination	UNELCO VANUATU
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	50,98
Adresse :	N°	Voie	2 Rue de PARIS
	Code Postal	Commune	PORT VILA Pays VU
		PORT VILA	
Forme juridique	SA	Dénomination	VANUATU SERVICES LTD
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	99,99
Adresse :	N°	Voie	2 Rue de Paris
	Code Postal	Commune	PORT VILA Pays VU
		PORT VILA	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2022

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

22/22

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	VELIDIS	N° SIREN (si société établie en France)	503810533	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain				
	Code Postal	Commune	92400		COURBEVOIE	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	VELIGEO	N° SIREN (si société établie en France)	878307974	% de détention	80,00
Adresse :	N°	Voie	2 place de l'Hôtel de Ville				
	Code Postal	Commune	78140		VELIZY VILLACOUBLAY	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	VERSEO	N° SIREN (si société établie en France)	534947197	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 avenue du maréchal Juin				
	Code Postal	Commune	78000		VERSAILLES	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	VIA CONFORT	N° SIREN (si société établie en France)	504404047	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Terrain du Petit Cabaret				
	Code Postal	Commune	42100		SAINT ETIENNE	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	VILLERS SAINT PAUL UTILITES	N° SIREN (si société établie en France)	487548034	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	11 Quai Dion Bouton				
	Code Postal	Commune	92800		PUTEAUX	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	YGEO	N° SIREN (si société établie en France)	800765422	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	229 rue de la Fontaine				
	Code Postal	Commune	94120		FONTENAY SOUS BOIS	Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune				Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune				Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

1

## BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* [ 12 ]					
Adresse de l'entreprise : 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN 92930 PARIS LA DEFENSE CEDEX		Durée de l'exercice précédent* [ 12 ]					
Numéro SIRET* [ 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5 ]			Néant <input type="checkbox"/> *				
			Exercice N clos le, [ 31/12/2022 ]				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	81 422 158	AG	64 191 481	17 230 677
		Fonds commercial (1)	AH	136 072 882	AI	16 677 099	119 395 783
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 260 100	AK	556 605	703 495
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN	1 642 067	AO	33 830	1 608 237
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	69 242 723	AQ	43 969 268	25 273 455
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	468 587 857	AS	276 653 618	191 934 239
		Autres immobilisations corporelles	AT	57 177 210	AU	43 451 328	13 725 882
		Immobilisations en cours	AV	66 516 946	AW		66 516 946
		Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres participations	CU	1 465 008 923	CV	517 450 042	947 558 881
		Créances rattachées à des participations	BB	464 117 288	BC	9 894 649	454 222 639
		Autres titres immobilisés	BD	2 172 243	BE	9 429	2 162 813
		Prêts	BF	78 391 409	BG	8 389 924	70 001 485
Autres immobilisations financières*		BH	3 456 885	BI		3 456 885	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	2 895 068 690	BK	981 277 273	1 913 791 417	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	62 606 070	BM	506 955	62 099 115
		En cours de production de biens	BN	118 007	BO		118 007
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	5 867 497	BW		5 867 497
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 455 580 462	BY	19 287 834	1 436 292 627
		Autres créances (3)	BZ	2 430 066 024	CA	21 789 429	2 408 276 596
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		CE		
	Disponibilités	CF	12 652 452	CG		12 652 452	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	62 809 808	CI		62 809 808	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	4 029 700 320	CK	41 584 218	3 988 116 102	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	6 924 769 010	IA	1 022 861 492	5 901 907 518		
Revenus : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an CR		19 549 557	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ENGIE ENERGIE SERVICES	Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....698 555 072.....)	DA	698 555 072
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	68 429 106
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC	756 890
	Réserve légale (3)	DD	87 394 759
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI )	DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG	
	Report à nouveau	DH	-220 603 310
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	1 288 399 589
	Subventions d'investissement	DJ	41 277 291
	Provisions réglementées *	DK	3 695 112
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 967 904 509
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	-7 567 311
	<b>TOTAL (II)</b>	DO	-7 567 311
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	142 863 378
	Provisions pour charges	DQ	329 800 246
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	472 663 623
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 218 892
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	1 724 872 492
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	10 216 928
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	905 559 489
	Dettes fiscales et sociales	DY	465 034 285
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	5 386
	Autres dettes	EA	236 067 769
Compte régul.	EB	116 709 233	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	3 468 684 475	
Ecarts de conversion passif* (V)	ED	222 223	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	5 901 907 518	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 736 417 461	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICES						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 596 143	FB		FC	8 596 143	
	Production vendue	biens * services *	FD	1 769 645 157	FE	0	FF	1 769 645 157
			FG	1 217 527 295	FH		FI	1 217 527 295
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 995 768 595	FK	0	FL	2 995 768 595	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	43 267 977	
	Subventions d'exploitation					FO	3 289 097	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	143 553 201	
	Autres produits (1) (11)					FQ	13 392 849	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	3 199 271 718
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	9 990 161	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	47 095 163	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-14 933 509	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 165 892 246	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	49 233 345	
	Salaires et traitements*					FY	510 960 397	
	Charges sociales (10)					FZ	202 283 279	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	45 621 930
			- dotations aux provisions*				GB	3 526 580
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	10 618 235
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	104 432 507
	Autres charges (12)					GE	11 190 002	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	3 145 910 336	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	53 361 382	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	186 067	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI	1 651 602	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	96 669 450	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	18 062 224	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 348 928 547	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	35 481 551	
	Différences positives de change					GN	746 303	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	1 499 888 075	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	231 573 298	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 294 159	
	Différences négatives de change					GS	631 824	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	248 499 281	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	1 251 388 794	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 303 284 641	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

4

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *		
		<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	84 194 194	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 030 489	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	85 224 683	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	11 334 479	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	62 137 112	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	28 674	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	73 500 264	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	11 724 418	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	26 746 042		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	-136 571		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	4 784 570 543	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	3 496 170 955	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	1 288 399 589	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	6 417 352
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	1 872 052
		- Crédit-bail immobilier	HQ	314 020
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	6 407 265	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 100 148	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>	
Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS DE GESTION	11 334 479			
PRODUITS ET CHARGES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	61 887 076	77 006 631		
PRODUITS ET CHARGES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	250 035	7 187 563		
DOTATIONS REPRISES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	28 674	1 030 489		
	Exercice N			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5

## IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ENGIE ENERGIE SERVICES		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
		1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
				2	3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	211 785 818	KE	12 545 457		
CORPORELLES	Terrains			KG	1 642 067	KH	KI	0	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ	26 196 933	KK	KL	4 161 394
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	29 159 937	KN	KO	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP	11 204 608	KQ	KR	0
			Dont Composants	M3	KS	466 638 814	KT	KU	27 367 064
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	41 321 715	KW	KX	1 745 406
		Matériel de transport*			KY	832 864	KZ	LA	35 000
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	14 724 912	LC	LD	1 725 258
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG	0
	Immobilisations corporelles en cours				LH	55 627 586	LI	LJ	39 834 939
	Avances et acomptes				LK		LL	LM	0
	TOTAL III				LN	647 349 434	LO	LP	74 869 060
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
Autres participations				8U	2 602 161 639	8V	8W	297 835 727	
Autres titres immobilisés				IP	1 174 093	IR	IS	998 150	
Prêts et autres immobilisations financières				IT	60 088 408	IU	IV	30 748 491	
TOTAL IV				LQ	2 663 424 140	LR	LS	329 582 368	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	3 522 559 393	ØH	ØJ	416 996 885	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		3		4			
		1		2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO	LV	LW	IX	218 755 140	
CORPORELLES	Terrains			IP	LX	LY	LZ	1 642 067	
	Constructions	Sur sol propre			IQ	MA	MB	MC	30 242 682
		Sur sol d'autrui			IR	MD	ME	MF	28 356 187
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				IS	MG	MH	MI	10 643 855
					IT	MJ	MK	ML	468 587 857
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenc., aménagements divers			IU	MM	MN	MO	41 303 537
		Matériel de transport			IV	MP	MQ	MR	719 094
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	MS	MT	MU	15 154 579
		Emballages récupérables et divers *			IX	MV	MW	MX	0
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	NB	66 516 946
	Avances et acomptes				NC	ND	NE	NF	0
	TOTAL III				IY	NG	NH	NI	663 166 803
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7	ØW	
Autres participations				IØ	ØX	ØY	ØZ	1 929 126 211	
Autres titres immobilisés				II	2B	2C	2D	2 172 243	
Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F	2G	81 848 293	
TOTAL IV				I3	NJ	NK	2H	2 013 146 747	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	ØK	ØL	ØM	2 895 068 690	

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(5 bis)

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES****2023**  
**DGFIP N° 2054 bis**Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICESNéant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	–
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

6

## AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b>						Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	69 377 457	PF	9 061 221	PG	1 987 779	PH	76 450 899
<b>TOTAL I</b>		RK	69 377 457	RM	9 061 221	RN	1 987 779	RO	76 450 899
Terrains		PI	32 195	PJ	1 635	PK	0	PL	33 830
Constructions	Sur sol propre	PM	17 517 046	PN	872 237	PO	115 645	PQ	18 273 638
	Sur sol d'autrui	PR	15 957 295	PS	1 808 306	PT	542 897	PU	17 222 704
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	8 631 169	PW	381 782	PX	540 025	PY	8 472 926
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	247 815 736	QA	28 886 199	QB	13 508 326	QC	263 193 609
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	29 567 988	QE	2 701 168	QF	1 727 256	QG	30 541 900
	Matériel de transport	QH	624 891	QI	36 706	QJ	148 770	QK	512 827
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	11 657 599	QM	2 006 692	QN	1 267 691	QO	12 396 600
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL II</b>		QU	331 803 919	QV	36 694 725	QW	17 850 608	QX	350 648 035
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II)</b>		QN	401 181 376	QP	45 755 946	QQ	19 838 387	QR	427 098 934
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO		
<b>TOTAL III</b>									
<b>Total général (I+II+III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Désignation de l'entreprise <b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	4 542 313	28 674	892 489	3 678 498	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	16 613	0		16 613	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	4 558 927	28 674	892 489	3 695 112	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	16 718 461	5 103 357	4 209 131	17 612 687	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N					
	Provisions pour pertes de change	4T	8 228 956	1 764 398	1 948 128	8 045 226	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	188 443 737	1 184 214	39 056 023	150 571 928	
	Provisions pour impôts (1)	5B					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	2 258 806	0		2 258 806	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	169 036 846	87 148 091	79 690 225	176 494 712	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	23 518 540	96 450 384	2 288 659	117 680 265		
<b>TOTAL II</b>	5Z	408 205 346	191 650 443	127 192 166	472 663 623		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	4 974 286	0	4 974 286	
		- corporelles	6E	11 621 272	3 400 443	1 561 706	13 460 009
		- titres mis en équivalence	02				
		- titres de participation	9U	371 946 797	168 041 925	22 538 679	517 450 042
		- autres immobilisations financières (1)*	06	9 168 756	9 200 924	75 679	18 294 002
	Sur stocks et en cours	6N	453 536	119 219	65 800	506 955	
	Sur comptes clients	6T	18 238 601	10 499 017	9 449 783	19 287 834	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	28 655 497	5 129 456	11 995 524	21 789 429	
	<b>TOTAL III</b>	7B	445 058 745	196 390 983	45 687 171	595 762 557	
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	857 823 018	388 070 100	173 771 826	1 072 121 292	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	118 577 322		137 145 936		
	- financières	UG	231 573 298		35 481 551		
	- exceptionnelles	UJ	28 674		1 030 489		
		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032











8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET  
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE \***

DGFIP N° 2057 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	464 117 288	UM	33 491 531	UN	430 625 757			
	Prêts (1) (2)		UP	78 391 409	UR	5 435 046	US	72 956 363			
	Autres immobilisations financières		UT	3 456 885	UV	0	UW	3 456 885			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	19 549 557		0		19 549 557			
	Autres créances clients		UX	1 436 030 905		1 436 030 905					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) U0		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	-468 515		-468 515					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	655 357		655 357					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	140 061 941		140 061 941				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	1 891 878		1 891 878				
		Divers		VP	0		0				
	Groupe et associés (2)		VC	2 216 460 707		2 216 460 707					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	71 464 656		71 464 656					
	Charges constatées d'avance		VS	62 809 808		62 809 808					
	<b>TOTAUX</b>			VT	4 494 421 875	VU	3 967 833 314	VV	526 588 561		
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE								
RENOVOIS	(1)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	0		0					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	10 218 892		1 454 154		3 049 700		5 715 038	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 724 872 492		1 370 217		1 722 112 037		1 390 238		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	905 559 489		905 559 489						
Personnel et comptes rattachés		8C	142 280 214		142 280 214						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	94 404 558		94 404 558						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	205 095 683		205 095 683					
	Obligations cautionnées		VX								
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	23 253 829		23 253 829						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	5 386		5 386						
Groupe et associés (2)		VI	24 443 727		24 443 727						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	221 840 970		221 840 970						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	116 709 233		116 709 233						
<b>TOTAUX</b>			VY	3 468 684 475	VZ	1 736 417 461		1 725 161 737		7 105 276	
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
	(2)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

9

## DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICES					Néant <input type="checkbox"/>		* Exercice N, clos le : 31/12/2022					
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>					<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			WA	1 288 399 588			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WB	0		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	646 872	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG	617 370			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	167 794 659	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)				XX				
	Amendes et pénalités	WJ	181 772	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *				XZ	0			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7			
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	6 315 910	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	6 315 910		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme								I8			
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								ZN	271 847 973		
	- imposées au taux de 0 %								WN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*								WO			
- Plus-values nettes à court terme												
- Plus-values soumises au régime des fusions								WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	22 389 878		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3				
<b>TOTAL I</b>								WR	1 758 194 022			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>					<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			WS				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								WT	5 668 001			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU	343 749 460			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme								WV			
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WH			
	- imposées au taux de 0 %								WP			
	- imposées au taux de 19 %								WW			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								XB			
	- imputées sur les déficits antérieurs								XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								2A	2 656 053	XA	83 194 144	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY			
	Majoration d'amortissement*								XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Zone franche urbaine-TE (44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC			
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		XG	1 349 734 316		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduct* exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD									
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2				
<b>TOTAL II</b>								XH	1 782 345 921			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								XI	0			
bénéfice (I moins II)												
déficit (II moins I)								XJ	24 151 899			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL				
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>								XN	24 151 899			
								XO				





10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		<b>K4</b>	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	<b>K4bis</b>	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	<b>K4ter</b>
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)		<b>K6</b>	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		<b>YJ</b>	0
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		<b>YK</b>	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice		<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI *		<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION PAT BELLE BEILLE	<b>8X</b>	1 199 498	<b>8Y</b>
PROVISION SITUATION NETTE NEGATIVE VALORGIS	<b>8Z</b>	4 550 935	<b>9A</b>
PROVISION SIUTATION NETTE NEGATIVE SECIP	<b>9B</b>	188 287	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *			
PROVISION DEPRECIATION BAM	<b>9D</b>	554 766	<b>9E</b> 195 861
PROVISION DEPRECIATION ECROUVES	<b>9F</b>	376 307	<b>9G</b> 77 522
PROVISION COMPTE COURANT AQUASTADE	<b>9H</b>	713 930	<b>9J</b>
Charges à payer			
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE	<b>9K</b>	4 899 895	<b>9L</b> 3 765 808
PROVISION ET REPRISE CONGES PAYES N et N-1	<b>9M</b>	60 395 204	<b>9N</b> 61 639 630
	<b>9P</b>		<b>9R</b>
	<b>9S</b>		<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		<b>YN</b> 167 794 659	<b>YO</b> 343 749 460
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.



**ETAT ANNEXE à : 10 - DEFICITS INDEMNITES POUR CONGES A PAYER  
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**
**N° 2058-B**  
1/2

 Désignation  
**ENGIE ENERGIE SERVICES**
**Provisions pour dépréciation**

Libellé	Dotations	Reprises
PROVISION CREANCES SCDC	1 077 280	
PROVISION COMPTE COURANT VALORGIS	4 054 065	
PROVISION DEPRECIATION CREANCES PLATEAU NORD ENERGIE	3 737 000	
PROVISION DEPRECIATION CREANCES RANGUEIL	4 179 001	
PROVISION COMPTE COURANT PERIGORD COGENERATION BIOMASSE	886	
PROVISION COMPTE COURANT GUERET ENERGIE SERVICES	360 575	
PROVISION SUR TITRES ROUEN LUCILINE ENERGIES NOUVELLES	3 425	
PROVISION SUR TITRES EN REZE	2 377	
PROVISION SUR TITRES SOCIETE HAG DE GESTION	3 579	
PROVISION SUR TITRES SSEC	490	
PROVISION SUR TITRES ARDENNES ENERGIE INDUSTRIE	900	
PROVISION SUR TITRES SERL ENERGIE	6 578	
PROVISION SUR TITRES GRANS PARC ENERGIE	1 779 506	
PROVISION SUR TITRES SECIP	46 625	
PROVISION SUR TITRES VALORGIS	37 000	
PROVISION SUR TITRES SDCE	1 636 408	
PROVISION SUR TITRES ENGIE RENOUVELABLE POLYNESIE	41 901	
PROVISION SUR TITRES PLATEAU NORD ENERGIE	200 000	
PROVISION SUR TITRES GREEN REUNION PV	2 871 215	
PROVISION SUR TITRES SAONE CONFLUENCE ESCALES	200 000	
PROVISION SUR TITRES EHI	131 753	
PROVISION SUR TITRES SERT	4 500 000	
PROVISION SUR TITRES OROBIA	958 569	
PROVISION SUR TITRES CLIMAESPACO	969 247	
PROVISION SUR TITRES ARBOIS	99 000	
PROVISION SUR TITRES TMED	503 537	
PROVISION SUR TITRES EDT	8 055 338	
PROVISION SUR TITRES TECHNYS'IM	311 123	
PROVISION SUR TITRES SWIMDOO	16 026	
PROVISION SUR TITRES PYRENEES ROUSSILLON INVESTISSEMENT	180	
PROVISION SUR TITRES ENGIE COFELY H2FRANCE	5 031 000	
PROVISION SUR TITRES SDC CHAMBERY	4 312 770	
PROVISION SUR TITRES RANGUEIL	37 000	
PROVISION NON DEDUCTIBLE BATIMENT EUROSERUM	74 202	
PROVISION DEPRECIATION CHAMONT ENERGIE ENVIRONNEMENT		75 679
Provision dépréciation DSP Auray		33 373
PROVISION COMPTE COURANT OROBIA		958 569
PROVISION COMPTE COURANT VERSEO		3 621 590
PROVISION COMPTE COURANT GEOTHILYS		867 180
PROVISION COMPTE COURANT CERNAY		802 692
PROVISION COMPTE COURANT CLIMABYS		138 000
PROVISION COMPTE COURANT AQUAFLEURI		617 790
PROVISION POUR IMPOT IF INEO NORMANDIE		161 494
PROVISION POUR IMPOT INDEMNITE IF ELECTRIFICATION GENERALE H1408		56 360
PROVISION COMPTE COURANT ENGIE COFELY H2FRANCE		4 989 702
2058B-0265763162-PROVISION SUR TITRES ABP		2 371
PROVISION SUR TITRES ENDEL		172 855 878
PROVISION SUR TITRES RCHVL		6 926
PROVISION SUR TITRES ENGIE SERVICES SP ZOO		464 341
PROVISION SUR TITRES COFELY AS		6 391 416



11

**TABLEAU D'AFFECTION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b>						Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	-61 850 949	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale	ZB			
					{ - Autres réserves	ZD			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	-158 467 298		Dividendes	ZE			
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF	285 064		
	<b>TOTAL I</b>	0F	-220 318 246		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	-220 603 310		
<b>TOTAL II</b>						ZH	-220 318 246		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>							Exercice N :		
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7				YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	581 855 875		
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8				XQ	50 103 734		
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU	33 335 480		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	65 322 016		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES				ST	1 435 275 142		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	2 165 892 246	
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	8 557 965	
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS				9Z	40 675 380		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	49 233 345	
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	556 910 548		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	417 558 596		
DIVERS	- Montant brut des salaires *	0B					470 549 519		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	0S							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK					%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *	XP			- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'am. III au CGI)	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG							
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies	RH							
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	-22 507 178	Plus-values à 15%	JK	0	Plus-values à 0%	JL	-271 847 973
				Plus-values à 19%	JM	0	Imputations	JC	281 162
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	54210765113030	

Cegid Group

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

## DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ENGIE ENERGIE SERVICES						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I - Immobilisations*	1	ENGIE TECHNIQUES SA	2 919 000			2 919 000	
	2	ENGIE SERVICES AS	33 991 416			33 991 416	
	3	ABP	2 482			2 482	
	4	CLIMABYS	795 000			795 000	
	5	COFELY ALGERIE	46 522			46 522	
	6	COFELY TANGER	29 700			29 700	
	7	LYDEC	96			96	
	8	ENDEL 01/08/2010	57 055 898			57 055 898	
	9	ENDEL 27/12/2019	115 799 980			115 799 980	
	10	ENDEL 31/03/2022	82 826 688			82 826 688	
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	29 525 375	26 606 375				26 606 375
	2	27 600 000	-6 391 416				-6 391 416
	3	52	-2 430				-2 430
	4	0	-795 000				-795 000
	5	41 002	-5 520				-5 520
	6	100 000	70 300				70 300
	7	285	189				189
	8	11 455 604	-45 600 294				-45 600 294
	9	5 848 688	-109 951 292				-109 951 292
	10	34 528 010	-48 298 678	-48 298 678			
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					696 278
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					136 475 163
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			-48 298 678				-271 847 973
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(B)	(B)	(C)	
				(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



14

## SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :	ENGIE ENERGIE SERVICES	Néant	<input checked="" type="checkbox"/>	*
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .				
0				
❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❶ *.			
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❶ *.			

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ou 19 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹=❷+❸-❶-❸ ❹
	À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes N	0	0		0	0
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>ENGIE ENERGIE SERVICES</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16	<b>DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>	<b>DGFIP N° 2059-E 2023</b>
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)		
Désignation de l'entreprise : <b>ENGIE ENERGIE SERVICES</b>		Néant <input type="checkbox"/> *
Exercice ouvert le : .....01/01/2022..... et clos le : .....31/12/2022..... Durée en nombre de mois <input type="text" value="12"/>		
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>		
Effectifs moyens du personnel	YP	10 978
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>		
<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 989 351 243
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>2 989 351 243</b>
<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	13 392 849
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	43 267 977
Subventions d'exploitation reçues	OF	3 289 097
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	2 122 570
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>62 072 493</b>
<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats	ON	85 559 311
Variation négative des stocks	OQ	-13 173 344
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	2 081 155 668
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	12 950 100
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	11 190 002
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>2 177 681 737</b>
<b>IV Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG 873 741 999</b>
<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>		
<b>Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.</b>		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Ceadid Group

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2023

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)  
N° de dépôt(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant \*

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination ENGIE

N° SIREN (si société établie en France) 542107651 % de détention Nb de parts ou actions 43 659 691

Adresse : N° 1 Voie PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

Code Postal 92400 Commune COURBEVOIE Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)1  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	A.E.W.F.	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Village Hahake	Code Postal	98600	Commune	MATA'UTU Pays WF
Forme juridique	SASU	Dénomination	A.P.E.E.	N° SIREN (si société établie en France)	533860342	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	43 avenue Jean Giono	Code Postal	13090	Commune	AIX-EN-PROVENCE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ALIZES ENERGIE	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	308 rue Scholastique Pidjot	Code Postal	98809	Commune	MONT DORE Pays NC
Forme juridique	SAEM	Dénomination	AMIENS ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	824678387	% de détention	51,00
Adresse :	N°	Voie	80 rue de la Vallée	Code Postal	80000	Commune	AMIENS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	AQUAFLEURI	N° SIREN (si société établie en France)	803101062	% de détention	60,00
Adresse :	N°	Voie	Av. Maréchal Lattre Tassigny	Code Postal	97400	Commune	Sainte-Clotilde Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	AQUASTADE	N° SIREN (si société établie en France)	822253415	% de détention	70,00
Adresse :	N°	Voie	4 Rue de l'Eclipse	Code Postal	95800	Commune	CERGY Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ARBOIS BIO ENERGIES "A.B.E.	N° SIREN (si société établie en France)	503430415	% de détention	99,90
Adresse :	N°	Voie	6, rue Alexander Fleming	Code Postal	69007	Commune	LYON Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ARDENNES ENERGIES INDUSTRIE	N° SIREN (si société établie en France)	907740609	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DÉFENSE CEDEX Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)2  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	ARGEO	N° SIREN (si société établie en France)	792628570	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	42 rue Henri Barbusse	Code Postal	94110	Commune	ARCUEIL Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ARSYEL	N° SIREN (si société établie en France)	843279134	% de détention	90,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	Reims Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	AURILLAC CHALEUR BOIS	N° SIREN (si société établie en France)	831403175	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 rue Pierre Boulanger	Code Postal	63017	Commune	CLERMONT-FERRAND Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	AXONE	N° SIREN (si société établie en France)	500508262	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	123 RUE DU PETIT VAUX	Code Postal	91360	Commune	EPINAY SUR ORGE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	BAR-LE-DUC ENERGIES ENVIRONNEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	852582279	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	7 Rue d'Alsace	Code Postal	55000	Commune	BAR-LE-DUC Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	BES VSG	N° SIREN (si société établie en France)	789648912	% de détention	51,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33610	Commune	CANEJAN Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	BIO COGELYO NORMANDIE	N° SIREN (si société établie en France)	499532638	% de détention	98,48
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE CEDEX Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	BIOFELY	N° SIREN (si société établie en France)	499681419	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)3  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	BIOLACQ ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	499372522	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33610	Commune	CANEJAN
							Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	BOIS ENERGIES ANNEMASSE "B.E.A.	N° SIREN (si société établie en France)	533912655	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6, rue Alexander Fleming	Code Postal	69007	Commune	LYON
							Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	BOURGES - BIO-ENERGIE SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	503589459	% de détention	99,81
Adresse :	N°	Voie	avenue de la prospective	Code Postal	18000	Commune	BOURGES
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	C.E.S.	N° SIREN (si société établie en France)	434020517	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CE&E	N° SIREN (si société établie en France)	499683662	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CERNAY EE	N° SIREN (si société établie en France)	752915314	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	rue René Guibert	Code Postal	68700	Commune	CERNAY
							Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	CHALON'ENERGIE	N° SIREN (si société établie en France)	726220098	% de détention	58,39
Adresse :	N°	Voie	16, Boulevard de la République	Code Postal	71100	Commune	CHALON SUR SAONE
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CHATEAU LOIR EXPLOITATION	N° SIREN (si société établie en France)	508371176	% de détention	15,00
Adresse :	N°	Voie	4 rue de l'eclipse	Code Postal	95800	Commune	CERGY
							Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)4  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SNC	Dénomination	CHEVALIER ENERGIE SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	499315638	% de détention	51,08
Adresse :	N°	Voie	88 rue Gutenberg
	Code Postal	Commune	MOUTIERS Cédex 1 Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CHEVALIER ENTREPRISE
N° SIREN (si société établie en France)	075920348	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	88 rue Gutenberg
	Code Postal	Commune	MOUTIERS Cédex 1 Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	CHOISY VITRY DISTRIBUTION
N° SIREN (si société établie en France)	480627199	% de détention	55,00
Adresse :	N°	Voie	140-146 rue Léon Geoffroy
	Code Postal	Commune	VITRY SUR SEINE Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	CHOISY VITRY ENERGIE
N° SIREN (si société établie en France)	452249832	% de détention	45,00
Adresse :	N°	Voie	185, RUE DE BERCY
	Code Postal	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CIEC
N° SIREN (si société établie en France)	433056223	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	215 rue d'Aubervilliers
	Code Postal	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CLIMABYSS
N° SIREN (si société établie en France)	752419457	% de détention	79,50
Adresse :	N°	Voie	ZAC Ravine à Marquet
	Code Postal	Commune	La Possession Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	CLIMAESPACO
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	89,85
Adresse :	N°	Voie	ALAMEDA DOS OCEANOS
	Code Postal	Commune	LISBOA Pays PT
Forme juridique	SA	Dénomination	CLIMESPACE
N° SIREN (si société établie en France)	378993455	% de détention	77,99
Adresse :	N°	Voie	3-5/5 bis boulevard DIDEROT
	Code Postal	Commune	PARIS Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)5  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	CLOE	N° SIREN (si société établie en France)	898493853	% de détention	51,00
Adresse :	N°	Voie	42 rue Grande Etape	Code Postal	51000	Commune	CHALONS-EN-CHAMPAGNE Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	COFELY ALS	N° SIREN (si société établie en France)	413760919	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	PARIS NORD 2	Code Postal	95700	Commune	ROISSY EN FRANCE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	COFELY FINANCE & INVESTISSEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	308647213	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	COGE VITRY	N° SIREN (si société établie en France)	440258366	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	185 rue de Bercy	Code Postal	75012	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	COGELYO IDF	N° SIREN (si société établie en France)	422572214	% de détention	95,15
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	COGELYO NORD EST	N° SIREN (si société établie en France)	424022689	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	COGELYO OUEST	N° SIREN (si société établie en France)	410358162	% de détention	95,00
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	COGIF	N° SIREN (si société établie en France)	410358121	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)6  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SA	Dénomination	COMETH-SOMOCLIM	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	50,90
Adresse :	N°	Voie	5 rue du Gabian	Code Postal	98000	Commune	MONACO Pays MC
Forme juridique	SAS	Dénomination	CONST. UTILITES SERVICES (CUS)	N° SIREN (si société établie en France)	440897924	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CORPO ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	804827525	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	112 RUE DE LA RABATERIE	Code Postal	37700	Commune	SAINT PIERRE DES CORPS Pays
Forme juridique	SA	Dénomination	CPCU	N° SIREN (si société établie en France)	542097324	% de détention	66,49
Adresse :	N°	Voie	185, rue de Bercy	Code Postal	75012	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	CRISTAL ECO CHALEUR	N° SIREN (si société établie en France)	844868109	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 Rue Charles Michels	Code Postal	93210	Commune	SAINT DENIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	CRISTALIA	N° SIREN (si société établie en France)	518928056	% de détention	61,00
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels	Code Postal	93200	Commune	SAINT DENIS Pays
Forme juridique	SARL	Dénomination	DARELMA	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	9 rue Mustapha El Manfalouti	Code Postal	20000	Commune	CASABLANCA Pays MA
Forme juridique	SASU	Dénomination	DARGENT THERMIQUE	N° SIREN (si société établie en France)	323765404	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 avenue Ampère	Code Postal	45800	Commune	Saint Jean de Braye Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)7  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	DUNES	N° SIREN (si société établie en France)	753943968	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2, rue de la Touche Lambert				
	Code Postal	35519	Commune	CESSON SEVIGNE CEDEX		Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	E2E	N° SIREN (si société établie en France)	480568351	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin				
	Code Postal	51100	Commune	REIMS		Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	EDT	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	70,51
Adresse :	N°	Voie	BP 8021				
	Code Postal	98703	Commune	PUURAI-FAAA - TAHITI		Pays	PF
Forme juridique	SA	Dénomination	EEC	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	98,52
Adresse :	N°	Voie	15 rue Jean CHALIER - PK 4				
	Code Postal	98800	Commune	NOUMEA		Pays	NC
Forme juridique	SA	Dénomination	EETF	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	66,66
Adresse :	N°	Voie	BP 28				
	Code Postal	98600	Commune	MATA UTU		Pays	WF
Forme juridique	SASU	Dénomination	ELECTRICITE DE POLYNESIE	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Faa'a				
	Code Postal	98702	Commune	Puurai		Pays	PF
Forme juridique	SAS	Dénomination	ELSASS RECHARGE	N° SIREN (si société établie en France)	898096789	% de détention	90,00
Adresse :	N°	Voie	16 avenue de l'Europe				
	Code Postal	67300	Commune	SCHILTIGHEIM		Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	ELUTIS	N° SIREN (si société établie en France)	479438459	% de détention	99,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison				
	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN		Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)8  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SEM	Dénomination	ENERCAL	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	10,79
Adresse :	N°	Voie	87, avenue du Général de Gaulle	Code Postal	98800	Commune	NOUMEA Pays NC
Forme juridique	SAEM	Dénomination	ENERÈZE SEML	N° SIREN (si société établie en France)	882644131	% de détention	18,86
Adresse :	N°	Voie	9 rue Sylvain Combes	Code Postal	19000	Commune	TUILLE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERGIE CLERMONT AVENIR "E.C.L.A.	N° SIREN (si société établie en France)	525382255	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 rue Pierre Boulanger	Code Postal	63000	Commune	CLERMONT-FERRAND Pays
Forme juridique	EURL	Dénomination	ENERGIE ET CLIMATIQUE	N° SIREN (si société établie en France)	400441838	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	59 allée des Faugeras	Code Postal	87100	Commune	LIMOGES Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERSICO	N° SIREN (si société établie en France)	791079668	% de détention	49,00
Adresse :	N°	Voie	ZI de Borny	Code Postal	57070	Commune	METZ Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENERSOL	N° SIREN (si société établie en France)	410356463	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	ENERSUD	N° SIREN (si société établie en France)	800956880	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	12 avenue Henri Fréville	Code Postal	35000	Commune	RENNES Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENGIE AFRIQUE SAS	N° SIREN (si société établie en France)	814841748	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)9  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SARL	Dénomination	ENGIE GLIWICE Sp. z o.o.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ul. Nasyp 6
	Code Postal	Commune	GLIWICE Pays PL
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENGIE HYDROGEN INTERNATIONAL
N° SIREN (si société établie en France)	841373756	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENGIE MOBILITÉS ELECTRIQUES - EMÉ
N° SIREN (si société établie en France)	909073363	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DÉFENSE CEDEX Pays
Forme juridique		Dénomination	ENGIE NORDEN AB
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	c/O Regus Offices
	Code Postal	Commune	Stockholm Pays SE
Forme juridique	SASU	Dénomination	ENGIE RENOUELABLES POLYNESIE
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Siège d'EDT
	Code Postal	Commune	PUURAI-FAAA - TAHITI Pays PF
Forme juridique		Dénomination	ENGIE SERVICES Sp. z o.o.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ul. Grochowska 312
	Code Postal	Commune	VARSOVIE Pays PL
Forme juridique	SASU	Dénomination	ENGIE SOLUTIONS H <sup>2</sup>
N° SIREN (si société établie en France)	834311045	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENGIE SOLUTIONS INFRA LOCALES
N° SIREN (si société établie en France)	919510123	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)10  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	ENGIE SOUTH EAST ASIA PTE. LTD.
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse : N°		Voie	108 PASIR PANJANG ROAD
Code Postal		Commune	SINGAPORE
		Pays	SG
Forme juridique	SA	Dénomination	ENGIE WESTERN & CENTRAL AFRICA
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse : N°		Voie	Immeuble Green Bureau - Cocody
Code Postal		Commune	ABIDJAN 01
		Pays	CI
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENOGEO
N° SIREN (si société établie en France)	917703530	% de détention	75,00
Adresse : N°		Voie	436 Rue Pierre et Marie Curie
Code Postal	31670	Commune	LABEGE
		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	ENORIS
N° SIREN (si société établie en France)	804182673	% de détention	95,15
Adresse : N°		Voie	Route de la Bonde
Code Postal	91300	Commune	MASSY
		Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	EN'RNVO
N° SIREN (si société établie en France)	879180388	% de détention	100,00
Adresse : N°		Voie	12 avenue Henri Fréville
Code Postal	35000	Commune	RENNES
		Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	EOLYO
N° SIREN (si société établie en France)	499317808	% de détention	100,00
Adresse : N°		Voie	18 rue Thomas Edison
Code Postal	33612	Commune	CANEJAN
		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	ERENA
N° SIREN (si société établie en France)	483051017	% de détention	100,00
Adresse : N°		Voie	26-26 bis quai Fr Mitterrand
Code Postal	44200	Commune	NANTES
		Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	ESEIS
N° SIREN (si société établie en France)	539831818	% de détention	100,00
Adresse : N°		Voie	23 avenue Jules Rimet
Code Postal	93200	Commune	LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX
		Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)11  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	ETOUVIE ENERGIES ET ENVIRONNEMENT
N° SIREN (si société établie en France)	535258362	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin
	Code Postal	Commune	REIMS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	EVOS SAS
N° SIREN (si société établie en France)	912290061	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 avenue de l'Europe
	Code Postal	Commune	SCHILTIGHEIM Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	FICOBEL SAS
N° SIREN (si société établie en France)	428757025	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert
	Code Postal	Commune	CESSON SEVIGNE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	FLEURET SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	513954578	% de détention	10,00
Adresse :	N°	Voie	14 BD DE LA MADELEINE
	Code Postal	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	FRAÎCHEUR DE PARIS SAS
N° SIREN (si société établie en France)	909226623	% de détention	34,00
Adresse :	N°	Voie	3-5 bis Boulevard Diderot
	Code Postal	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	GENNEVILLIERS ENERGIE
N° SIREN (si société établie en France)	795315332	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	15, rue Paul Verlaine
	Code Postal	Commune	GENNEVILLIERS Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	GENSEL SNC
N° SIREN (si société établie en France)	421494543	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	GEODALYS
N° SIREN (si société établie en France)	817742661	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 rue du Port
	Code Postal	Commune	DAMMARIE-LES-LYS Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)12  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	GEOMARNE	N° SIREN (si société établie en France)	850947474	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	229 rue La Fontaine	Code Postal	94120	Commune	Fontenay-Sous-Bois
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	GEOPICTA	N° SIREN (si société établie en France)	794319939	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GEORUEIL	N° SIREN (si société établie en France)	891270142	% de détention	88,52
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DÉFENSE CEDEX
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GEOHILYS	N° SIREN (si société établie en France)	508052057	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE
						Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	GEPSA	N° SIREN (si société établie en France)	342122546	% de détention	99,99
Adresse :	N°	Voie	23 avenue Jules Rimet	Code Postal	93200	Commune	LA PLAINE SAINT DENIS
						Pays	
Forme juridique	GIE	Dénomination	GIE CYLERGIE	N° SIREN (si société établie en France)	342721073	% de détention	52,17
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX
						Pays	
Forme juridique	GIE	Dénomination	GIE G3M	N° SIREN (si société établie en France)	404778367	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	55 avenue des Champs Pierreux	Code Postal	92000	Commune	NANTERRE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	GNVert SAS	N° SIREN (si société établie en France)	419853460	% de détention	66,00
Adresse :	N°	Voie	Le Copernic II, Imm Neptune	Code Postal	93160	Commune	NOISY-LE-GRAND
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)13  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	GRAND PARC ENERGIES
N° SIREN (si société établie en France)	910767425	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	31 avenue Gustave Eiffel
	Code Postal	Commune	PESSAC Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	GREENREUNION PV
N° SIREN (si société établie en France)	512905753	% de détention	85,00
Adresse :	N°	Voie	1 place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	COURBEVOIE Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	GUERET ENERGIE SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	803647015	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	INTER ENERGIES SE
N° SIREN (si société établie en France)	352651889	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ZAC du Pesque
	Code Postal	Commune	LONS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	M.B.E.S.
N° SIREN (si société établie en France)	530995877	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 rue Nathalie Lemel
	Code Postal	Commune	MAROMME Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	MÂCON ENERGIES SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	420039786	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	211 rue du Président Kennedy
	Code Postal	Commune	MÂCON Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	MAJORELLE SAS
N° SIREN (si société établie en France)	331759118	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	80 rue Taitbout
	Code Postal	Commune	PARIS Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	MUSE
N° SIREN (si société établie en France)	493022651	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)14  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	NAODEN SAS	N° SIREN (si société établie en France)	809137169	% de détention	15,77
Adresse :	N°	Voie	10 rue des Usines	Code Postal	44100	Commune	NANTES
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	NAUTELYO SAS	N° SIREN (si société établie en France)	438545394	% de détention	90,00
Adresse :	N°	Voie	30/42 rue Jean JAURES	Code Postal	92270	Commune	BOIS COLOMBES
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	NEODEL	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	ZI de Ducos	Code Postal	98800	Commune	NOUMEA
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	NOVASTEAM	N° SIREN (si société établie en France)	893583161	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	TOUR CB21	Code Postal	92040	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	NOVAWOOD	N° SIREN (si société établie en France)	821818655	% de détention	51,00
Adresse :	N°	Voie	34 Rue Gilbert Bize	Code Postal	54410	Commune	LANEUVILLE-DEVANT-NANCY
							Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	OROBIA	N° SIREN (si société établie en France)	519192991	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	4 rue de l'Eclipse	Code Postal	95800	Commune	CERGY
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	P.U.S.	N° SIREN (si société établie en France)	444237689	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6, rue Alexander Fleming	Code Postal	69007	Commune	LYON
							Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	PAU BEARN PYRENEES ES	N° SIREN (si société établie en France)	850134800	% de détention	69,95
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33610	Commune	CANEJAN
							Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)15  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	PERIGORD COGENERATION BIOMASSE
N° SIREN (si société établie en France)	499372506	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
Forme juridique	SNC	Dénomination	PERIGORD ENERGIES
N° SIREN (si société établie en France)	423865476	% de détention	99,80
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	PLAINE COMMUNE ENERGIE
N° SIREN (si société établie en France)	801390105	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels
	Code Postal	Commune	SAINT DENIS Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	PLAINE DE GARONNE ENERGIES
N° SIREN (si société établie en France)	828740738	% de détention	67,00
Adresse :	N°	Voie	18 RUE THOMAS EDISON
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	PLATEAU NORD ENERGIE SAS
N° SIREN (si société établie en France)	878719426	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6, rue Alexander Fleming
	Code Postal	Commune	LYON Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	PONT-À-MOUSSON ENERGIES
N° SIREN (si société établie en France)	921907432	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 avenue de l'Europe
	Code Postal	Commune	SCHILTIGHEIM Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	PRONY ENERGIES
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	15,00
Adresse :	N°	Voie	87 avenue du Général de GAULLE
	Code Postal	Commune	NOUMEA Pays NC
Forme juridique	SAS	Dénomination	RANGUEIL ENERGIE SERVICES
N° SIREN (si société établie en France)	801053596	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison
	Code Postal	Commune	CANEJAN Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)16  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	RCBE	N° SIREN (si société établie en France)	749813309	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	16 rue Pierre Boulanger	Code Postal	63017	Commune	CLERMONT-FERRAND
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	RCHVL	N° SIREN (si société établie en France)	508494978	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN
						Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	RECBIA	N° SIREN (si société établie en France)	788663557	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6 rue Jean-Baptiste Biot	Code Postal	61303	Commune	L AIGLE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	RESEAUX SUD OUEST ENERGIE SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	751236530	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33610	Commune	CANEJAN
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	REVIA	N° SIREN (si société établie en France)	499316172	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	9 rue Denis Papin	Code Postal	07200	Commune	AUBENAS
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	REYSSOUZE ENERGIE SERVICES (RES)	N° SIREN (si société établie en France)	889204442	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	9 avenue de l'Égalité	Code Postal	01000	Commune	BOURG-EN-BRESSE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	RIEUCOURT ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	892940727	% de détention	70,00
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	RLEN	N° SIREN (si société établie en France)	752702878	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 RUE DE LA TOUCHE LAMBERT	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE CEDEX
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)17  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	RUEIL ENERGIE SAS	N° SIREN (si société établie en France)	894806496	% de détention	100,00
Adresse :		N°	Voie	Immeuble Perspective Seine			
		Code Postal	93284	Commune	SAINT-DENIS CEDEX	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	S.C.D.C.	N° SIREN (si société établie en France)	745420158	% de détention	100,00
Adresse :		N°	Voie	193 rue du Pré Demaison			
		Code Postal	73000	Commune	CHAMBERY	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	S.D.C. MOULINS	N° SIREN (si société établie en France)	513187344	% de détention	100,00
Adresse :		N°	Voie	127 route de Lyon			
		Code Postal	03000	Commune	MOULINS	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	S.D.C.F.	N° SIREN (si société établie en France)	594500993	% de détention	100,00
Adresse :		N°	Voie	Chemin de la Pâte			
		Code Postal	42700	Commune	FIRMINY	Pays	
Forme juridique	SP	Dénomination	S.P. ST QUENTIN	N° SIREN (si société établie en France)	440082691	% de détention	99,00
Adresse :		N°	Voie	16 avenue de l'Europe			
		Code Postal	67300	Commune	SCHILTIGHEIM	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	SAEM	N° SIREN (si société établie en France)	801339524	% de détention	100,00
Adresse :		N°	Voie	2 Bd Jean Lafaure			
		Code Postal	03300	Commune	Cusset	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	SCABE	N° SIREN (si société établie en France)	793898271	% de détention	100,00
Adresse :		N°	Voie	16 rue Pierre Boulanger			
		Code Postal	63100	Commune	CLERMONT FERRAND	Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	SALINES ENERGIES SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	433612942	% de détention	99,90
Adresse :		N°	Voie	Avenue Jean-Paul Sartre			
		Code Postal	17000	Commune	LA ROCHELLE	Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)18  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	SAÔNE CONFLUENCE ESCALES « SCE »
N° SIREN (si société établie en France)	914375019	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	6, rue Alexander Fleming
	Code Postal	Commune	LYON Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	SARREBOURG ENERGIE
N° SIREN (si société établie en France)	881647317	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain
	Code Postal	Commune	PARIS LA DEFENSE CEDEX Pays
Forme juridique	SEM	Dénomination	SCCU
N° SIREN (si société établie en France)	916220106	% de détention	36,45
Adresse :	N°	Voie	16 rue Henri Wilhelm
	Code Postal	Commune	COLMAR Pays
Forme juridique	SAS	Dénomination	SDC CLICHY
N° SIREN (si société établie en France)	652026436	% de détention	95,66
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels
	Code Postal	Commune	SAINT DENIS Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	SDC DE MONTGAILLARD
N° SIREN (si société établie en France)	433864196	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	12 rue Jean Dausset
	Code Postal	Commune	LE HAVRE Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	SDCB SAS
N° SIREN (si société établie en France)	752930636	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	5 avenue des Roses
	Code Postal	Commune	BAGNOLET Pays
Forme juridique	SARL	Dénomination	SECIP
N° SIREN (si société établie en France)	712820968	% de détention	62,52
Adresse :	N°	Voie	9 rue Edouard Belin
	Code Postal	Commune	BESANCON Pays
Forme juridique	SASU	Dénomination	SEFIR
N° SIREN (si société établie en France)	532628393	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 Rue Charles Michels
	Code Postal	Commune	SAINT DENIS Pays

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)19  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	SELYA	N° SIREN (si société établie en France)	789570272	% de détention	49,00
Adresse :	N°	Voie	Espace Régley	Code Postal	10000	Commune	TROYES
Forme juridique	SEM	Dénomination	SEMMERET- SEM POUR LA MAITRISE	N° SIREN (si société établie en France)	348394958	% de détention	25,20
Adresse :	N°	Voie	HOTEL DE VILLE	Code Postal	14200	Commune	HEROUVILLE ST CLAIR
Forme juridique	SAS	Dénomination	SENS BIO ENERGIE SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	523352508	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Boulevard Clémenceau	Code Postal	89100	Commune	SENS
Forme juridique	GIE	Dénomination	SERCOREP	N° SIREN (si société établie en France)	500828108	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	6, rue Alexander Fleming	Code Postal	69007	Commune	LYON
Forme juridique	SAS	Dénomination	SERL@ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	522733716	% de détention	10,00
Adresse :	N°	Voie	4 boulevard Eugène Déruelle	Code Postal	69003	Commune	LYON
Forme juridique	SAS	Dénomination	SERT	N° SIREN (si société établie en France)	329479539	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	53 rue des Chaises	Code Postal	28000	Commune	CHARTRES
Forme juridique	SARL	Dénomination	SERVICES FEDENE	N° SIREN (si société établie en France)	652027863	% de détention	21,45
Adresse :	N°	Voie	28 rue de la Pépinière	Code Postal	75008	Commune	PARIS
Forme juridique	SNC	Dénomination	SETHELEC	N° SIREN (si société établie en France)	398393199	% de détention	99,99
Adresse :	N°	Voie	18 rue Thomas Edison	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)20  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SNC	Dénomination	SGC SNC	N° SIREN (si société établie en France)	419519665	% de détention	50,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble "Le Laser	Code Postal	69003	Commune	LYON
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	SICAR	N° SIREN (si société établie en France)	785826173	% de détention	50,16
Adresse :	N°	Voie	257 avenue Georges Clemenceau	Code Postal	92012	Commune	NANTERRE CEDEX
						Pays	
Forme juridique	EURL	Dénomination	SIME	N° SIREN (si société établie en France)	307132142	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 rue du Chêne Morand	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE
						Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	SMEG	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	63,95
Adresse :	N°	Voie	10 avenue de Fontvieille	Code Postal	98013	Commune	MONACO
						Pays	MC
Forme juridique	SNC	Dénomination	SNC IMMOBOIS	N° SIREN (si société établie en France)	529181679	% de détention	99,99
Adresse :	N°	Voie	Immeuble Wilson 2	Code Postal	92800	Commune	PUTEAUX
						Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	SOCGRAM SA	N° SIREN (si société établie en France)	552055733	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE
						Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	SBDC	N° SIREN (si société établie en France)	504481938	% de détention	95,00
Adresse :	N°	Voie	5 rue de la Picardière	Code Postal	41000	Commune	BLOIS
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOCIETE DE CHALEUR DE L'ARSENAL	N° SIREN (si société établie en France)	821764511	% de détention	60,00
Adresse :	N°	Voie	4 rue de l'Eclispe	Code Postal	95800	Commune	CERGY
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)21  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930

VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	SOCIETE GEOTHERMALE DE VAL D'EUROPE	N° SIREN (si société établie en France)	800920282	% de détention	44,00
Adresse :	N°	Voie	6, rue Halévy	Code Postal	75009	Commune	PARIS
						Pays	
Forme juridique	SARL	Dénomination	SOCLIS	N° SIREN (si société établie en France)	303688261	% de détention	34,66
Adresse :	N°	Voie	33 Place des Corolles	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOCOMETRA	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	3, rue Auer	Code Postal	98845	Commune	NOUMEA
						Pays	NC
Forme juridique	SAS	Dénomination	SODC	N° SIREN (si société établie en France)	085580884	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	rue du Champs de Manoeuvre	Code Postal	45000	Commune	ORLEANS
						Pays	
Forme juridique	SNC	Dénomination	SOGESUB	N° SIREN (si société établie en France)	326913399	% de détention	99,97
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE
						Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOISSONS ENERGIES & ENVIRONNEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	499684058	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	14 rue Gabriel Voisin	Code Postal	51100	Commune	REIMS
						Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	SOMEM	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	10,00
Adresse :	N°	Voie	26 rue Amine El Abbassi	Code Postal		Commune	TUNIS - BELVEDERE
						Pays	TN
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOVEN	N° SIREN (si société établie en France)	562046151	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Immeuble Wilson 2	Code Postal	92800	Commune	PUTEAUX
						Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

22/24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	SSEC SAS	N° SIREN (si société établie en France)	902895366	% de détention	49,00
Adresse :	N°	Voie	9 avenue Edouard Belin				
	Code Postal	92500	Commune	RUEIL MALMAISON		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	SSINERGIE SAS	N° SIREN (si société établie en France)	750377350	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1/3 rue E. et A. Peugeot				
	Code Postal	92500	Commune	Rueil Malmaison		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	STADE ENERGIES SAS	N° SIREN (si société établie en France)	410595482	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	84 rue Charles Michels				
	Code Postal	93210	Commune	SAINT DENIS		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	STE COGENERATION DU BOURRAY	N° SIREN (si société établie en France)	444642714	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert				
	Code Postal	35510	Commune	CESSON SEVIGNE		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	STE DE CHALEUR DE LIMEIL BREVANNES	N° SIREN (si société établie en France)	505376541	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	4 Rue de l'Eclipse				
	Code Postal	95800	Commune	CERGY		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	SWIMDOO	N° SIREN (si société établie en France)	820070118	% de détention	60,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain				
	Code Postal	92930	Commune	PARIS LA DEFENSE		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	TARN ENERGIE CIRCULAIRE	N° SIREN (si société établie en France)	914502539	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	18 RUE THOMAS EDISON				
	Code Postal	33612	Commune	CANEJAN		Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	TECHNOPÔLE BREST IROISE ENERGIES	N° SIREN (si société établie en France)	909036691	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	2 rue de la Touche Lambert				
	Code Postal	35517	Commune	CESSON-SEVIGNE CEDEX		Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)23  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SASU	Dénomination	TECHNYS 'IM	N° SIREN (si société établie en France)	512103003	% de détention	100,00		
Adresse :	N°	Voie	12 bis Avenue des Louvresses	Code Postal	92230	Commune	GENNEVILLIERS	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	THASSALIA	N° SIREN (si société établie en France)	803971506	% de détention	60,00		
Adresse :	N°	Voie	Parc de la Bastide Blanche	Code Postal	13127	Commune	VITROLLES	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	TMED	N° SIREN (si société établie en France)	841247620	% de détention	100,00		
Adresse :	N°	Voie	6 rue Léandre Pourcelot	Code Postal	37540	Commune	SAINT-CYR-SUR-LOIRE	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	TOUL ENERGIE	N° SIREN (si société établie en France)	919312389	% de détention	100,00		
Adresse :	N°	Voie	Quai Ouest	Code Postal	54000	Commune	NANCY	Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	TRANSPORTS REUNIS SERVICES	N° SIREN (si société établie en France)	377508858	% de détention	38,99		
Adresse :	N°	Voie	79 rue Julian Grimau	Code Postal	93700	Commune	DRANCY	Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	UNELCO VANUATU	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	50,98		
Adresse :	N°	Voie	2 Rue de PARIS	Code Postal		Commune	PORT VILA	Pays	VU
Forme juridique	SAS	Dénomination	VALORGIS	N° SIREN (si société établie en France)	910181262	% de détention	100,00		
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain	Code Postal	92400	Commune	COURBEVOIE	Pays	
Forme juridique	SA	Dénomination	VANUATU SERVICES LTD	N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	99,99		
Adresse :	N°	Voie	2 Rue de Paris	Code Postal		Commune	PORT VILA	Pays	VU

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2023

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)24  
24

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 5 5 2 0 4 6 9 5 5 0 6 0 6 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ENGIE ENERGIE SERVICES

ADRESSE (voie) 0001 PLACE SAMUEL DE CHAMPLAIN

CODE POSTAL 92930 VILLE PARIS LA DEFENSE CEDEX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	SAS	Dénomination	VELIDIS	N° SIREN (si société établie en France)	503810533	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1, Place Samuel de Champlain				
	Code Postal	Commune	92400		COURBEVOIE	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	VELIGEO	N° SIREN (si société établie en France)	878307974	% de détention	80,00
Adresse :	N°	Voie	2 place de l'Hôtel de Ville				
	Code Postal	Commune	78140		VELIZY VILLACOUBLAY	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	VERSEO	N° SIREN (si société établie en France)	534947197	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	1 avenue du maréchal Juin				
	Code Postal	Commune	78000		VERSAILLES	Pays	
Forme juridique	SAS	Dénomination	VIA CONFORT	N° SIREN (si société établie en France)	504404047	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	Terrain du Petit Cabaret				
	Code Postal	Commune	42100		SAINT ETIENNE	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	VILLERS SAINT PAUL UTILITES	N° SIREN (si société établie en France)	487548034	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	11 Quai Dion Bouton				
	Code Postal	Commune	92800		PUTEAUX	Pays	
Forme juridique	SASU	Dénomination	YGEO	N° SIREN (si société établie en France)	800765422	% de détention	100,00
Adresse :	N°	Voie	229 rue de la Fontaine				
	Code Postal	Commune	94120		FONTENAY SOUS BOIS	Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune				Pays	
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie					
	Code Postal	Commune				Pays	

Cegid Group

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032